



Table des matières

1. Du rôle de l'économie circulaire dans la transition vers un développement durable.....	4
1.1. Pourquoi une transition de la Wallonie vers une économie circulaire est essentielle ?	5
2. Présentation de la Stratégie Circular Wallonia.....	8
2.1. Historique de l'élaboration de la Stratégie	8
2.2. Contenu de la Stratégie.....	9
2.3. Présentation de la Gouvernance.....	12
2.3.1. Comité de pilotage.....	14
2.3.2. Plateforme d'Économie circulaire	14
2.3.3. Conseil de l'Économie circulaire	15
2.3.4. Aperçu des réunions organisées dans la Gouvernance depuis le lancement de la Stratégie	16
2.3.5. Articulation avec d'autres stratégies	17
3. Principales avancées	19
3.1. Etat de mise en œuvre des actions.....	19
3.1.1. Méthodologie.....	19
3.1.2. Ligne du temps des principaux projets menés dans le cadre de Circular Wallonia	20
3.1.3. Etat de mise en œuvre des actions : tableau récapitulatif	22
3.1.4. Etat de mise en œuvre : analyse globale.....	23
3.2. Résultats.....	27
3.3. Méthodologie	27
3.4. Présentation des indicateurs	27
3.5. Résultats des indicateurs	32
4. Description qualitative des actions phares.....	47
4.1. Levier 1 : financement.....	49
4.2. Levier 2 : marchés publics	54
4.3. Levier 3 : démonstration, innovation et numérique.....	55
4.4. Levier 4 : accompagnement	60
4.5. Levier 5 : réseaux et démarches volontaires.....	61
4.6. Levier 6 : éducation et formation	63
4.7. Levier 7 : information et sensibilisation.....	64
4.8. Levier 8 : collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international.....	69
4.9. Levier 9 : normes et réglementations	71
5. Bilan, recommandations et perspectives.....	75
5.1. Bilan interne par la Cellule de coordination	75
5.2. Recommandations externes	76
5.3. Perspectives.....	77
6. Annexes	81

Introduction

Ce rapport présente un état des lieux de **la mise en œuvre de la Stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire, Circular Wallonia**, depuis son approbation par le Gouvernement wallon le 4 février 2021.

Ce rapport est divisé en plusieurs chapitres :

Le premier chapitre d'introduction présente le contenu de ce rapport, la structure de celui-ci et l'économie circulaire de manière en générale ;

Le deuxième chapitre décrit la Stratégie ainsi que la gouvernance de Circular Wallonia ;

Le troisième chapitre expose l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions. Ce chapitre est divisé en deux parties : d'une part, il contient un tableau global permettant d'explicitier l'état d'avancement pour chacune d'entre elle. D'autre part, il contient 10 indicateurs de réalisations et de résultats, sélectionnés afin de quantifier l'évolution des réalisations de la Stratégie au regard des objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi que des mesures et des actions indiquées dans le texte de ladite Stratégie ;

Le quatrième chapitre est consacré à la mise en avant d'actions « phares » (marquantes) qui seront présentées plus en détail dans le cadre de ce rapport.

Le cinquième chapitre détaille le bilan de la mise en œuvre et les perspectives qui en découlent.



1. Du rôle de l'économie circulaire dans la transition vers un développement durable

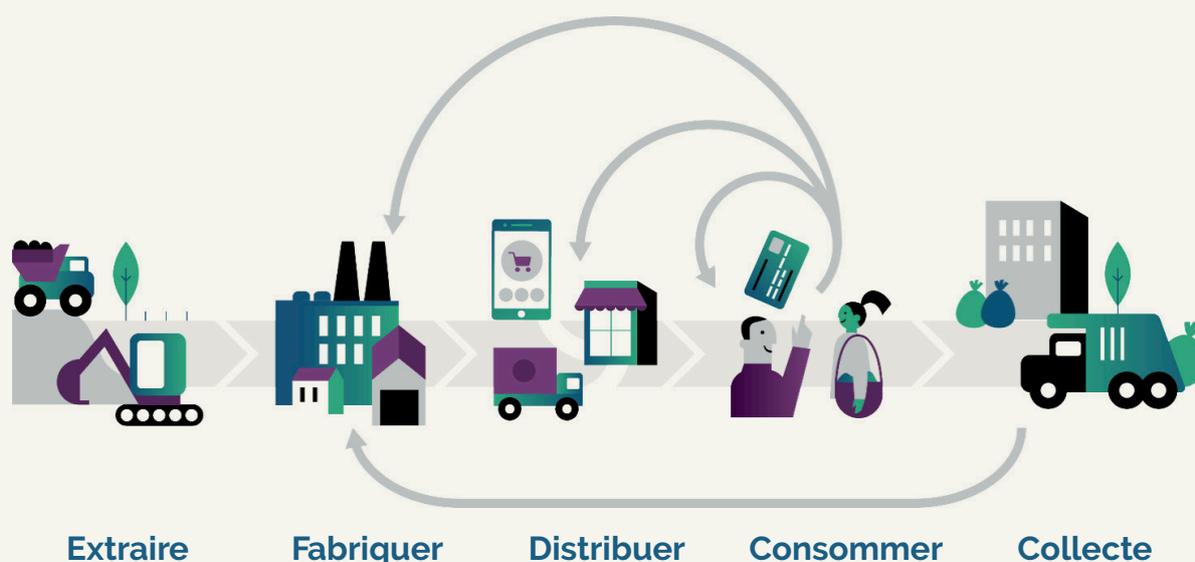
Bien que plusieurs définitions existent de l'économie circulaire, il y a un consensus sur le fait que les éléments suivants constituent le cœur de ce modèle :

- > L'optimisation de l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables¹
- > Le découplage de la croissance économique et de la consommation de ressources naturelles.

Dans ce rapport, nous nous basons notamment sur la définition de la Commission européenne, qui définit l'économie circulaire comme une économie dans laquelle les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur².

L'économie circulaire touche à l'ensemble du cycle de vie des produits et des services, de l'extraction à la gestion des déchets. Elle vise à maintenir la valeur et l'utilité des produits et des ressources le plus longtemps possible, en dépassant la vision de la seule gestion des déchets ou de l'efficacité des ressources dans les modes de production. Le recours aux ressources renouvelables est encouragé tout en veillant à la préservation et à la génération du capital naturel, dont la biodiversité et les écosystèmes.

Certaines pratiques circulaires peuvent aider à prévenir l'apparition de déchets : partager, louer, réutiliser, réparer, remettre à neuf, reconditionner ou encore recycler. **Ces pratiques sont « circulaires », car elles créent un ensemble de boucles qui réinsèrent la matière, les ressources et les produits dans l'économie et ce, à chaque étape du cycle de vie des biens** : extraction des matières premières, conception, fabrication, distribution, consommation, utilisation des biens et gestion des déchets.



1. Une ressource naturelle est qualifiée de non renouvelable ou épuisable lorsque sa vitesse de destruction dépasse, largement ou non, sa vitesse de création. Par exemple : Métaux, minéraux, eaux souterraines, pétrole, charbon, gaz, ...

2. Commission européenne (2015), Paquet « économie circulaire » - questions et réponses : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_15_6204

1.1. Pourquoi une transition de la Wallonie vers une économie circulaire est essentielle ?

Promouvoir l'économie circulaire permet de contribuer à la majorité des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés au niveau des Nations unies en 2015, en modifiant les modes de consommation et de production pour les rendre plus durables et en créant ainsi un modèle économique plus résilient.

Une étude de Schröder et al³. montre que l'économie circulaire contribue indirectement à une grande majorité des ODD et directement à la réalisation des ODD suivants :

- > ODD 6 « eau propre et assainissement » ;
- > ODD 7 « énergie abordable et propre » ;
- > ODD 8 « travail dans la dignité et croissance économique durable » ;
- > ODD 12 « consommation et production durables » ;
- > ODD 15 « écosystèmes terrestres ».

L'économie circulaire est d'ailleurs un thème majeur de l'agenda européen. Elle figure parmi les thèmes prioritaires du Pacte vert européen⁴ (qui en a fait un de ses axes de base : « Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire ») et des nouvelles directives en matière de déchets, et elle a fait l'objet d'un plan d'action⁵ de la Commission européenne.

1.1.1. L'économie circulaire se situe au carrefour d'enjeux économiques, environnementaux et sociaux

L'économie circulaire génère des bénéfices économiques

- > **En augmentant la compétitivité des entreprises.** En effet, en optimisant l'utilisation de leurs ressources, les entreprises peuvent réduire leurs coûts de production. L'économie circulaire est également une source d'innovation pour les entreprises. Elle permet aux entreprises de se diversifier et avoir accès à de nouveaux marchés, non seulement par le développement de nouveaux produits, procédés ou services à forte valeur ajoutée, tels que l'éco-conception, de nouveaux modèles entrepreneuriaux (l'économie de la fonctionnalité ou encore la symbiose industrielle), mais également par le développement de technologies innovantes et de nouvelles filières de production locales.
- > **En renforçant l'attractivité de la Wallonie.** L'économie circulaire est génératrice d'innovations territoriales, tant par le remodelage de l'organisation locale, que par la promotion de nouvelles filières et d'activités non délocalisables. Par exemple, le décloisonnement des industries et la mise en place de symbioses industrielles renforcent l'attractivité du territoire et attirent de nouveaux acteurs industriels en recherche de territoires innovants et de filières d'approvisionnements à faibles coûts

L'économie circulaire génère des bénéfices sociaux

- > **En créant des emplois locaux, durables et de qualité favorisant l'insertion et l'inclusion sociale,** notamment pour les personnes en réinsertion professionnelle dans certains secteurs. Cela contribue à réduire la précarité d'une certaine partie de la population fragilisée.

3. Schroeder, P., Anggraeni, K., & Weber, U. (2018). The Relevance of Circular Economy Practices to the Sustainable Development Goals. Journal Of Industrial Ecology, 23(1), 77-95. <https://doi.org/10.1111/jiec.12732>

4. Commission européenne, The European Green Deal (2019). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52019DC0640&qid=1705490560403>

5. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1583933814386&uri=COM:2020:98:FIN>

- › **En offrant aux consommateurs des produits plus durables et possédant une plus grande durée de vie.** La réparation permet par exemple d'allonger la durée de vie des produits, au bénéfice des consommateurs.

L'économie circulaire génère des bénéfices géostratégiques

- › **En réduisant la dépendance à l'égard des matières premières et en augmentant notre résilience.** L'économie de la Wallonie dépend de matières premières provenant du reste du monde, à l'instar des autres pays de l'Union Européenne. En 2021, l'Union a importé 1,6 milliard de tonnes de matières provenant du reste du monde. Les minerais métalliques et les matières énergétiques fossiles représentaient 58 % de ces importations⁶. En outre, l'approvisionnement de l'Union en matières premières critiques, indispensables dans de nombreux domaines comme le numérique, a en règle générale des incidences négatives sur les pays exportateurs. La Commission européenne a d'ailleurs publié, en 2023, le "Critical Raw Materials Act", qui vise à fixer des objectifs d'autosuffisance tout au long de la chaîne de valeur. Le recyclage, l'extraction locale et la promotion de la réutilisation figurent parmi les mesures proposées pour garantir la réussite de la transition verte et numérique. Cette réduction de la dépendance à l'égard des importations de matières premières permet également de diminuer les risques liés à la fluctuation des prix des matières premières ou aux pénuries de ressources. En effet, la transition vers une économie circulaire permet une diminution de la demande en matières premières.

L'économie circulaire génère des bénéfices environnementaux

- › **En évoluant vers une économie neutre en carbone.** Selon le Circularity Gap Report⁷, à l'heure actuelle, l'extraction et l'utilisation de matériaux représentent 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). L'économie circulaire peut répondre à cette problématique, en ciblant la consommation et de la production non durables dans les secteurs où l'incidence est forte, tels que l'industrie, le bâtiment et la construction, et l'agriculture. Selon une étude de la Fondation Ellen Mc Arthur⁸, grâce à une utilisation efficace et circulaire des matériaux, l'économie circulaire peut aider à réduire les émissions mondiales de GES de 40 % d'ici 2050. En incluant le système alimentaire, ce chiffre atteint 49 % de réduction globale des émissions mondiales de GES⁹.
- › **En participant à la réduction des déchets.** La production et la consommation responsables, ainsi que la gestion efficace des sous-produits, sont de nature à limiter la production des déchets (prévention, réduction à la source) et leur dangerosité. Dans le cadre d'une économie circulaire, la valorisation de la matière (recyclage, compostage) est favorisée dans la gestion des déchets qui sont tout de même générés.
- › **En étant compatible avec les objectifs en matière de biodiversité et régénérative dans l'utilisation des ressources** grâce à une utilisation raisonnée des ressources du sol et du sous-sol (notamment minières), une baisse significative de l'extraction et de l'importation de matières et d'énergie fossile, une concrétisation d'initiatives durables intégrant la production de biomasse et sa transformation en matériaux et/ou énergies, une préservation et une régénération des écosystèmes liés aux ressources.
- › **En favorisant la résilience.** L'économie circulaire permet également à la Wallonie d'améliorer sa résilience face aux futures crises, en intégrant pleinement le changement de cap imposé notamment par le dérèglement climatique, et en s'assurant notamment une plus grande indépendance en termes de ressources et par rapport à des chaînes logistiques globales. Par exemple, l'agriculture est un secteur dont la dépendance à l'égard de la stabilité des écosystèmes et du climat le rend vulnérable aux

6. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52023DC0306>

7. <https://www.circularity-gap.world/2021>

8. Ellen MacArthur Foundation, (2019). Completing the picture: How the circular economy tackles climate change

9. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/what-is-circular-economy-and-how-it-helps-fight-climate-change>

perturbations. Le passage à une agriculture régénératrice est un principe clé de l'économie circulaire pour le système alimentaire qui permet d'augmenter la résilience de ce secteur.

D'un point de vue environnemental, il est également important de souligner que l'économie circulaire peut contribuer à relocaliser des processus (comme le recyclage) et réindustrialiser la Wallonie, ce qui peut avoir des impacts environnementaux négatifs en Wallonie, notamment en termes d'émissions de CO₂ supplémentaires. C'est pourquoi il est essentiel de considérer l'économie circulaire comme un outil pour développer de nouveaux modèles de consommation et encourager les industries à revoir leur mode de production pour en limiter les impacts. En effet, l'économie circulaire permet l'économie de matière et d'énergie en privilégiant des produits plus durables, écoconçus, réparables et réutilisables¹⁰.

10. Notons toutefois que les activités de gestion des déchets auront de toutes manières dû avoir lieu si ces déchets ne sont pas évités par les modèles de consommation et de production. Relocaliser les impacts environnementaux participe à un meilleur contrôle de ceux-ci, une capacité à limiter ces impacts par une législation environnementale contrôlée.



2. Présentation de la Stratégie Circular Wallonia

La Stratégie de déploiement de l'économie circulaire, Circular Wallonia, a pour objectif de promouvoir et de renforcer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire wallon. Cette transition vers une économie circulaire vise à contribuer à la relance et au redéploiement économique de la Wallonie en offrant des leviers pour renforcer sa compétitivité, créer des emplois tout en répondant aux enjeux environnementaux (changement climatique, gestion des ressources non respectueuse des limites planétaires, perte de la biodiversité). Promouvoir une économie plus circulaire peut aussi diminuer la vulnérabilité de notre économie face à la mondialisation des chaînes de valeur et notre dépendance aux matières premières.

Une attention particulière est accordée dans cette Stratégie à la cohérence avec les politiques et réglementations des autres niveaux institutionnels belges et européens.

2.1. Historique de l'élaboration de la Stratégie

Le Gouvernement wallon a pris la décision le 23 janvier 2020 d'amorcer les travaux afin de se doter d'une Stratégie en économie circulaire au début de l'année 2021.

Trois instances ont été mises place dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie (un comité de pilotage, une plateforme intra-administrations et un comité d'orientation). La Direction du Développement durable (SPW Secrétariat Général) et la Direction de la Politique économique (Département de la Compétitivité et de l'Innovation du SPW Economie, Emploi et Recherche) ont été chargées de la coordination et du secrétariat de ces instances.

Différents processus de consultation des parties prenantes ont eu lieu durant la première moitié de l'année 2020. Ces processus comprenaient notamment : Différents processus de consultation des parties prenantes ont eu lieu durant la première moitié de l'année 2020. Ces processus comprenaient notamment :

- > Des rencontres bilatérales entre les principales parties prenantes pour identifier au mieux leurs besoins et les attentes des acteurs de terrain ;
- > La consultation des administrations et des unités d'administration publiques (UAP) au travers de la Plateforme intra-administrations pour la définition des actions à mettre en œuvre ;
- > La présentation de la Stratégie aux parties prenantes du Comité d'orientation le 3 juillet 2020.

Une première lecture du texte a été approuvée par le Gouvernement wallon le 16 juillet 2020. La collaboration de la Direction du Développement durable et de la Direction de la Politique économique y a aussi été officialisée au travers de la mise en place d'une Cellule de coordination de Circular Wallonia.

Plusieurs processus de consultation ont ensuite été menés sur l'avant-projet de la Stratégie :

1. Consultation du CESEW qui a remis un avis le 23 septembre 2020 ;
2. Consultation en ligne des 74 organisations du Comité d'orientation (50 y ont répondu) ;
3. Consultation publique en ligne qui a permis à 32 organisations et à 115 citoyens d'exprimer leur avis ;
4. Un avis d'initiative du CWES a également été remis le 23 octobre 2020.

Dans une volonté de renforcer la compétitivité de la Wallonie à travers les synergies et complémentarités inter-régionales et d'activer les leviers européens, la sélection des chaînes de valeur prioritaires pour la Stratégie

wallonne de déploiement de l'économie circulaire s'est opérée au croisement des thématiques européennes avec les forces et ambitions de la Wallonie. Par ailleurs, afin de mener à bien le travail d'identification des actions à mener au sein de chaque chaîne de valeur (la construction et les bâtiments, l'eau, la métallurgie en ce compris les métaux rares et les batteries, les textiles, l'alimentation et les systèmes alimentaires, les matières plastiques et la chaîne de valeur transversale de l'économie biobasée), des tables-rondes rassemblant des acteurs-clés des filières concernées ont été organisées entre septembre et novembre 2020.

Il faut cependant noter qu'au moment de constituer les tables-rondes, il est apparu que de nombreux acteurs étaient communs aux chaînes de valeur de la métallurgie et du transport (y compris les batteries). Dès lors, il a été proposé de regrouper les acteurs pour proposer une liste d'actions communes et de reformuler l'intitulé de la chaîne de valeur pour mieux correspondre à la réalité du terrain wallon.

Pour chacune des six chaînes de valeur, un expert sectoriel a été chargé de coordonner l'élaboration des actions :

- > Pour la construction et bâtiments : le pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour les plastiques : le pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour la métallurgie et les batteries : le pôle de compétitivité Mecatech ;
- > Pour l'eau : le Cluster H₂O et la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) ;
- > Pour l'alimentation : le pôle de compétitivité Wagralim ;
- > Pour les textiles : le centre scientifique et technique de l'industrie textile belge Centexbel.

Le recours à ces experts externes a permis d'asseoir la démarche sur une maîtrise technique et un panel représentatif d'acteurs de terrain. Chaque taskforce ou groupe de travail sectoriel regroupait les acteurs clés et pionniers sur lesquels s'appuyer pour renforcer ou initier des projets et identifier les mesures à développer et les leviers financiers (publics et privés) à mobiliser.

2.2. Contenu de la Stratégie

La Stratégie Circular Wallonia comprend des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels associés aux différents axes de la Stratégie (ceux-ci sont présentés par axe dans le prochain chapitre).

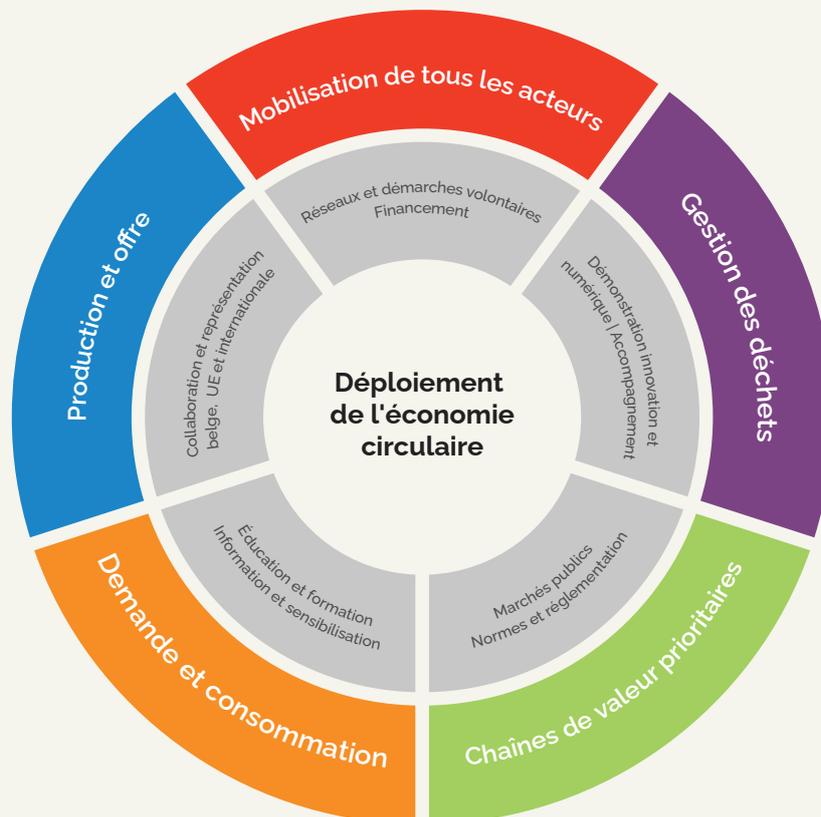
Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- > Remplacer les ressources fossiles ou produites de manière non durable, par des ressources renouvelables et largement disponibles, partout où cela est possible pour 2050 ;
- > Augmenter de 25 % la productivité des ressources (rapport entre le produit intérieur brut et la consommation intérieure de ressources en Wallonie) entre 2020 et 2035, ce qui implique un découplage absolu entre l'évolution du PIB et celle de la consommation de matières premières ;
- > Diminuer de 25 % la demande directe en matières (DMI) et la consommation intérieure de matières (DMC) de la Wallonie d'ici 2030 par rapport à l'année 2013 ;
- > Augmenter de 20 % les emplois wallons contribuant directement et indirectement à l'économie circulaire d'ici 2025 (c'est-à-dire une évolution de 6,8 % en 2017 à 8,2 % en 2025) ;
- > Doubler le nombre d'entreprises wallonnes ayant des pratiques d'économie circulaire d'ici 2025 ;
- > Faire passer la production moyenne d'ordures ménagères brutes en Wallonie sous la barre des 100 kg par habitant et par an à l'horizon 2025 ;
- > Réduire de 2 kg par habitant les déchets des équipements électriques et électroniques d'ici 2025 (c'est-à-dire de 22,5 kg par habitant à 20,5 kg par habitant) grâce la réparation et à l'économie de la fonctionnalité ;

- > Atteindre une quantité de biens réutilisés de minimum 8 kg par habitant et par an à l'horizon 2025 ;
- > Collecter et recycler au minimum 95 % des emballages ménagers d'ici 2025 ;
- > En ce qui concerne les matériaux d'emballages ménagers et industriels, atteindre des pourcentages de recyclage supérieurs à 90 % en poids pour le verre, le papier/carton, les cartons à boissons et les métaux ferreux, à 75 % en poids pour l'aluminium et à 80 % en poids pour le bois à l'horizon 2025 ;
- > Atteindre un pourcentage minimal de recyclage de 70 % en poids pour les déchets d'emballages en plastique d'origine ménagère et de 65 % en poids pour les déchets d'emballages en plastiques d'origine industrielle à l'horizon 2030 ;
- > Atteindre un taux de valorisation des véhicules hors d'usage supérieur à 95 % à l'horizon 2025 ;
- > Utiliser au moins 30 % de granulats recyclés dans les chantiers publics ;
- > Diminuer l'incinération des déchets de minimum 50 % entre 2019 et 2027.

La Stratégie est divisée en 5 axes d'action :

Ces 5 axes d'action abordent les piliers de l'économie circulaire :



Production et offre de biens et services : ce domaine porte notamment sur la production et l'offre de services au travers **d'un approvisionnement durable en ressources** (incluant l'économie bio-basée) qu'elles soient renouvelables ou non, à **l'écoconception**, au développement de **la symbiose industrielle** et au renforcement de **l'économie de la fonctionnalité** ;



Consommation et demande de biens et services : ce domaine porte notamment sur **la consommation responsable, la consommation collaborative, l'allongement de la durée d'usage** (notamment le recours au réemploi et à la réparation) et les changements de comportements ;



Mobilisation des acteurs : ce domaine est relatif au rôle des acteurs dans la transition vers une économie circulaire. La mise en œuvre de cette transition nécessite l'implication de différents acteurs tels que le secteur public, les entreprises, le secteur associatif, les citoyens, les villes et les communes. Tous les acteurs ont un rôle à jouer et il est essentiel de les inclure dans le déploiement des boucles de valeur et d'encourager les partenariats dans les projets en économie circulaire ;



Gestion des déchets-ressources : ce domaine porte sur les différentes stratégies de prévention et de gestion des déchets et matières en se basant sur l'échelle de Lansik et l'échelle de Moerman (pour les déchets alimentaires). Même si la production et la consommation responsables, ainsi que la gestion efficace des sous-produits, sont de nature à limiter la production des déchets (prévention, réduction à la source), la gestion des déchets générés doit favoriser **la valorisation de la matière (recyclage, compostage)** et quand c'est pertinent, la valorisation énergétique ;



Mise en place de chaînes de valeurs prioritaires : ce domaine porte sur six chaînes de valeurs identifiées comme prioritaires pour la Wallonie, c'est-à-dire la construction et les bâtiments, l'industrie alimentaire et les systèmes alimentaires, les matières plastiques, la métallurgie et les batteries, l'eau et les textiles.

Dans une volonté de renforcer la compétitivité de la Wallonie à travers les synergies et complémentarités interrégionales et d'activer les leviers européens, la sélection des chaînes de valeur prioritaires pour la Stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire s'est opérée au croisement des thématiques européennes avec les forces et ambitions de la Wallonie.

Les axes et les ambitions de la Stratégie sont interconnectés afin que leurs mesures se renforcent mutuellement. Par exemple, l'éco-conception et la prévention sont à la fois abordées dans l'axe relatif à la production de biens et services et dans l'axe concernant la gestion des déchets.

Ces 5 axes couvrent les 10 ambitions de la Wallonie en économie circulaire, qui sont présentées ci-dessous :

- > Ambition 1 : Être une Région avec un écosystème économique et industriel engagé dans l'économie circulaire ;
- > Ambition 2 : Être une Région pionnière dans les innovations circulaires et leader au niveau européen ;
- > Ambition 3 : Être une Région qui gère et exploite ses ressources naturelles de manière circulaire (eau, bois, sols, biomasse, etc.) ;
- > Ambition 4 : Mettre en capacité les consommateurs ;
- > Ambition 5 : Faire de la Région un acteur exemplaire ;
- > Ambition 6 : Informer, éduquer et former tous les acteurs à l'économie circulaire ;
- > Ambition 7 : Mettre en place une dynamique pérenne avec les acteurs de la Région ;
- > Ambition 8 : Faire de la prévention des déchets une opportunité pour tous ;
- > Ambition 9 : Améliorer les connaissances relatives aux déchets-ressources ;
- > Ambition 10 : Amplifier la politique de tri à la source et le meilleur traitement des déchets.

Derrière ces 10 ambitions, se trouvent 61 mesures permettant une concrétisation de ces ambitions. Ces mesures sont elles-mêmes déclinées en 184 actions¹¹.

11. Toutes les mesures et actions sont listées dans ce rapport en annexe.

Ces mesures et actions font appel à 9 leviers d'action pour déployer l'économie circulaire en Wallonie :

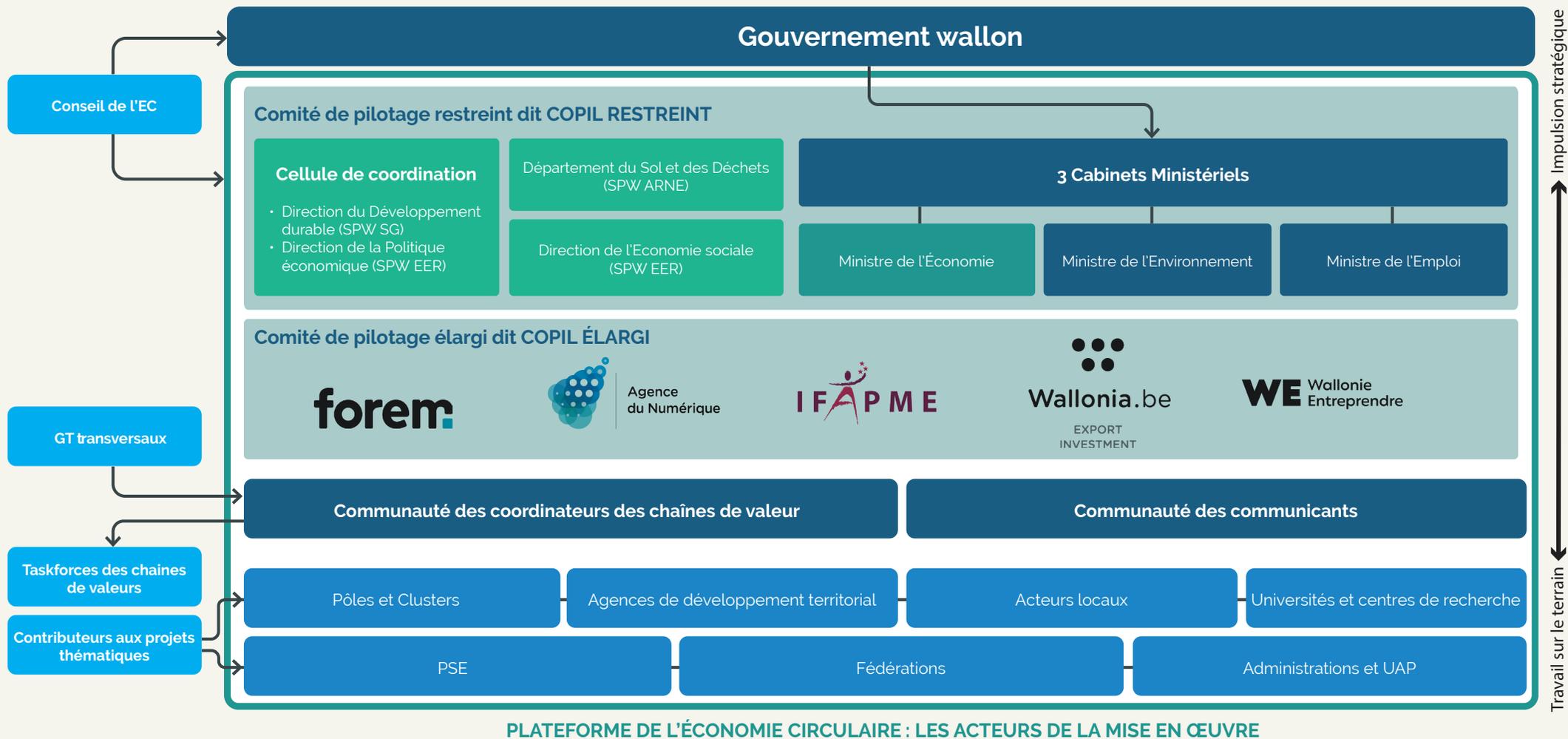
1. Les normes et les réglementations
2. Le financement
3. Les marchés publics
4. La démonstration, l'innovation et le numérique
5. L'accompagnement
6. Les réseaux et les démarches volontaires
7. L'éducation et la formation
8. L'information et la sensibilisation
9. La collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international

2.3. Présentation de la Gouvernance

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la Stratégie, une série d'instances de gouvernance ont été mises en place. Elles sont composées d'un Comité de pilotage, d'un Conseil de l'Économie circulaire¹² et d'une Plateforme d'Économie circulaire. Le schéma ci-dessous illustre les interactions entre ces organes. Un récapitulatif des réunions qui ont eu dans le cadre de cette gouvernance sera présenté à la fin de ce chapitre.

La Cellule de coordination de la Stratégie est composée de la Direction du Développement durable (SPW Secrétariat Général) et de la Direction de la Politique économique (Département de la compétitivité et de l'Innovation du SPW Economie, Emploi et Recherche). Cette Cellule est en charge du pilotage opérationnel, de la coordination des actions, de la gestion budgétaire et administrative ainsi que du secrétariat de ces 3 instances.

12. Certaines de ces instances ont déjà été mises en place lors de l'élaboration de la Stratégie Circular Wallonia.



2.3.1. Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage assure le suivi stratégique de la mise en œuvre de la Stratégie, veille à la circulation de l'information, à la cohérence, et à la bonne coopération des parties prenantes.

Le Comité de pilotage est un organe de décision et de suivi stratégique. La Stratégie prévoit :

1. **Un Comité de pilotage restreint** composé de la Cellule de coordination (Direction du Développement durable [SPW-SG] et Direction de la Politique économique [SPW-EER]), du cabinet du ministre de l'Économie, du cabinet de la ministre de l'Emploi et de l'Économie sociale et du cabinet de la ministre de l'Environnement¹³, du Département du Sol et des Déchets (SPW ARNE) et de la Direction de l'Économie sociale du SPW EER ;

Le Comité de pilotage restreint était à l'origine uniquement composé des différents cabinets des Ministres ainsi que de la Cellule de coordination. Depuis août 2022, il a été décidé d'inclure le Département du Sol et des Déchets (SPW ARNE) et la Direction de l'Économie sociale du SPW EER dans le comité de pilotage restreint pour renforcer les liens entre les travaux menés par les entités du SPW.

2. **Un Comité de pilotage élargi** composé des membres du comité de pilotage restreint, le Forem, l'IFAPME, l'AWEX, l'Agence du Numérique et les outils financiers régionaux (Wallonie Entreprendre).

Le Comité de pilotage élargi était à l'origine sollicité une fois par an. Depuis fin 2023, il a été décidé d'inclure le Forem, l'IFAPME, l'AWEX et l'Agence du Numérique. Il est également prévu de réunir cet organe 2 fois par an afin de renforcer l'échanger et les liens entre les travaux menés par les différents partenaires.

2.3.2. Plateforme d'Économie circulaire

La Plateforme d'Économie circulaire est un organe participatif qui regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans le cadre de la mise en œuvre de Circular Wallonia. Elle vise à faciliter la collaboration entre les différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie. Elle permet également de recueillir les suggestions des parties prenantes afin notamment d'améliorer la mise en œuvre de la Stratégie. Si une réunion de la Plateforme s'est tenue au début de la Stratégie, en 2021, cela n'a plus été le cas les années suivantes. Il a été décidé de réactiver la Plateforme en 2024, en proposant une réunion annuelle à ses membres. Cela a pour objectif de créer de l'échange et des synergies entre les différents membres qui composent la Plateforme.

Plusieurs groupes de travail ont par ailleurs été mis en place dans le cadre de cette plateforme pour assurer la bonne mise en œuvre de Circular Wallonia. Il s'agit de :

- > Une taskforce spécifique par chaîne de valeur, composée des principales parties prenantes a été mise en place. Les travaux de celles-ci sont présidés par les « coordinateurs de chaînes de valeur ». La thématique transversale du biosourcé ne possède pas de taskforce spécifique mais vient alimenter les taskforces pertinentes. Ces taskforces rassemblent différents organismes tels que des centres de recherche, fédérations, entreprises, associations, pôles, clusters et acteurs publics. Chaque taskforce regroupe donc des acteurs clés et pionniers sur lesquels s'appuyer pour mettre en œuvre les actions de la stratégie, renforcer ou initier des projets et identifier les mesures à développer et les leviers financiers (publics et privés) à mobiliser.
- > La Communauté des coordinateurs des chaînes de valeur : elle rassemble les coordinateurs des chaînes de valeur et les membres de la Direction de la Politique économique de la Cellule de coordination.

13. Depuis août 2022, il a été décidé d'inclure le Département du Sol et des Déchets (SPW ARNE) et la Direction de l'Économie sociale du SPW EER dans le comité de pilotage restreint pour renforcer les liens entre les travaux menés par les entités du SPW.

Elle vise à coordonner et à échanger les pratiques entre les coordinateurs des chaînes de valeur, afin notamment d'identifier les synergies possibles. Cette communauté se réunit approximativement toutes les six semaines et est une communauté de pratiques où les membres peuvent offrir et trouver de l'aide pour les défis auxquels ils font face dans leur mission.

- > La Communauté des communicants : elle permet un échange régulier entre les responsables communication des différentes entités porteuses d'action et les partenaires ayant des contacts privilégiés avec les entreprises wallonnes, sur les différents sujets de communication qui concernent Circular Wallonia (site web, campagne de communication, etc.). Elle favorise les synergies et les échanges d'informations afin d'assurer un bon relais des différentes communications relatives à l'économie circulaire en Région wallonne (événements, formations, appel à projets, etc.).
- > La Communauté des facilitateurs en symbiose industrielle : elle a été créée à la suite de la mise en place de facilitateurs en symbiose industrielle sur les parcs d'activités économiques. Cette action, se référant à la mesure 2 de la Stratégie, a pour objectif de renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire en Région wallonne. Ce groupe permet de réunir ces facilitateurs, de créer du lien entre eux et d'échanger leurs bonnes pratiques, informations et conseils en matière de symbiose industrielle. À terme, cette communauté se réunira tous les 3 à 4 mois selon leurs besoins.

2.3.3. Conseil de l'Économie circulaire

Dans le cadre de la stratégie de déploiement de l'économie circulaire, la Wallonie a mis en place un Conseil de l'Économie circulaire pour une durée de 4 ans.

Le Conseil de l'Économie circulaire est un organe indépendant prévu dans la gouvernance de la Stratégie dont l'objectif principal est d'apporter un regard et des expertises externes, alimentés au travers d'avis de personnalités ancrées dans la réalité de terrain. Le Conseil de l'Économie Circulaire est chargé de ce qui suit :

1. Veiller à la pertinence et à la cohérence des décisions prises et des actions menées¹⁴ dans le cadre de la Stratégie Circular Wallonia ;
2. Émettre des avis et des recommandations au Gouvernement via le ministre de l'Économie sur la mise en œuvre de la Stratégie Circular Wallonia et sur l'actualisation des mesures et des actions prises dans les chaînes de valeur prioritaires, en ce compris pour l'évaluation en fin de parcours de la Stratégie ;
3. Identifier les enjeux majeurs liés à l'économie circulaire, les pratiques internationales les plus pertinentes et dégager les mécanismes vertueux à mettre en place pour stimuler l'économie circulaire en Wallonie ;
4. Agir comme vigile du Gouvernement pour garantir que les travaux en matière d'économie circulaire avancent suffisamment rapidement ;
5. Agir comme garant que les actions et travaux menés par les pouvoirs publics correspondent aux besoins observés sur le terrain. Ce Conseil est chargé de remettre un avis chaque année sur la mise en œuvre de la Stratégie et de rédiger des avis d'opportunité de sa propre initiative.

Le Conseil de l'Économie circulaire se compose de 6 membres issus du monde entrepreneurial, académique et associatif, et combine des experts « généralistes » en économie circulaire et des experts « thématiques » en

14. On entend par décisions et actions menées dans le cadre de la Stratégie Circular Wallonia, celles émanant des pouvoirs publics uniquement.

lien avec les chaînes de valeur prioritaires pour le déploiement de l'économie circulaire (l'eau, la construction, les textiles, l'alimentation, les plastiques, la métallurgie).

Les membres du Conseil ont été désignés par le Gouvernement wallon en juillet 2022, sur la base de la décision du jury de sélection. Ils sont les suivants : Monsieur Pierre-François Bareel, Monsieur Thomas Bauwens, Madame Sylvie Meekers, Madame Aurore Richel, Madame Sophie Trachte et Monsieur Jean-Baptiste Verjans.

Leurs travaux ont effectivement démarré en septembre 2022 et les deux premiers avis ont été rédigés en 2023. Le Conseil a élu en novembre 2022 la Présidente du Conseil, Madame Sylvie Meekers ainsi que la Vice-Présidente du Conseil, Madame Aurore Richel.

2.3.4. Aperçu des réunions organisées dans la Gouvernance depuis le lancement de la Stratégie

11 réunions du COPIL restreint :

- > 4 réunions en 2021
- > 4 réunions en 2022
- > 3 réunions en 2023

3 réunions du COPIL élargi :

- > 1 réunion en 2021
- > 1 réunion en 2022
- > 1 réunion en 2023

12 réunions de la Communauté des coordinateurs :

- > 1 réunion en 2021
- > 5 réunions en 2022
- > 6 réunions en 2023

5 réunions de la Communauté des communicants :

- > 1 réunion en 2021
- > 1 réunion en 2022
- > 3 réunions en 2023

6 réunions du Conseil de l'Économie circulaire :

- > 2 réunions en 2022
- > 4 réunions en 2023

2 réunions de la Plateforme de l'EC :

- > 1 réunion en 2021
- > 1 réunion en 2024

2.3.5. Articulation avec d'autres stratégies

La stratégie Circular Wallonia est liée à plusieurs autres stratégies et plans d'actions :

- > **Le Plan wallon Déchets-Ressources (PWD-R)**, adopté par le Gouvernement wallon le 22 mars 2018 :

L'économie circulaire est au cœur de la mise en œuvre du PWD-R (voir axe 4 de Circular Wallonia). L'inscription dans le droit wallon de la hiérarchie des déchets, du tri et de la valorisation des déchets (désormais compris comme des matières ou ressources à part entière) et de la responsabilité élargie des producteurs, a au fil du temps fait évoluer une politique des déchets initialement axée sur le développement d'exutoires pour le contenu des poubelles vers une approche du cycle de vie dans sa globalité, offrant de nouvelles perspectives, et promouvant de nouvelles responsabilités.

- > **La nouvelle Stratégie Wallonne de Spécialisation Intelligente (S3)**, adoptée par le Gouvernement wallon en mars 2021 :

La Stratégie régionale de spécialisation intelligente (S3) constitue la nouvelle feuille de route de l'innovation en Wallonie pour la période 2021-2027. Son objectif principal est de répondre aux défis sociétaux et aux exigences du marché tout en renforçant la compétitivité régionale par le biais de l'innovation. Parmi les cinq domaines d'innovation stratégiques identifiés par la Wallonie, les principes d'une économie circulaire sont directement impliqués dans l'un d'eux : les matériaux circulaires, et indirectement dans les autres : les innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs, les systèmes énergétiques et habitats durables, ainsi que les chaînes agroalimentaires du futur et la gestion innovante de l'environnement.

- > **Le Plan de Relance wallon**, adopté par le Gouvernement wallon en octobre 2021 :

Avec un budget de plus de 7 milliards d'euros, le Plan de Relance de la Wallonie (PRW) comporte plus de 300 projets qui doivent permettre à la Région de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels, ainsi qu'aux impacts des différentes crises (Covid, inondations). En mars 2022, le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux ont identifié une quarantaine de projets prioritaires au sein du PRW. Le projet 161 a été choisi pour figurer parmi ces projets. Ce projet est constitué d'un portefeuille de 15 sous-projets en lien avec l'économie circulaire et faisant partie des mesures préexistantes de Circular Wallonia. Grâce à ce Plan de Relance, des enveloppes budgétaires supplémentaires ont permis d'être débloquées pour ces projets.

- > **Le Plan Air Climat Énergie (PACE)**, adopté par le Gouvernement wallon en mars 2023 :

Le PACE est un plan qui vise à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre, à doubler les énergies renouvelables d'ici à 2030, à améliorer la qualité de l'air et à réduire la précarité énergétique. Il engage la Wallonie dans un processus de transformations, qui impliquent tous les pans de la société et de l'économie. Il a pour ambition d'augmenter la résilience face aux impacts présents et futurs des dérèglements climatiques sur son territoire. La mesure 3.5.9 est dédiée à l'économie circulaire : « Généraliser l'économie circulaire et de la fonctionnalité ».

- > **La Stratégie de la commande publique responsable**, adopté par le Gouvernement wallon en juin 2023 :

Cette Stratégie a pour enjeu majeur de faire évoluer la vision de la commande publique qui ne doit plus être vue comme un simple processus administratif, juridique et budgétaire, mais comme un outil essentiel à l'atteinte des objectifs économiques, environnementaux et sociaux de la Région wallonne.

Cette stratégie prend appui sur les projets 302 et 303 du Plan de relance de Wallonie, respectivement déclinés en cinq et douze actions, et qui vise à faciliter l'accès des PME et TPE aux marchés publics et à renforcer la dynamique d'achats publics responsables en Wallonie.

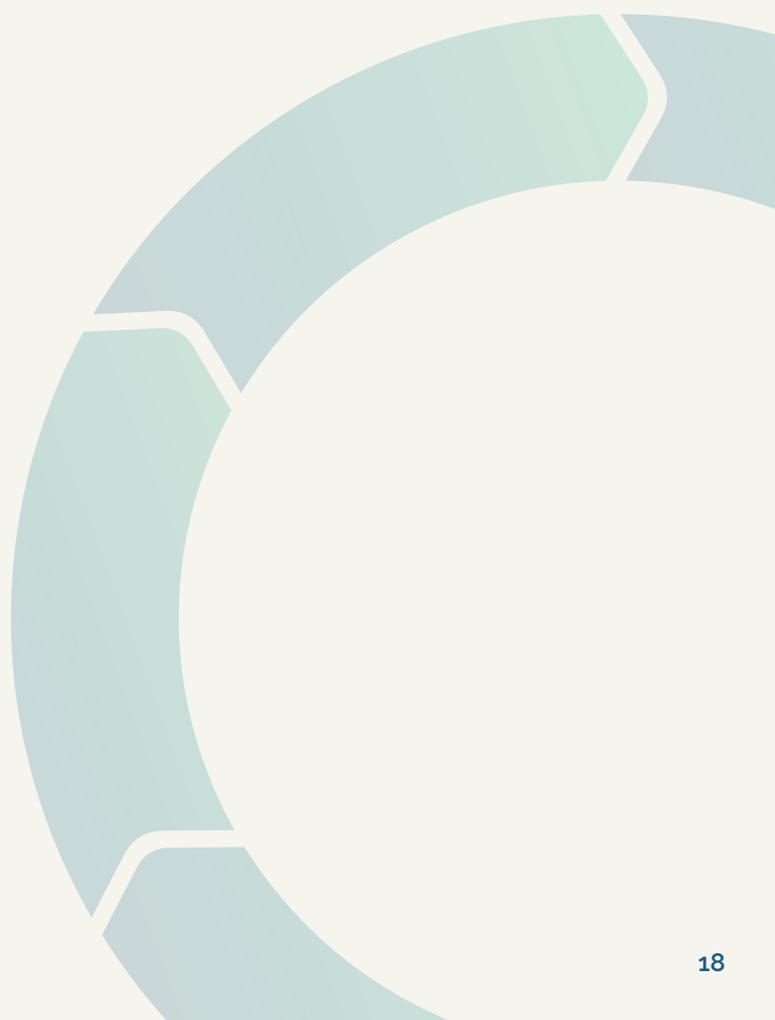
Le lien avec l'économie circulaire se retrouve notamment dans l'action 303E (du Plan de Relance wallon), portant sur la mise en place d'un réseau de Facilitateurs en clauses environnementales et circulaires en matière de construction et rénovation. L'objectif de ce dispositif est double :

D'une part, fournir à tous les acteurs de la construction un accompagnement technique, juridique et économique dans le domaine de la construction et de la rénovation durables des bâtiments, incluant un soutien dans leurs démarches d'intégration et de mise en œuvre de clauses environnementales et circulaires;

D'autre part, recenser toutes les demandes, questions et réponses transmises dans le cadre de cet accompagnement en vue de développer des outils, supports de communication et bonnes pratiques en matière de construction et rénovation durable.

- > **Le Plan REGAL (réduction des gaspillages alimentaires) 2.0 revu et actualisé**, adopté en février 2018 par le Gouvernement wallon :

Circular Wallonia est aussi liée à ce plan plus spécifique qui vise à lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires. Son objectif : réduire de 30 % les pertes et gaspillages alimentaires d'ici 2025, au niveau des différents maillons de la chaîne alimentaire. Il contient 17 actions. L'action 10 « Réduire les pertes et gaspillages alimentaires au niveau des processus de transformation des denrées alimentaires et de la création/utilisation des emballages via la mise en œuvre de projets de recherche au sein du pôle de compétitivité Wagralim » est en lien avec l'économie circulaire. L'action vise aussi à sensibiliser les porteurs de projets aux pertes et gaspillages alimentaires en amont en incluant, dans une réflexion globale sur l'économie circulaire, un volet relatif à la prévention des déchets dans le canevas utilisé pour construire les dossiers de recherche.



3. Principales avancées

3.1. Etat de mise en œuvre des actions

3.1.1. Méthodologie

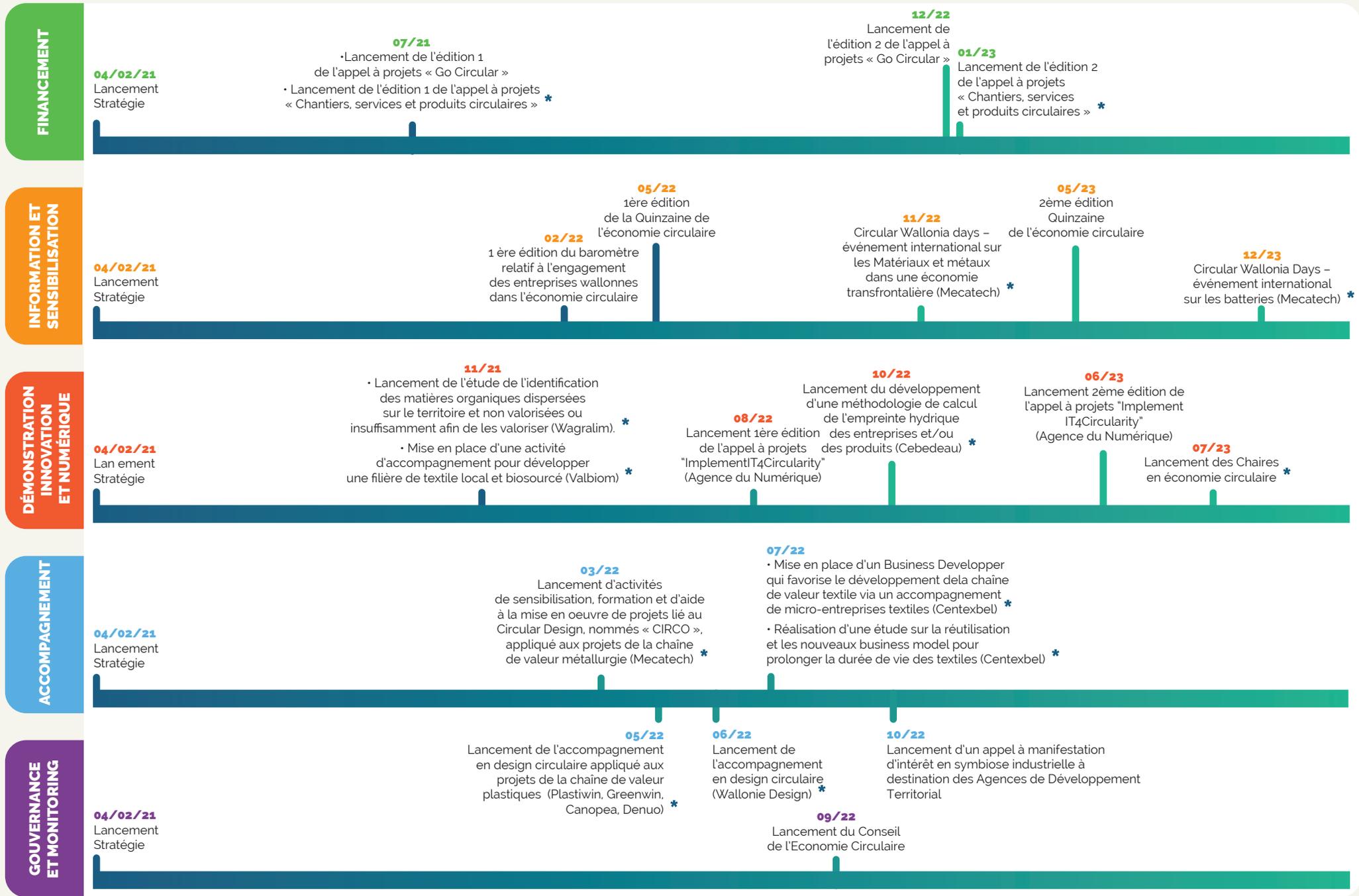
Les actions analysées pour présenter cet état de mise en œuvre comprennent celles initialement proposées dans le texte de la Stratégie, ainsi que celles qui ont été adaptées/complétées selon l'évolution de la Stratégie au cours de ces 3 années de mise en œuvre, en réponse aux réalités du terrain.

L'ensemble des actions de la Stratégie est présenté sous forme de tableau, les classant par axe et par mesure. Le tableau se trouve en annexe. Il présente les acteurs qui portent l'action, le(s) livrable(s) attendu(s), le levier d'action principal actionné, et leur stade d'avancement. Les informations dans ce tableau couvrent la période du 4 février 2021 au 31 décembre 2023.

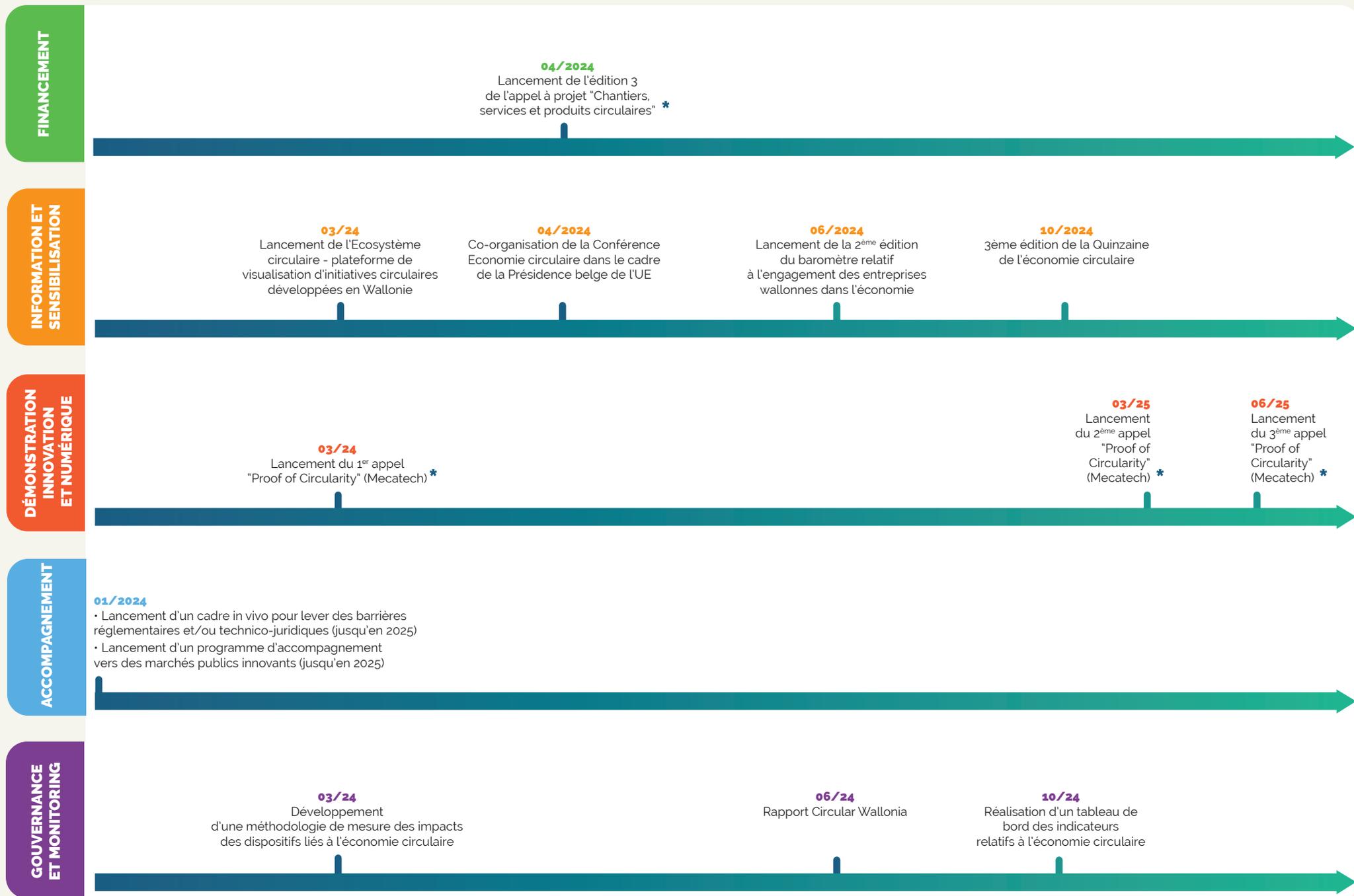
Cette section présente une analyse globale de ce tableau. Signalons toutefois que si le tableau en annexe comprend certaines actions relatives à l'axe 4 – actions du PWD-R¹⁵, l'analyse faite dans cette section ne comprend pas l'axe 4. Pour cet axe, et afin d'en donner une vue exhaustive, nous renvoyons le lecteur vers l'évaluation du Plan wallon des Déchets-Ressources (PWD-R) pour plus d'informations. Le PWD-R fait en effet l'objet d'un rapportage spécifique séparé, raison pour laquelle seules des informations succinctes non exhaustives sont reprises dans le présent tableau de suivi.

15. Le numéro de l'action possède un astérisque lorsque celle-ci contient au moins en partie des données provenant d'actions liées au PWD-R.





15. * Les projets possédant un astérisque sont les projets liés aux chaînes de valeur prioritaires.



15. * Les projets possédant un astérisque sont les projets liés aux chaînes de valeur prioritaires.

3.1.3. Etat de mise en œuvre des actions : tableau récapitulatif

Ce tableau présente les différents stades d'avancement qui peuvent être attribués à chaque action.

Statut/stade d'avancement	Signification
Réalisé	Lorsque l'action est finalisée et que le(s) livrable(s) a ou ont été produit(s).
En phase de finalisation	Lorsque la mise en œuvre de l'action est presque terminée (mise en œuvre réalisée à > 75 %).
En phase de réalisation	Lorsque la mise en œuvre concrète de l'action a démarré depuis le 4 février 2021 (date d'adoption de Circular Wallonia par le Gouvernement wallon), mais qu'elle n'est pas finalisée au 31 décembre 2023 (mise en œuvre réalisée à < 75%).
En phase de planification	Lorsque l'action est prévue, mais que sa mise en œuvre aura lieu après le 31 décembre 2023.
Non initié	Lorsqu'il n'est pas certain que l'action soit mise en œuvre.
Sans donnée	Lorsqu'aucune donnée n'a pu être collectée sur l'avancement de l'action dans les délais prévus.

Il est important de signaler que le degré d'informations fourni sur l'état d'avancement de chaque action diffère, car les données reçues par les différents porteurs de projets ont des niveaux de précision distincts.

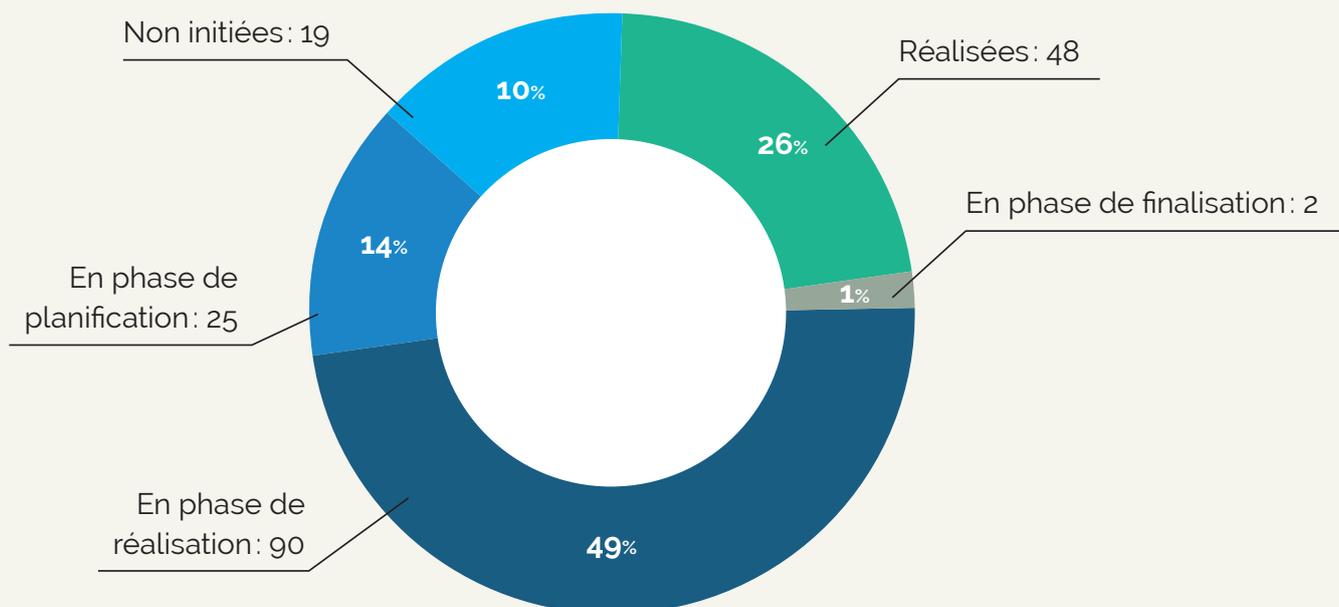
Les analyses effectuées dans le cadre de ce rapport prennent en compte ce niveau de précision variable des données récoltées.



3.1.4. Etat de mise en œuvre : analyse globale

Grphe 1 : l'état d'avancement des actions (nombre d'actions dans chaque statut d'avancement)

Le graphe 1 montre que 26 % des actions sont réalisées, près de la moitié (49 %) des actions sont au stade de réalisation, 1 % des actions sont en phase de finalisation, 14 % sont en phase de planification et 10 % ne sont pas initiés. **Près de 90 % des actions sont en cours.**

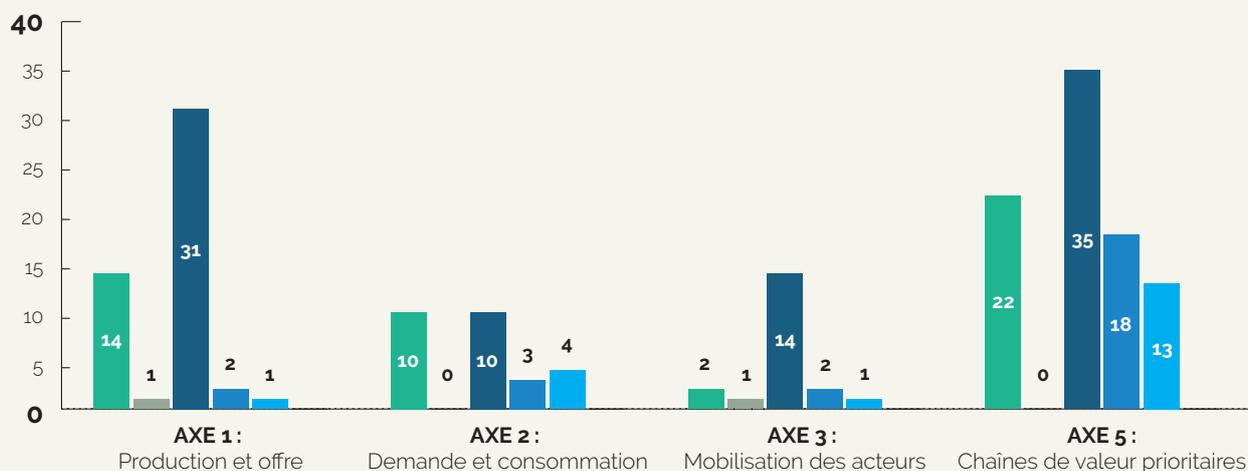


Analyse par axe

Tableau 1 : état d'avancement des actions par axe

	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 5	Total
Réalisé	14	10	2	22	48
En phase de finalisation	1	0	1	0	2
En phase de réalisation	31	10	14	35	90
En phase de planification	2	3	2	18	25
Non initié	1	4	1	13	19
Sans donnée	0	0	0	0	0
Total	49	27	20	88	184

Graph 2 : état d'avancement des actions par axe



STATUT DE L'ACTION : Réalisé En phase de finalisation En phase de réalisation En phase de planification Non initié

L'axe 5 (chaînes de valeur prioritaires) est l'axe qui possède le plus d'actions (88 actions, soit près de 48% des actions), suivi de l'axe 1 (production et offre). L'axe 2 (demande et consommation) et l'axe 3 (mobilisation des acteurs) sont les axes qui possèdent le moins d'actions (respectivement 27 et 20 actions).

Analyse par levier

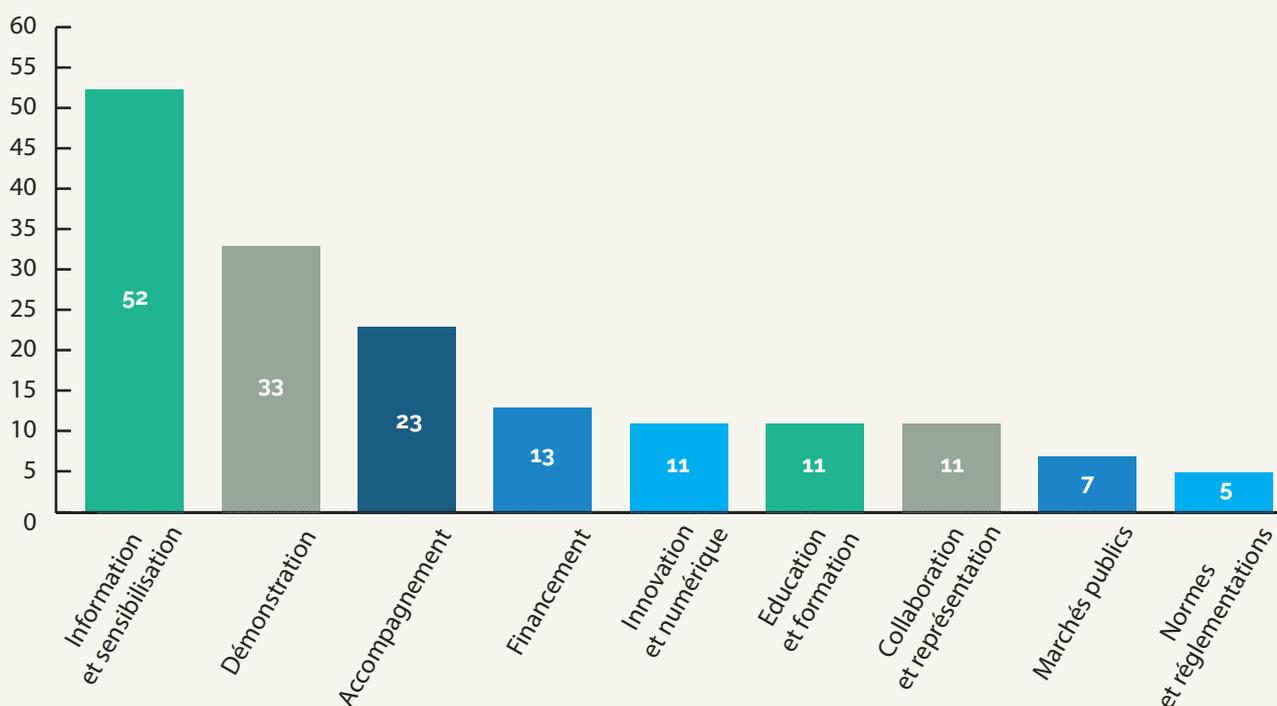
Pour rappel, la Stratégie possède 9 leviers : Le financement ; les marchés publics ; la démonstration, l'innovation et le numérique ; l'accompagnement ; les réseaux et les démarches volontaires ; l'éducation et la formation ; l'information et la sensibilisation ; la collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international

et les normes et les réglementations. L'analyse se concentre sur les leviers principaux identifiés pour chaque action.

Tableau 2 : actions classées par levier

	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 5	Total
Financement	8	2	0	3	13
Accompagnement	7	2	1	13	23
Réseaux et démarches volontaires	4	3	2	2	11
Marchés publics	3	4	0	0	7
Information et sensibilisation	6	9	3	34	52
Démonstration, innovation et numérique	12	0	4	17	33
Collaboration au niveau belge, européen et international	4	2	2	2	10
Normes et réglementations	3	0	0	2	5
Education et formation	1	1	7	2	11
					165¹⁶

Graphe 3 : nombre d'actions initiées classées par levier



16. Les 19 actions non initiées ne sont pas incluses dans ce tableau.

Financement

La Stratégie compte 13 actions qui concernent le financement. La majorité de ces actions relèvent de l'axe 1 (8 actions).

Marchés publics

La Stratégie compte 7 actions qui concernent les marchés publics. Ces actions font partie de l'axe 1 (3 actions) et de l'axe 2 (4 actions).

Démonstration, innovation et numérique

La Stratégie compte 33 actions qui concernent la démonstration, l'innovation et le numérique. Environ la moitié de ces actions concernent l'axe 5 (17 actions), ensuite l'axe 1 (12 actions). Enfin, 4 actions sont en lien avec l'axe 3. **Ce levier est le second levier qui compte le plus d'actions dans le cadre de la Stratégie (près de 20% des actions).**

Accompagnement

La Stratégie compte 23 actions qui concernent l'accompagnement. L'axe 5 inclut le plus d'actions relevant de ce levier (13 actions). Ensuite, 7 actions concernent l'axe 1, 2 actions l'axe 2 et une action l'axe 1.

Réseaux et démarches volontaires

La Stratégie compte 11 actions qui concernent les réseaux et démarches volontaires. 4 actions font partie de l'axe 1, 3 actions de l'axe 2, et 2 actions dans l'axe 3 et 5.

Education et formation

La Stratégie compte 11 actions qui concernent l'éducation et la formation. La majorité des actions de ce levier relèvent de l'axe 3 (7 actions). L'axe 5 contient 2 actions et l'axe 1 et 2 contiennent 1 action en lien avec ce levier.

Information et sensibilisation

La Stratégie compte 52 actions qui concernent l'information et la sensibilisation. **Ce levier est le levier le plus représenté** avec près de 32 % des actions initiées qui concernent ce levier (52 actions sur 165). La majorité de ces actions font partie de l'axe 5 (34 actions), 9 actions font partie de l'axe 2 et respectivement 6 et 3 actions font partie de l'axe 1 et 3.

Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international

La Stratégie compte 10 actions qui concernent la collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international. 4 actions font partie de l'axe 1, et 2 actions font partie chacun des axes 2, 3 et 5.

Normes et réglementations

La Stratégie compte 5 actions qui concernent les normes et les réglementations. 3 actions concernent l'axe 1 et 2 actions l'axe 5. Ce levier est actuellement le levier le moins représenté dans la Stratégie.

3.2. Résultats

Dans le cadre du suivi de la Stratégie Circular Wallonia et de l'évaluation de sa mise en œuvre, une série d'indicateurs ont été mis en place, de manière à agréger l'appréciation de certaines réalisations.

Ces indicateurs permettent de fournir une image précise de l'état d'avancement de la Stratégie et des actions réalisées dans le cadre de celle-ci.

La mesure des effets et des résultats de la Stratégie interviendra dans le cadre d'un second rapport dédié à l'implémentation de l'économie circulaire en Wallonie au regard d'indicateurs macroéconomiques sociaux et environnementaux.

Les principaux résultats sont présentés sur la page suivante. Le détail de la construction des indicateurs est expliqué dans ce chapitre.

3.3. Méthodologie

Cette section présente une vision consolidée de ce qui a été réalisé dans le cadre de la Stratégie entre le 4 février et le 31 décembre 2023. Pour ce faire, 10 indicateurs de réalisations et de résultats ont été définis.

Au vu du grand nombre d'actions, mesures et ambitions, les indicateurs ont été définis en fonction des principaux leviers d'actions clés de la Stratégie. Ils ont par ailleurs fait l'objet d'une consultation avec les différentes parties prenantes.

Les données portent sur les actions ayant directement un lien avec Circular Wallonia et s'arrêtent au 31 décembre 2023. Les données portent sur les actions et les budgets ayant directement un lien avec Circular Wallonia et s'arrêtent au 31 décembre 2023. Les données liées à l'axe 4 et au PWD-R ne sont pas reprises ici car cela fait partie d'un rapportage spécifique au PWD-R séparé de cet exercice. Néanmoins, certaines actions en lien avec le PWD-R et d'autres axes de Circular Wallonia que l'axe 4 sont compris dans l'analyse. Une mention est systématiquement ajoutée pour le préciser.

Dans certains cas, aucune donnée n'a pu être récoltée, c'est le cas de certaines actions générales pour lesquelles la contribution de l'action à l'économie circulaire n'a pu être mesurée. Dans d'autres cas, les données ne sont pas encore disponibles. Dans ces cas, une mention est ajoutée aux indicateurs pour le préciser.

Pour rappel, ce rapport ne cherche pas à mesurer l'impact de chacune de ces actions.

3.4. Présentation des indicateurs

Les indicateurs agrégés sont les suivants :

Indicateurs agrégés (IA)	
IA 1	Nombre de dispositifs adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire
IA 2	Nombre d'outils produits pour accroître les connaissances
IA 3	Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires
IA 4	Nombre d'entreprises financées par la Région wallonne pour soutenir leur transition circulaire

IA 5	Nombre d'organisations accompagnées par la Région wallonne dans leur transition circulaire
IA 6	Budget total octroyé par la Région wallonne pour entamer sa transition circulaire
IA 7	Nombre de marchés publics lancés intégrant des clauses d'économie circulaire
IA 8	Nombre de personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire
IA 9	Nombre de personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire
IA 10	Nombre d'organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia

Ces indicateurs agrégés peuvent être appréhendés au travers de différentes grilles de lecture.

Au travers des objectifs opérationnels :

Objectifs opérationnels (OO)	Indicateurs agrégés (IA)
<ul style="list-style-type: none"> > Plus de 1 000 entreprises accompagnées en vue de leur transition vers une économie circulaire d'ici fin 2023 ; > Plus de 1 000 entreprises ayant finalisé un diagnostic sur l'utilisation efficace des ressources d'ici fin 2023 et plus de 600 entreprises ayant initié un plan d'actions d'utilisation efficace des ressources visant la circularité d'ici fin 2023 ; > Plus de 150 entreprises ayant optimisé leur processus logistique d'ici 2025 ; > 30 % des entreprises wallonnes réaliseront des achats intégrant les principes de l'économie circulaire d'ici 2025. 	IA 5 : Nombre d'organismes accompagnés par la Région wallonne dans leur transition circulaire
<ul style="list-style-type: none"> > Doubler le budget Recherche, développement et innovation (RDI) consacré au soutien des approches d'économie circulaire afin d'atteindre sur la période 2020-2025, un budget annuel de 14 millions d'euros 	IA 6 : Budget total octroyé par la Région wallonne pour entamer sa transition circulaire
<ul style="list-style-type: none"> > Lancer au moins 25 marchés publics innovants et/ou pré-commerciaux d'ici 2025 ; > 50 % des marchés publics régionaux pertinents intégreront une réflexion ou des critères circulaires ; > 75 % des marchés d'achats de matériel ICT du SPW et des UAP seront circulaires et éthiques ; > Tous les marchés de démolition/déconstruction du SPW et des UAP et des marchés subsidiés prévoiront un inventaire des matériaux et une déconstruction sélective ; > Des matériaux de réemploi seront utilisés dans tous les marchés de travaux du SPW et progressivement dans les travaux subsidiés par la Région wallonne. 	IA 7 : Nombre de marchés publics lancés intégrant des clauses en économie circulaire

<ul style="list-style-type: none"> > 5 000 personnes seront formées sur un sujet en lien avec les métiers de l'économie circulaire d'ici 2025. 	IA 8 : Nombre de personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire
<ul style="list-style-type: none"> > 80 % des entreprises wallonnes connaîtront le concept d'économie circulaire d'ici 2025; > 2 000 opérateurs économiques seront sensibilisés à l'économie circulaire via des événements de formation et de sensibilisation d'ici 2025; > Plus de 5 000 personnes participeront à la 2e édition de la semaine de l'économie circulaire en 2022. 	IA 9 : Nombre de personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire

Les indicateurs suivants ne sont pas directement en lien avec des objectifs stratégiques :

- > IA 1 : Nombre de dispositifs adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire ;
- > IA 2 : Nombre d'outils visant à renforcer les connaissances ;
- > IA 3 : Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires ;
- > IA 4 : Nombre d'entreprises financées par la Région wallonne pour soutenir leur transition circulaire ;
- > IA 10 : Nombre d'organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia

Au travers de leviers :

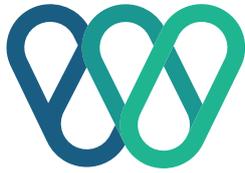
Leviers	Indicateurs agrégés (IA)
L'accompagnement	IA 1 : Nombre de dispositifs adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire
L'éducation et la formation	IA 2 : Nombre d'outils visant à renforcer les connaissances
La démonstration et l'innovation et le numérique	IA 3 : Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires
Le financement, la démonstration, l'innovation et le numérique	IA 4 : Nombre d'entreprises financées par la Région wallonne pour soutenir leur transition circulaire ;
L'accompagnement	IA 5 : Nombre d'organismes accompagnés par la Région wallonne dans leur transition circulaire
Le financement	IA 6 : Budget total octroyé par la Région wallonne pour entamer sa transition circulaire
Les marchés publics	IA 7 : Nombre de marchés publics lancés intégrant des clauses en économie circulaire

L'éducation et la formation	IA 8 : Nombre de personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire
L'information et la sensibilisation	IA 9 : Nombre de personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire
Les réseaux et les démarches volontaires	IA 10 : Nombre d'organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia

CHIFFRES CLÉS

DE LA MISE EN ŒUVRE

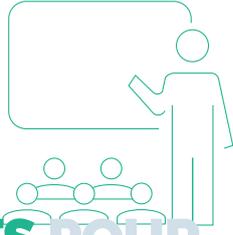
DE LA STRATÉGIE



**CIRCULAR
WALLONIA**

44

**OUTILS
PRODUITS POUR**
ACCROÎTRE LES
CONNAISSANCES
EN ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



33

**DISPOSITIFS
ADAPTÉS/LANCÉS**

POUR FAVORISER LA TRANSITION
DE LA WALLONIE VERS UNE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

367

MARCHÉS PUBLICS INTÉGRANT
DES CLAUSES CIRCULAIRES OU
POTENTIELLEMENT CIRCULAIRES
LANCÉS PAR LE SERVICE PUBLIC
DE WALLONIE

25

**OUTILS
DÉVELOPPÉS**

POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS LES CHAÎNES
DE VALEUR PRIORITAIRES



347

ENTREPRISES FINANCÉES PAR
LA RÉGION WALLONNE POUR
SOUTENIR LEUR TRANSITION
CIRCULAIRE

66

ORGANISATIONS
IMPLIQUÉES DANS
LE PORTAGE DE
CIRCULAR WALLONIA



156.291

PERSONNES
SENSIBILISÉES
ET INFORMÉES
AU CONCEPT
D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

1.750

PERSONNES FORMÉES
ET ÉDUQUÉES AU
CONCEPT D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

822

D'ORGANISATIONS
ACCOMPAGNÉES PAR LA
RÉGION WALLONNE DANS
LEUR TRANSITION CIRCULAIRE

136.920.675€

BUDGET CONSACRÉ
À LA MISE EN ŒUVRE DE CIRCULAR WALLONIA

3.5. Résultats des indicateurs

Indicateur agrégé 1 : Nombre de dispositifs de la Région wallonne adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire

33 dispositifs de la Région wallonne adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers une économie circulaire

Cet indicateur se compose de 4 sous-indicateurs :

1. Nombre de dispositifs publics d'accompagnement adaptés à l'économie circulaire
2. Nombre de dispositifs publics de financement adaptés à l'économie circulaire
3. Nombre de dispositifs d'économie circulaire qui ont été développés en matière de marchés publics circulaires (clauses, module de formation, etc.)
4. Nombre d'appels à projets lancés en lien avec la Région wallonne et l'économie circulaire¹⁷

1. 1 dispositif public d'accompagnement adapté à l'économie circulaire

- > Les chèques économie circulaire de Wallonie Entreprendre incluent depuis 2022 des analyses de cycle de vie afin de veiller à ce qu'ils soient également accessibles aux projets multi-acteurs.

2. 1 dispositif public de financement adapté à l'économie circulaire

- > Le dispositif de financement Easy'Green de Wallonie Entreprendre a été renforcé en 2021 afin d'inclure davantage l'économie circulaire. Ce dispositif, visant à soutenir la transition bas carbone des PME, a été renforcé autour de l'axe de l'économie circulaire.

3. 2 dispositifs développés en matière de marchés publics circulaires

- > Le Green Deal Achats Circulaires a été lancé en novembre 2019 pour une durée de 3 ans. De nombreux ateliers et rencontres ont eu lieu pendant la période considérée dans ce rapport, qui ont permis d'accompagner les signataires. Une réflexion sera menée concernant l'avenir de ce projet.
- > Le réseau des facilitateurs en rénovation/construction durable en ce compris circulaire

4. 29 appels à projets lancés en lien avec la Région wallonne et l'économie circulaire¹⁸

- > 2 éditions de l'appel à projets « Go Circular » portés par la Direction du Développement durable
- > 2 éditions de l'appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires » portés par la Direction du Développement durable
- > 2 éditions de l'appel à projets « Bourses coopératives » portés par la Direction de l'économie sociale
- > 1 édition de l'appel à projets « Déchets-ressources » porté par le Département du Sol et des Déchets
- > 1 édition de l'appel à projets « Zéro déchet » (2022) porté par le Département du Sol et des Déchets
- > 3 éditions de l'appel à projets « Réutilisation » (2021, 2022, 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets

17. Les appels à projets « Pôles » et ceux de Wallonie Entreprendre ne sont pas inclus dans l'indicateur « Budget consacré à la mise en œuvre de Circular Wallonia » ni dans celui du « nombre d'entreprises financées ».

18. Les appels à projets dont la liste de lauréats n'est pas encore connue au 31 décembre 2023, seront pris en compte lors de la prochaine période de reporting.

- > 2 éditions de l'appel à projets « Emball'Agir » (2021, 2022) porté par le Département du Sol et des Déchets
- > 5 éditions de l'appel à projets « Tri des déchets d'emballages en dehors du domicile (Tri Out of Home) » (2021, secteur public 2022, secteur privé et CPAS 2022, secteur public 2023, secteur privé et CPAS 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets
- > 1 édition de l'appel à projets « Collectes sélectives innovantes » porté par le Département du Sol et des Déchets
- > 2 éditions de l'appel à projets « ImplementIT4Circularity » porté par l'Agence du Numérique
- > 1 appel à projets Plan National de Relance et Résilience (PNRR) Economie circulaire et Industrie bas carbone lancé par les Pôles de compétitivité Greenwin et MecaTech
- > 1 appel à projets « WIN²WAL » 2023 visant les matériaux circulaires
- > 1 appel à projets Industrie du Futur (focus sur l'économie circulaire) piloté par l'AdN, et coordonné par Sirris et le pôle Mecatech
- > 1 appel à projets « Les matériaux et systèmes de construction permettant d'accélérer la transition énergétique et de tendre vers une économie circulaire et neutre en carbone » porté par Wallonie Entreprendre
- > 1 appel à projets sur les batteries porté par Wallonie Entreprendre
- > La thématique circulaire est favorisée au sein de tous les appels à projets R&D des Pôles MecaTech, Greenwin et Wagralim (appels trimestriels). Plus spécifiquement, Greenwin a lancé un appel à projets « Pôle » dédié aux plastiques, un appel à projets « Eau » lancé par Greenwin et Wagralim, un appel à projets « Economie circulaire » lancé par MecaTech

Indicateur agrégé 2 : Nombre d'outils visant à renforcer les connaissances

44

outils produits pour accroître les connaissances

Cet indicateur se compose de 2 sous-indicateurs :

1. Nombre de référentiels de formation ayant intégré l'économie circulaire
2. Nombre d'études réalisées dans le cadre de Circular Wallonia

1. 11 référentiels de formation ont intégré l'économie circulaire dans leur programme

- > 7 formations du Forem possèdent des notions d'économie circulaire dans leurs programmes :
 - Facilitateur en économie circulaire
 - Manager en valorisation des déchets
 - Impact environnemental du secteur de la construction
 - Découverte des métiers de l'environnement
 - Technicien polyvalent en énergies renouvelables
 - Tri déchets pour préposé parcs
- > 3 formations de l'IFAPME possèdent des notions d'économie circulaire dans leurs programmes :
 - Modules sur l'éco-construction et l'utilisation des matériaux biosourcés
 - Maraîcher bio
 - Collaborateur circuit court

- > 1 formation de l'Institut Eco-Conseil possède des notions d'économie circulaire dans son programme :
 - Facilitateur en économie circulaire
 - Formation d'éco-conseiller

2. 33 études réalisées en lien avec Circular Wallonia

- > 6 études commanditées par la Région wallonne
 - Baromètre de l'économie circulaire première édition (2021), la seconde édition est en préparation pour 2024
 - 1 étude sur les marchés publics circulaires
 - 1 étude sur le développement d'une méthodologie de mesure des impacts environnementaux sociaux et économiques d'un dispositif de Circular Wallonia, répliquable (en préparation, étude finalisée en 2024)
 - 1 étude sur l'analyse des freins et obstacles des entreprises au déploiement de l'économie circulaire (en préparation, étude finalisée en 2024)
- > 2 études réalisées par le Forem : une étude des métiers de la construction circulaire et durable et une étude sur l'emploi et les métiers de l'économie circulaire
- > 1 étude sur les marchés publics circulaires par la Région wallonne
- > 2 études dans la chaîne de valeur alimentation :
 - 1 cartographie des coproduits de matières organiques qui, aujourd'hui sont dispersées sur le territoire et non valorisées ou insuffisamment (4 flux identifiés)
 - 1 étude qui capitalise sur les résultats de la cartographie, valider techniquement économiquement et commercialement la pertinence de la mutualisation d'un outil pour la stabilisation et la valorisation de ces 4 sous-produits
- > 3 études dans la chaîne de valeur métallurgie :
 - Mise en œuvre d'une cartographie intelligente des matériaux critiques utilisés par les entreprises de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport. Cette approche permet de mettre en relief l'importance des filières industrielles, des matières utilisées (alliages, composés ou métaux natifs) et le potentiel de sécurisation de leur approvisionnement en matières premières métalliques (en préparation, étude finalisée en 2024)
 - Etudes sur la mise en œuvre d'une stratégie de symbiose industrielle intersectorielle :
 - 1 étude sur une analyse des méthodologies à mettre en œuvre pour favoriser la réalisation de symbiose industrielle à l'échelle wallonne.
 - 1 étude sur la détection des « zones » les plus favorables à la mise en œuvre de projets de symbioses industrielles.
- > 4 études dans la chaîne de valeur biobasée :
 - 1 étude sur l'analyse du potentiel de développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie
 - 1 étude sur l'état des lieux et prospection du potentiel du développement/renforcement de la filière oléochimie en Wallonie
 - 2 études sur la valorisation de coproduits issus de différents secteurs : Etude sur l'extraction des molécules d'intérêt présentes dans les coproduits de la transformation industrielle du

bois (EXTRAFORWAL) comme les écorces ; Etude sur la faisabilité de covalorisation des fibres et des sommités du chanvre textile pour leurs molécules actives en vue de développer une filière d'extraction (EXTRAHEMPWAL)

> 4 études dans la chaîne de valeur textile :

- Sondage et interviews auprès des designers en fonction pour évaluer leur niveau de connaissances en éco-conception et les besoins/attentes en matière de formation
- 1 étude sur la réutilisation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles
- 1 étude sur l'impact et effet de l'évolution du recyclage pour les entreprises de collecte/tri (en préparation, étude finalisée en 2025)
- 1 étude sur l'analyse des flux de textile end-of-life (en préparation, étude finalisée en 2025)

> 4 études dans la chaîne de valeur plastique :

- 1 étude sur l'analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et recommandations pour plus de circularité des plastiques
- 1 étude sur la caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons
- 1 cartographie synthétique des différents acteurs de la chaîne de valeur plastique à destination des citoyens
- 1 étude sur l'identification des produits du quotidien dont il convient d'établir la caractérisation et de rassembler l'information existante sur leur impact et celui de leurs alternatives dans le but de promouvoir une diminution de l'impact environnemental et social des choix de consommation

> 8 études dans la chaîne de valeur eau :

- Etude technico-économique des composants à récupérer et des technologies adaptés au contexte wallon (cellulose, polymères, ...) dans le cadre d'une filière de valorisation des matières contenues dans les eaux résiduaires
- La circularité de l'eau dans une ZAE en zone urbaine ou périurbaine, et orientée PME : accompagnement d'un ou plusieurs projets d'aménagement d'une Zone d'Activité Economique pour promouvoir la circularité de l'eau au travers des usages et des sources alternatives, y compris test de solutions prospectives
- Etude des dispositifs économes dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature
- Mise en place d'une méthodologie simplifiée et guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produits
- Mise en place d'une méthodologie pour des audits "Eau et circularité" en industrie
- Cartographie du potentiel de stockage d'énergie par pompage-turbinage en Région Wallonne
- Etat des lieux et études des risques de l'utilisation des eaux résiduaires à des fins agricoles en Wallonie
- Etude sur la durabilité des systèmes d'infiltration et efficacité du nettoyage des systèmes d'infiltration enterrés

Indicateur agrégé 3 : Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires

25

outils développés pour soutenir l'économie circulaire
dans les chaînes de valeur prioritaires

25 outils wallons ont été développés/sont en cours de développement pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires :

1. 3 initiatives au sein de la chaîne de valeur biobasée

- > Mise en place d'un annuaire et d'une cartographie des acteurs de l'économie biobasée;
- > Création d'une vitrine de la bioéconomie en Wallonie (au travers d'un site internet de référence dédié à la bioéconomie, promotion des filières de l'économie biosourcée en Région wallonne);
- > Développement d'une activité de business développer (fibres végétales);
- > identification des différentes sources de financement contribuant au développement de l'économie biobasée.

2. 2 initiatives au sein de la chaîne de valeur alimentation

- > Réalisation d'un benchmark sur des bonnes pratiques internationales dans le domaine agroalimentaire afin de stimuler et inspirer les entreprises agroalimentaires à davantage valoriser leurs coproduits en puisant dans de bonnes pratiques déjà exploitées dans d'autres pays;
- > Support agronomique en vue d'améliorer la qualité des cultures "pois" en Région wallonne : développement des méthodes d'analyse rapide en réponse au besoin des acteurs de la filière, support technique en matière de tri et de stockage au profit des acteurs de la filière.

3. 3 initiatives au sein de la chaîne de valeur eau

- > Développement d'une méthodologie simplifiée de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou des produits;
- > Développement d'une méthodologie pour les audits eau et circularité en industrie;
- > La circularité de l'eau dans une ZAE en zone urbaine ou périurbaine, et orientée PME : accompagnement d'un ou plusieurs projets d'aménagement d'une Zone d'Activité Economique pour promouvoir la circularité de l'eau au travers des usages et des sources alternatives, y compris test de solutions prospectives

4. 3 initiatives au sein de la chaîne de valeur textile

- > Publication d'un guide sur l'éco-conception à destination des petites structures, distribué gratuitement lors d'évènements et disponible à tout moment en version web;
- > Evaluation de l'impact environnemental : approche ACV simplifiée sur base de scénarios classiques;
- > Mise en place d'un Business Developer qui aide à faire fonctionner la chaîne de valeur, de montrer les bonnes pratiques, de concrétiser des projets et d'établir un inventaire de production, ainsi que des produits invendus.

5. 7 initiatives au sein de la chaîne de valeur construction

- > Développement d'un dispositif d'accompagnement constitué d'un réseau de facilitateurs en construction/rénovation circulaire;
- > Création d'un répertoire de matériaux géo et biosourcés et création de capsules vidéos;
- > Développement d'une plateforme de réemploi;
- > Développement d'un outil permettant de réaliser un inventaire pré-déconstruction;
- > Projet Home Sapiens, un projet d'innovation intergénérationnelle et interdisciplinaire;
- > Développement du rôle de coach villes et communes pour la sensibilisation;
- > Aide à l'intégration de critères qui favorisent les matériaux biosourcés dans des marchés publics de travaux/rénovation.

6. 5 initiatives au sein de la chaîne de valeur métallurgie

- > Déploiement d'une méthodologie Circular Design pour l'ensemble de la chaîne de valeur Métallurgie;
- > Création de l'observatoire des métaux critiques en Wallonie (via une cartographie) des flux de matériaux critiques pour sécuriser l'approvisionnement en métaux des entreprises wallonnes;
- > Accompagnement "Parcours Europe" à la filière Métallurgie/Matériaux (Développement de la capacité des acteurs de la R&I wallons à monter des projets européens);
- > Création d'un programme de promotion et de détection d'investisseur étranger dédié à la chaîne de valeur Métallurgie et Batteries en partenariat avec l'AWEX;
- > Animation d'un programme d'activation de l'innovation au sein des acteurs de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport.

7. 2 initiatives au sein de la chaîne de valeur plastique

- > Mise en place d'un programme d'accompagnement à la conception circulaire ou Circular Design, des polymères et plastiques;
- > Travail sur les leviers à activer pour accélérer une transformation de l'économie des plastiques à usage unique et répondre à des défis circulaires.

Indicateur agrégé 4 : Nombre d'entreprises financées dans le cadre de Circular Wallonia pour soutenir leur transition circulaire

347

entreprises financées dans le cadre de Circular Wallonia pour soutenir leur transition circulaire

Cet indicateur se compose de 6 sous-indicateurs :

1. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via Wallonie Entreprendre
2. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les aides à l'investissement
3. Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un financement en matière RDI
4. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les appels à projets¹⁹
5. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les aides à l'environnement (ENV)
6. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les subventions réglementées et facultatives

1. 69 entreprises financées via Wallonie Entreprendre

19. Les appels à projets dont la liste de lauréats n'est pas encore connue au 31 décembre 2023, seront pris en compte lors de la prochaine période de reporting.

- > 62 entreprises financées dans le cadre du dispositif Easy'Green entre 2021 et fin 2023 ;
- > 7 entreprises financées (le financement a été validé et est en cours) dans le cadre du programme NEXT

2. 6 entreprises financées via les aides à l'investissement

- > Le montant total de l'aide n'est pas dédié à de l'économie circulaire, c'est n'est qu'un des critères. Il n'est pas possible de savoir exactement quelle part de l'investissement est dédié à l'économie circulaire, ce financement n'est donc pas compté dans le montant total.

3. 12 entreprises financées via un financement en matière de RDI dans le cadre du programme Horizon Europe

4. 258 entreprises financées via les appels à projets

- > 17 et 8 entreprises financées lors de la 1ère édition des appels à projets « Go Circular » et « Chantiers, Services et Produits Circulaires » ;
- > 23 et 13 entreprises financées lors de la 2ème édition de ces appels à projets ;
- > 18 entreprises financées (15 projets) lors des 2 éditions de l'appel à projets ImplementIT4Circularity porté par l'AdN ;
- > 4 entreprises financées dans le cadre de l'appel industrie du futur (focus sur l'économie circulaire) piloté par l'AdN, et coordonné par Sirris et le Pôle MecaTech ;
- > 23 entreprises financées (10 projets) dans le cadre du Plan de relance. Le Gouvernement de Wallonie a lancé un appel à projets visant à déployer l'économie circulaire en Wallonie, en collaboration avec les Pôles MecaTech et Greenwin. Ces projets/portefeuilles de projets se concentrent sur la recherche et le développement dans le cadre des deux chaînes de valeur prioritaires métallurgie et construction dans la catégorie « économie circulaire » ;
- > 152 entreprises financées directement dans le cadre de l'appel à projets « Déchets-ressources » (dans le cadre de 72 projets), lié à l'axe 4 et au Plan wallon des déchets-ressources, portés par le Département du Sol et des Déchets (DSD) du SPW²⁰.

243 projets financés via les appels à projets et des projets pilotes²¹

- > 6 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Bourses coopératives » porté par la Direction de l'Economie sociale ;
- > 4 projets financés dans le cadre des projets pilotes en économie sociale de la Direction de l'Economie sociale (2021, 2022) ;
- > 18 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Zéro déchet » (2022) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources ;
- > 63 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Réutilisation » (2021, 2022, 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources ;
- > 21 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Emball'Agir » (2021, 2022) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources ;
- > 123 projets financés dans le cadre des 5 éditions de l'appel à projets « Tri des déchets d'emballages en dehors du domicile (Tri Out of Home) » (2021, secteur public 2022, secteur privé et CPAS 2022, secteur public 2023, secteur privé et CPAS 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources ;
- > 8 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Collectes sélectives innovantes » porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources ;

5. Projets financés via les aides à l'environnement (ENV).

20. 158 entreprises ont bénéficié d'un soutien indirect. Cet appel à projets est compris dans l'indicateur car il cible particulièrement les entreprises.

21. Ces projets financés ne sont pas repris dans l'indicateur global « Nombre d'entreprises financées dans le cadre de Circular Wallonia pour soutenir leur transition circulaire » car ils ne visaient pas spécifiquement des entreprises.

Il n'est actuellement pas possible d'avoir une vue sur les projets qui ont trait à l'économie circulaire au sein de ces aides spécifiques (aides à l'environnement, ENV).

6. Projets financés via les subventions réglementaires et facultatives

2 subsides facultatifs accordés hors cadre subside EES.

Indicateur agrégé 5 : Nombre d'organisations accompagnées par la Région wallonne dans leur transition circulaire

822

organisations accompagnées par la Région wallonne
dans leur transition circulaire

Cet indicateur se compose de 5 sous-indicateurs :

1. Nombre d'acteurs privés et publics accompagnés par Wallonie Entreprendre dans leur transition circulaire
2. Nombre d'entreprises accompagnées au travers d'actions spécifiques
3. Nombre d'entreprises ayant reçu un accompagnement au travers des appels à projets
4. Nombre d'organismes ayant reçu un accompagnement au travers du GDAC dans leurs processus d'achats circulaires
5. Nombre d'organismes accompagnés sur les marchés publics circulaires via le helpdesk ou facilitateurs

1. 438 acteurs privés et publics ont été accompagnés par Wallonie Entreprendre dans leur transition circulaire

- > 26 entreprises ont été accompagnées dans le cadre du PME Green Challenge en 2022 et en 2023 ;
- > 60 chèques entreprises ont été attribués par Wallonie Entreprendre entre 2021 et 2023 ;
- > 352 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic en économie circulaire/bas carbone entre 2021 et 2023.

2. 129 entreprises accompagnées au travers d'actions spécifiques

- > 7 entreprises ont été accompagnées par Wallonie design en matière de design circulaire
- > 42 entreprises ont développé un concept dans le but de créer de la valeur via des stratégies circulaires, tout en créant des opportunités de business, grâce à la méthodologie CIRCO et dans le cadre de la chaîne de valeur métallurgie (Pôle MecaTech) ;
- > 25 entreprises ont été accompagnées par Centexbel dans le cadre d'accompagnements de micro-entreprises ;
- > 44 entreprises ont reçu un accompagnement dans le cadre du projet de facilitateurs en symbioses industrielles ;
- > 8 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic (accompagnement ponctuel) et 3 entreprises ont été accompagnées (accompagnement « court » ou « long ») dans le cadre du projet Circular Design in plastics (Plastiwin, Denuo, essenscia, Canopea).

3. 36 entreprises accompagnées au travers des appels à projets « Go Circular » et « Chantiers, Services et Produits Circulaires »

4. 166 signataires du Green Deal Achats Circulaires accompagnés collectivement dans leurs processus d'achats circulaires lors des ateliers
5. 52 organisations ont été accompagnées sur les marchés publics circulaires via le réseau des facilitateurs

Indicateur agrégé 6 : Budget consacré à la mise en œuvre de Circular Wallonia

136.920.675

euros consacrés à la mise en œuvre
de Circular Wallonia

Cet indicateur se compose de 7 sous-indicateurs :

1. Budget réservé à l'accompagnement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire ;
2. Budget réservé au financement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire ;
3. Montant des fonds européens dédiés à financer des projets RDI en matière d'économie circulaire ;
4. Budget réservé à la coordination des chaînes de valeur de la Stratégie Circular Wallonia ;
5. Budget total réservé au développement de filières et d'initiatives, notamment au sein des chaînes de valeurs ;
6. Budget réservé à la communication de Circular Wallonia ;
7. Budget consacré au suivi et à l'évaluation de Circular Wallonia et des progrès de la Wallonie en économie circulaire.

1. **6.826.085,50 euros ont été dédiés à l'accompagnement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire**
2. **103.442.265,80 euros ont été dédiés au financement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire²²**
3. **8.589.282 euros ont été dédiés au financement de projets RDI en matière d'économie circulaire (via le programme Horizon Europe)**
4. **1.235.625 euros ont été dédiés à la coordination de toutes les chaînes de valeur jusqu'à fin 2023**
5. **Les subventions attribuées au développement de filières et d'initiatives, notamment au sein des chaînes de valeur, pour des actions commencées avant le 31 décembre 2023 sont les suivantes, pour une somme totale de 15.895.719,19 euros²³ :**
 - > Chaîne de valeur alimentation ;
 - > Chaîne de valeur biobasé ;
 - > Chaîne de valeur construction ;
 - > Chaîne de valeur eau ;
 - > Chaîne de valeur métallurgie ;
 - > Chaîne de valeur plastique ;

22. Dans ce montant, 19 269 728 euros sont dédiés aux actions de l'axe 4 lié au Plan wallon des Déchets-Ressources, portées par le Département du Sol et des Déchets (DSD) du SPW. 64 492 098 euros sont dédiés à l'appel à projets des Pôles de compétitivité MecaTech et Greenwin pour le volet « économie circulaire ».

23. Ces subventions se terminent en 2024, 2025 ou 2026.

- > Chaîne de valeur textile ;
- > Circular Design - Sensibilisation, accompagnement ;
- > Digital 4 Circular Wallonia (hors appels à projets) ;
- > Ecosystème circulaire ;
- > Chaires en économie circulaire.

6. 547.303,04 euros ont été consacrés à la communication de Circular Wallonia

- > 260.000 euros pour la première édition de Quinzaine de l'économie circulaire ;
- > 65.398 euros pour la seconde édition de Quinzaine de l'économie circulaire ;
- > 200.694,89 euros pour la campagne de communication ;
- > 21.210,15 euros pour la refonte du site internet.

7. 384.394,62 euros ont été consacrés au suivi et à l'évaluation de Circular Wallonia et des progrès de la Wallonie en économie circulaire

- > 58.801,16 euros pour le baromètre publié en février 2022 relatif à l'engagement des entreprises wallonnes dans l'Économie Circulaire ;
- > 325.593,46 euros pour l'étude de l'évaluation de l'évolution de l'économie circulaire (tableau de bord, méthodologie de mesure des impacts et analyse des freins à l'implémentation de l'économie circulaire).

Indicateur agrégé 7 : Nombre de marchés publics lancés intégrant des clauses d'économie circulaire

367

marchés publics intégrant des clauses circulaires ou potentiellement circulaires lancés par le Service public de Wallonie

Actuellement, cet indicateur se compose d'un seul sous-indicateur :

1. 367 marchés publics intégrant des clauses circulaires ou potentiellement circulaires lancés par le Service public de Wallonie en 2022 et 2023

Les clauses suivantes sont considérées comme circulaires ou potentiellement circulaires²⁴ :

- > Réduction des déchets et/ou recyclage ;
- > Réutilisation des ressources (réemploi de matériaux, intégration de matériaux recyclés, etc.) ;
- > Prolongation de la durée de vie (garantie prolongée, prise en compte de l'entretien et de la réparation, etc.) ;
- > Eco-conception (notamment concevoir pour durer, conception modulaire, concevoir pour désassembler, concevoir pour réparer, concevoir pour recycler) ;
- > Réutilisation d'un produit objet de seconde main, remis à neuf ou reconditionné ;
- > Circuit-court ;
- > Réduction de la consommation d'énergie et/ou de la consommation d'eau.

24. Ne sont considérés que les marchés attribués à partir de 2022. L'indicateur n'était pas mesuré avant cette date.

Indicateur agrégé 8 : Nombre de personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire

1.750 personnes formées et éduquées
au concept d'économie circulaire

Cet indicateur se compose de 5 sous-indicateurs :

1. Nombre de personnes formées en partie à l'économie circulaire
2. Nombre d'agents publics formés aux achats circulaires
3. Nombre de personnes formées au sein des communes au métier d'éco-conseiller
4. Nombre d'étudiants (enseignement professionnalisant/technique) ayant été formés aux pratiques d'économie circulaire
5. Nombre d'étudiants (enseignement supérieur) formés à l'économie circulaire

1. 1.675 personnes formées en partie à l'économie circulaire

- > Dans le cadre des formations proposées par l'IFAPME, 1.066 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire en ce compris la formation d'éco-conseiller ;
- > Dans le cadre des formations proposées par le Forem, 515 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire ;
- > Dans le cadre des formations proposées par l'IFAPME, 87 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire.
- > Dans le cadre des formations proposées par l'Institut Eco-Conseil, 26 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire ;
- > Dans le cadre de 7 activités de formation réalisées par le Pôle MecaTech et grâce à la méthodologie CIRCO, 68 participants ont reçu une formation dans le cadre de la chaîne de valeur métallurgie (50 entreprises).

2. 75 agents publics formés aux achats circulaires (75 signataires du Green Deal Achats Circulaires sont issus du secteur public)

3. La formation en économie circulaire à destination des éco-conseillers ou autres personnes en charge du Développement durable au sein des communes n'a pas été mise en place au 31 décembre 2023

4. La formation en économie circulaire dans les écoles n'a pas été mise en place au 31 décembre 2023

5. La formation en économie circulaire dans les universités n'a pas été mise en place au 31 décembre 2023

Indicateur agrégé 9 : Nombre de personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire

Plus de **155.000** personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire

Cet indicateur se compose de 2 sous-indicateurs :

1. Nombre de personnes sensibilisées au concept d'économie circulaire :
 - a. Nombre de participants aux événements organisés sur l'économie circulaire
 - b. Nombre d'étudiants dans les écoles/universités, etc. ayant été sensibilisés à l'économie circulaire
 - c. Nombre d'entrepreneurs et d'employés sensibilisés à l'économie circulaire au sein des entreprises wallonnes
2. Nombre de personnes informées du concept d'économie circulaire :
 - a. Nombre d'utilisateurs sur notre site internet
 - b. Nombre d'utilisateurs sur LinkedIn
 - c. Nombre d'inscrits à la Newsletter
 - d. Nombre d'auditeurs de la campagne de communication radio
 - e. Le 25 mai 2023, a eu lieu la troisième édition sur le thème des « symbioses industrielles ». Celle-ci a été diffusée dans une classe d'université de 50 élèves

1. 10.384 personnes sensibilisées au concept d'économie circulaire

a. 6.607 participants aux événements organisés sur l'économie circulaire²⁵

- > 1.200 participants à la 1ère Quinzaine de l'économie circulaire et 1.700 lors de la 2ème Quinzaine de l'économie circulaire;
- > Chaîne de valeur biobasée : 403 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur construction : 925 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur alimentation : 485 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur textile : 825 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur métallurgie : 580 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur plastique : 480 participants aux événements;
- > Chaîne de valeur eau : 606 participants aux événements;
- > Wallonie Design : 213 participants aux événements.

b. 1.864 étudiants sensibilisés à l'économie circulaire dans les écoles/universités, etc.

- > 50 étudiants ont assisté à la troisième édition des Rencontres de l'économie circulaire sur le thème des « symbioses industrielles ». Celle-ci a été diffusée dans une classe d'université (25 mai 2023)

²⁵ Les participants aux événements de la Quinzaine sont comptabilisés une seule fois dans cet indicateur.

- > 1.814 jeunes sensibilisés dans le cadre de l'action « Générations Entrepreneuses » de Wallonie Entreprendre

c. 1.913 entrepreneurs et employés sensibilisés à l'économie circulaire au sein des entreprises wallonnes

- > Les Rencontres de l'économie circulaire ont rassemblé 438 personnes :
218 personnes ont assisté à la première Rencontre dont le thème était « Comprendre l'économie circulaire et ses enjeux » (17 février 2022)
80 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Les nouveaux business modèles à l'ère de l'économie circulaire » (13 décembre 2022)
60 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Les symbioses industrielles » (25 mai 2023)
80 personnes ont assisté à la Rencontre dont le thème portait sur « Les acteurs de la réparation et de la réutilisation, des pionniers de la circularité de ressources » (20 décembre 2023)
Les Rencontres s'adressent particulièrement aux acteurs publics wallons et organismes de soutien aux entreprises afin de les sensibiliser et de développer une compréhension commune de l'économie circulaire et ses enjeux, pour ensuite mieux les intégrer dans leurs actions et processus. Elles sont toutefois ouvertes à tout acteur curieux d'en apprendre un peu plus sur ce concept;
- > 237 entreprises sensibilisées dans le cadre du projet de facilitateurs en symbioses industrielles;
- > 1.238 personnes sensibilisées dans le cadre du projet des référents bas-carbone/économie circulaire.

2. 145.907 personnes informées du concept d'économie circulaire

- a. 903 inscrits à la newsletter économie circulaire à la date du 31 décembre 2023
- b. 140.201 utilisateurs uniques par mois sur le site internet : <https://economiecirculaire.wallonie.be> à la date du 31 décembre 2023
- c. 4.803 utilisateurs sur LinkedIn au 31 décembre 2023 (Au 1er mars 2024, 5.000 utilisateurs sur LinkedIn)
- d. La campagne de communication de fin 2022 a généré 25.000.000 de contacts bruts : Le message a été vu 20.000.000 de fois via la campagne digitale (réseaux sociaux et display) et entendu 5.000.000 de fois en radio²⁶

26. Ce chiffre n'est pas compris dans l'indicateur car il s'agit de contacts bruts

Indicateur agrégé 10 : Nombre d'organisations impliquées dans la mise en œuvre de Circular Wallonia

66

organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia

Cet indicateur se compose de 5 sous-indicateurs :

1. Nombre d'acteurs impliqués dans le COPIL (et le COPIL élargi)
2. Nombre d'acteurs impliqués dans la Plateforme d'économie circulaire
3. Nombre d'acteurs impliqués dans la Communauté des coordinateurs des chaînes de valeur
4. Nombre d'acteurs impliqués dans la Communauté des communicants
5. Nombre d'acteurs impliqués dans le Conseil de l'économie circulaire

1. 11 acteurs impliqués dans le COPIL (et le COPIL élargi)

Le Comité de pilotage restreint se compose de 6 acteurs :

- > Le cabinet du ministre de l'Économie ;
- > Le cabinet de la ministre de l'Emploi et de l'Économie sociale ;
- > Le cabinet de la ministre de l'Environnement ;
- > La Cellule de coordination (SPW SG – DDD et SPW EER – DPE) ;
- > Le Département du Sol et des Déchets (SPW ARNE) ;
- > La Direction de l'économie sociale (SPW EER).

Le Comité de pilotage élargi se compose des membres du comité de pilotage restreint, mais également de 5 acteurs supplémentaires : les outils financiers régionaux (c'est-à-dire Wallonie Entreprendre), le Forem, IFAPME, AWEX et Agence du Numérique.

2. 52 acteurs impliqués dans la Plateforme de l'économie circulaire

- > Agence du Numérique, Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC), Agence Wallonie à l'Exportation (Awex), Agoria, Association Belge de Recherche et d'Expertise des Organisations de Consommateurs (AB-REOC), Bureau Économique de la Province de Namur (BEP), Canopea, CAP innove, CEBEDEAU, Centexbel, Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB), Centre de recherche routières (CRR), Centre Pilote Céréales et Oléo-protéagineux (CePiCOP), Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Cluster éco-construction, Cluster H₂O, Confédération des syndicats chrétiens (CSC), Denuo, Embuild, Essencia, Fedustria, Fevia Wallonie, Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), Forem, Fost Plus, Greenwin, IDEA, IDELUX, IDETA, IEG, IFAPME, Igretec, In BW, PlastiWin, Pôle MecaTech, Ressource, Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE), Société publique de gestion de l'eau (SPGE), Société wallonne du gaz et de l'eau (SWDE), SPW Territoire,

Logement, Patrimoine, Énergie (TLPE), SPI, Union des classes moyennes (UCM), Union wallonne des architectes (UWA), Union wallonne des entreprises (UWE), Université catholique de Louvain (UCL), Université de Liège (ULg), Université de Mons (UMons), Valbiom, Valipac, Wagralim, Wallonie Design, Wallonie Entreprendre.

3. 7 acteurs impliqués dans la Communauté des coordinateurs des chaînes de valeur

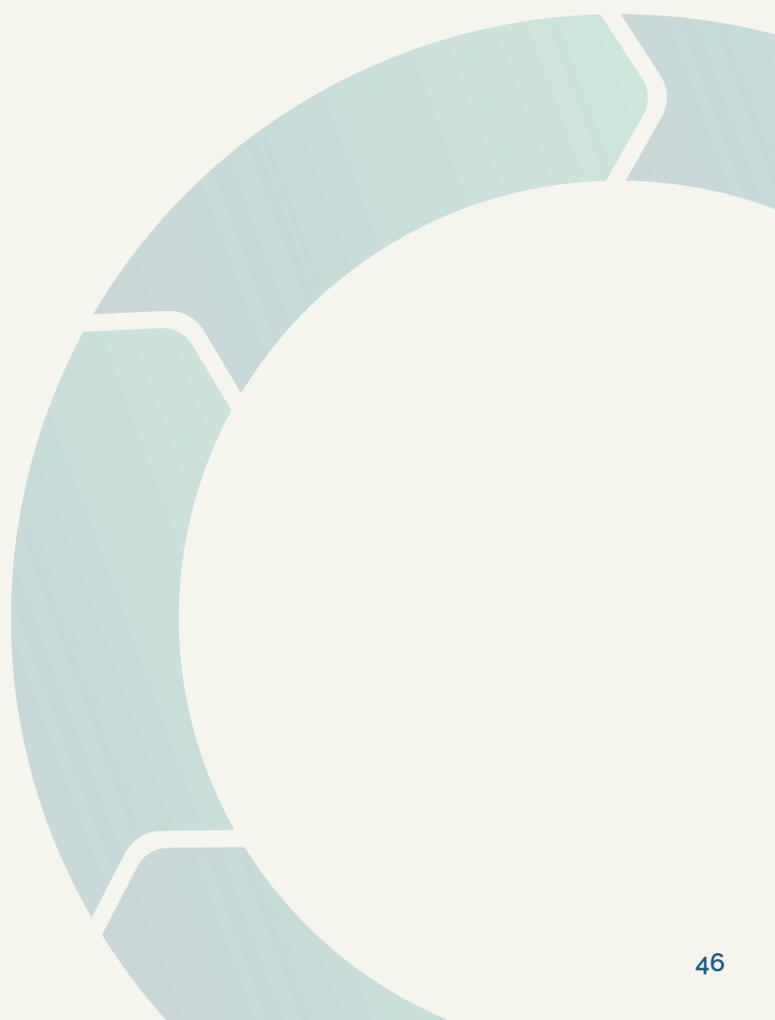
- > Pour la construction et bâtiments : le Pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour les plastiques : le Pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour la métallurgie et les batteries : le Pôle de compétitivité MecaTech ;
- > Pour l'eau : le Cluster H₂O et la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) ;
- > Pour l'alimentation : le Pôle de compétitivité Wagralim ;
- > Pour les textiles : le centre scientifique et technique de l'industrie textile belge Centexbel.

4. 22 acteurs impliqués dans la Communauté des communicants

- > SPW : SPW SG (Direction de la Gestion et de l'Animation des programmes FEDER, Direction de la Communication interne et externe), SPW EER (Direction de l'Économie sociale) et SPW ARNE (Département du Sol et des Déchets, Direction des Infrastructures de gestion et de la politique des déchets) ;
- > La Cellule de Coordination ;
- > IDEA, BEP, IDELUX, CAP Innove, InBW, IDETA (facilitateurs en symbioses industrielles) ;
- > Le Pôle MecaTech, le Pôle Wagralim, le Pôle Greenwin, Valbiom, Centexbel, le Cluster H₂O ;
- > Wallonie Entreprendre, Agence du Numérique, AWEX, Wallonie Design.

5. 7 acteurs impliqués dans le Conseil de l'Économie circulaire

- > Les 6 membres du Conseil ;
- > La Cellule de coordination.



4. Description qualitative des actions phares

La Stratégie mobilise neuf leviers d'action pour déployer l'économie circulaire. Dans la section suivante, différentes actions en lien avec chacun des leviers sont illustrées.

Le financement

Le financement permet d'accompagner les entreprises dans l'implémentation de différents principes de l'économie circulaire dans leurs projets. **Le financement public est essentiel** car les entreprises (et plus particulièrement les PME) actives en économie circulaire rencontrent plus régulièrement des réticences dans leurs demandes de financement classique. **De nombreux types de financements sont proposés par la Wallonie** pour aider directement ces entreprises : notamment via des appels à projets, des prêts ou encore des interventions en capital.

Les marchés publics

Les marchés publics constituent un levier essentiel pour stimuler la demande en produits et services circulaires. En effet, les marchés publics ont le pouvoir de soutenir des entreprises respectueuses de l'environnement et tournées vers l'avenir.

Les acteurs publics jouent un rôle d'impulsion et insufflent l'envie d'agir aux différentes parties prenantes. Pour soutenir une Région circulaire, un des principaux leviers des pouvoirs publics consiste à passer des marchés intégrant divers aspects de circularité. Par exemple, opter pour des produits réutilisables, rénover un bâtiment avec des matériaux de réemploi, privilégier l'achat de marchandises recyclées ou reconditionnées, ou encore louer des services plutôt qu'acheter de nouveaux biens représentent quelques-unes de nombreuses façons de rendre les achats publics circulaires. Les marchés publics circulaires ne sont pas encore la norme en Wallonie. La Cellule de coordination travaillera en 2024 et en 2025 sur cette thématique, notamment grâce à un accompagnement de pouvoirs adjudicateurs dans la mise en œuvre de marchés innovants pilotes.

La démonstration, l'innovation et le numérique

Dans un objectif de création de valeur en Wallonie, il faut également être en mesure de **stimuler l'innovation en développant des solutions** (par exemple en termes de produits, services, modèles économiques, etc.) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'intensité dans l'utilisation des ressources et à stimuler la création d'emplois en s'appuyant notamment sur des solutions fondées sur la nature. Le numérique devra aussi contribuer à la transition vers une économie neutre en carbone et régénérative, notamment au travers d'infrastructures numériques sobres en énergie et ayant peu d'incidences sur l'environnement. Ce levier est indispensable car **la démonstration permet d'insuffler de bonnes pratiques et de stimuler l'innovation au sein des entreprises.**

L'accompagnement

Afin de favoriser sa transition verte et numérique, la Wallonie a pour objectif de **renforcer et d'adapter les dispositifs d'accompagnement existants.** Et ce, afin de soutenir les entreprises actives en économie circulaire, ou les entreprises classiques voulant intégrer des logiques circulaires dans leur modèle et réduire leur empreinte carbone et environnementale. La réduction et la suppression des pertes en énergie, en eau et en matières

premières diverses au sein des processus en vigueur dans les infrastructures et les entreprises publiques et privées sont au cœur des actions soutenues. Les entreprises évoluent ainsi progressivement vers des modèles économiques plus résilients et participatifs. L'attractivité de la Région s'en trouve ainsi renforcée. **De nombreux accompagnements sont proposés par la Région wallonne** dans des domaines plus transversaux, pour l'accompagnement de projets pilotes (via l'appel à projets Go Circular ou Chantiers et services circulaires) mais également dans le cadre de thématiques plus précises, comme le design circulaire des produits.



Les réseaux et les démarches volontaires

Afin de favoriser le déploiement de l'économie circulaire, **la création de réseaux d'entreprises est nécessaire pour favoriser les synergies et collaborations.** Cette approche stimule une dynamique au sein de l'écosystème économique, encourageant le développement de nouvelles activités, comme les symbioses industrielles. En outre, ces réseaux facilitent la communication sur des pratiques innovantes, et permettent aux entreprises de s'inspirer de bonnes pratiques.



L'éducation et la formation

La formation et l'éducation en matière d'économie circulaire sont indispensables au développement des compétences d'avenir et au déploiement de solutions circulaires en Wallonie. En effet, l'économie circulaire ouvre la voie à de nouveaux marchés, à de nouvelles activités et à des métiers spécifiques. Afin de répondre à ces nouveaux besoins, il est important **de renforcer et d'intégrer la circularité dans les parcours d'éducation, d'étude et de formation.**



L'information et la sensibilisation

Le déploiement de **l'économie circulaire nécessite un changement des comportements et des habitudes d'achats des consommateurs.** Par consommateur, nous entendons dans cette section les organisations privées, les citoyens et les acheteurs publics. Afin d'augmenter la demande en produits et services circulaires, **La Région doit sensibiliser, informer et mettre en capacité les consommateurs pour qu'ils puissent faire des choix éclairés en matière de consommation circulaire et durable.** Les études qui visent à augmenter le niveau de connaissance à propos d'un concept ou d'une innovation sont également incluses dans cette catégorie.



La collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international

La collaboration aux niveaux belge, européen et international est essentielle pour développer l'économie circulaire. En effet, **une collaboration étroite permet de stimuler les dynamiques d'innovation existantes et d'en créer de nouvelles. Cela favorise également la mise en réseau, la créativité, l'incubation de nouvelles activités et le développement de l'entrepreneuriat innovant.** La collaboration est importante au niveau des différentes Régions et du fédéral afin de faciliter l'échange entre administrations et ainsi assurer une cohérence des actions menées par chacun. Cette collaboration existe grâce notamment à la Plateforme intra-belge en économie circulaire.

En outre, les thématiques liées à l'économie circulaire peuvent être identifiées dans les appels à projets en recherche, développement et innovation, et en encourageant la collaboration des acteurs de la recherche de façon interdisciplinaire avec les acteurs industriels.



Les normes et les réglementations

Des barrières technico-juridiques et/ou réglementaires relatives au déploiement de projets d'économie circulaire existent et il est important **de développer un cadre normatif incitatif** pour permettre aux projets de se développer et d'aller au-delà des freins rencontrés actuellement.

4.1. Levier 1 : financement

Tableau 3 : Mesures et actions du levier « Financement »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 1 : Adapter et renforcer les dispositifs existants en matière d'accompagnement et de financement pour y intégrer davantage l'économie circulaire	Action 1 : Renforcement des outils publics de financement Action 6 : Élargissement du scope des chèques -entreprises
	Mesure 2 : Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire	Action 12 : Lancement d'appels à projets visant à soutenir le déploiement de business models innovants en économie circulaire (Go Circular)
	Mesure 5 : Favoriser la mise en réseau, la créativité et l'innovation, l'émergence de nouvelles activités et le développement de l'entrepreneuriat innovant	Action 21 : Faire émerger des projets d'économie circulaire, au sein des Pôles de compétitivité et des clusters
Axe 5 : Chaînes de valeur prioritaires	Chaîne de valeur construction : Mesure 27 - Lancer des appels à projets pour des bâtiments au travers de chantiers, produits et services circulaires	Action 105 : Lancement annuel d'un appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires »

Mesure 1 : Adapter et renforcer les dispositifs existants en matière d'accompagnement et de financement pour y intégrer davantage l'économie circulaire

Action 1 : Renforcement des outils publics de financement²⁷

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Wallonie Entreprendre

Public(s) cible(s) : Entreprises

Stade de mise en œuvre : En phase de finalisation

Leviers : Financement

Budget : 6.750.000 euros prévus pour tout le dispositif NEXT, 2.581.000 euros au 31/12/23

²⁷ Retrouvez plus d'informations sur le site de Wallonie Entreprendre <https://www.wallonie-entreprendre.be>



Rappelons que les 3 outils wallons SRIW, Sowalfin et Sogepa ont récemment fusionné. Il en résulte notamment 13 Business Units, dont une spécifiquement dédiée à la Transition Énergétique et Circulaire. Y sont notamment logés les prêts Easy Green et le fonds d'investissement « NEXT Economie Circulaire ».

Easy Green se focalise essentiellement sur la transition des PME vers la circularité tandis que NEXT vise à faire émerger des Front Runners circulaires wallons, au travers de prise de participation en capital et de prêts sans garanties. Le financement est centré sur des projets industriels innovants : usines pilotes, scale-up ou phases de croissance.

Pour être éligible, le projet doit obligatoirement être en lien avec un des 4 axes de l'EC (éco-conception et/ou production circulaire, symbiose industrielle, nouveaux modèles économiques, logistique inversée) et/ou en lien avec l'une des chaînes de valeur de Circular Wallonia.

Une enveloppe de 6,75 millions d'euros a permis de renforcer NEXT dans le cadre du Plan de Relance Wallon en 2021. Au 31 décembre 2023, 7 entreprises ont été financées pour un montant de 2,581.000 euros.

Action 6 : Elargissement du scope des chèques entreprises²⁸

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction des projets thématiques (Département du Développement économique)

Porteur(s) de projet(s) : Wallonie Entreprendre

Public(s) cible(s) : Entreprises (PME)

Stade de mise en œuvre : Réalisé

Leviers : Financement, accompagnement

Budget : 857.145,05 euros pour tous les chèques attribués entre 2021 et 2023

Le dispositif des chèques entreprises a été créé en 2019 par l'ex-SOWALFIN, aujourd'hui « Wallonie Entreprendre », et est destiné à soutenir les entreprises wallonnes via le financement des services d'un prestataire privé labellisé. Wallonie Entreprendre participe à ce dispositif en appui au SPW EER.

Les chèques entreprises permettent d'accompagner les porteurs de projet, entreprises et start-up actifs dans l'économie circulaire selon leurs besoins : création, développement, transmission, internationalisation, innovation et numérique.

Ce chèque porte sur : l'éco-conception et la mise au point de produits et services durables, l'échange ou la mutualisation de matières visant à la mobilisation d'une masse critique, l'optimisation et l'amélioration de procédés industriels et de processus organisationnels ou encore l'évolution du modèle dans une logique par exemple de fonctionnalité.

En 2022, le périmètre de cette aide a été élargi grâce à la modification de l'arrêté du Gouvernement wallon. Aujourd'hui, les analyses du cycle de vie associés à un plan d'actions en lien avec l'économie circulaire sont

28. Vous trouverez plus d'informations sur ces chèques entreprises sur le site de Wallonie Entreprendre. <https://www.wallonie-entreprendre.be>



éligibles dans le cadre des chèques entreprises en économie circulaire. Cet élargissement de la portée des chèques peut dépasser le cadre de l'entreprise et porter sur l'amont et l'aval de sa production.

Wallonie Entreprendre réalise l'évaluation « métier » des prestataires privés éligibles aux chèques économie circulaire, et valide l'éligibilité des projets présentés quant à la thématique économie circulaire. Ce chèque vise des prestations de type conseil. La Région wallonne finançait la prestation à hauteur de 75 % des coûts HTVA limité à 45.000 euros sur trois années. A partir de début 2024, le financement s'élève à 50 % et le plafond maximum sur 3 ans s'élève à 35.000 euros.

Au total, 40 experts étaient labellisés fin 2023. Entre 2021 et fin 2023, 60 chèques ont été attribués pour un montant de 857.145,05 euros.

Mesure 2 : Lancement d'appels à projets en symbiose industrielle, en écodesign et en économie de la fonctionnalité

Action 12 : Lancement d'appels à projets visant à soutenir le déploiement de business models innovants en économie circulaire (Go Circular)

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : SPW SG – Direction du Développement durable

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Financement, innovation, accompagnement, réseaux

Budget : 926.557,60 euros en 2021, 1.790.069,95 euros en 2022

L'appel à projets annuel « Go Circular », porté par la Direction du Développement durable, vise à subventionner des entreprises pionnières en matière d'économie circulaire en vue d'en accélérer le déploiement en Wallonie. Par le biais de cet appel à projets, la Wallonie souhaite encourager la recherche, le développement et l'innovation circulaire, favoriser l'intégration de nouveaux Business Models au sein de ses entreprises et augmenter la visibilité de l'offre de services de la Région en termes d'accompagnement et de financement des entreprises en matière de circularité.

Une première édition pilote a eu lieu en 2021, au cours de laquelle 17 entreprises ont été désignées lauréates. Les projets sélectionnés sont variés : de la mise en place d'un projet en économie de la fonctionnalité pour des langes lavables à destination de crèches, en passant par un projet de gamme de couverts 100 % comestibles et écologiques, le développement de biscuits gourmands et sains à base de co-produits de fruits, ou encore la création d'une microfactory pour des techniques textiles innovantes.

Lors de la première édition, 926.557,60 euros ont été consacrés à cet appel à projets, l'enveloppe pour chaque lauréat s'élevant de 20.000 à 80.000 euros. Trois catégories de projets ont été financées : « Lancement », « Transition » et « Achats Circulaires ». Retrouvez la liste complète des lauréats de l'édition 1 [ici](#).



Une seconde édition a été lancée en décembre 2022. Quatre catégories de projets ont été, cette fois, financées à hauteur de 20.000 à 120.000 euros : « Lancement / starter », « Diversification », « Transition » et « Scale-up ». 24 entreprises²⁹ ont été retenues comme lauréates de l'appel, ce qui représente une enveloppe de 1.790.069,95 euros, avec des projets variés allant de la création d'une ressourcerie végétale, à l'économie de la fonctionnalité pour les équipements de randonnée, en passant par la production d'un savon local ou encore la revalorisation de chambres à air de vélos. Retrouvez la liste complète des lauréats de l'édition 2 [ici](#).

Mesure 5 : Favoriser la mise en réseau, la créativité et l'innovation, l'émergence de nouvelles activités et le développement de l'entrepreneuriat innovant

Action 21 : Faire émerger des projets d'économie circulaire, au sein des Pôles de compétitivité et des clusters

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER - Direction des Projets de recherches

Porteur(s) de projet(s) : Pôle MecaTech et Greenwin

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Financement, innovation

Budget : 64.942.098 euros

La Région wallonne a lancé en septembre 2021 un appel à projets en matière de recherche, développement et innovation afin de donner un coup d'accélérateur pour développer l'industrie à faible émission de carbone. Ce projet se concentre plus précisément sur la recherche et le développement, en établissant des partenariats d'innovation au sein des 2 chaînes de valeur prioritaires, à savoir la métallurgie et les matériaux de construction, telles que définies dans Circular Wallonia. Ce projet doit permettre d'accélérer le développement d'une plateforme d'excellence industrielle, technologique, scientifique et de support opérationnel afin de positionner la Région wallonne comme pôle d'excellence.

Parmi l'émergence de différents projets au sein des Pôles, deux programmes structurants ont vu le jour :

- 1. Le programme «Remind»³⁰** (pour REverse Mineral INDustry), qui a pour ambition d'accélérer la circularité des matériaux de construction en Wallonie. Certains projets portent par exemple sur la circularité des bétons préfabriqués, le développement d'un four à chaux permettant de capturer et de concentrer le CO₂, etc. L'ambition de Remind Wallonia est de faire de la Wallonie la « Mineral Valley » de l'Europe du Nord - Ouest à l'horizon 2030, à travers la mise en place d'un écosystème dédié à la circularité des matières minérales (granulats, sables, bétons, argiles...) en vue de :
 - > Imaginer de nouveaux matériaux en synergie et co-création (open innovation);
 - > Mettre en place de nouvelles filières de valorisation des produits tout en conservant au maximum la valeur ajoutée sur le territoire wallon (circuits courts);

29. Un lauréat a décidé de quitter le portefeuille de projets fin 2023.

30. Retrouvez plus d'informations sur le site Remind Wallonia : <https://www.remind-wallonia.be/fr>



- > Le programme Reverse Metallurgy, dont les projets visent par exemple la circularité des métaux nécessaires à la transition énergétique afin de sous-tendre les augmentations nécessaires de productions, ou encore offrir une gestion durable des équipements pourvus de batterie en fin de vie.
- 2. Le programme «Reverse Metallurgy»³¹** qui a pour objectif de créer, en Wallonie, une plateforme d'excellence industrielle, technologique et scientifique en recyclage, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois et reconnue au niveau international. L'objectif est la création et le développement de nouvelles activités économiques dans le domaine du traitement et de la valorisation des métaux issus de l'économie circulaire. La réalisation de ce potentiel repose sur :
- > Le développement et la maîtrise des filières complètes de recyclage des métaux,
 - > La maîtrise des technologies et processus clés de traitement,
 - > L'innovation et son industrialisation.

Chaîne de valeur construction : Mesure 27 - Lancer des appels à projets pour des bâtiments au travers de chantiers, produits et services circulaires

Action 105 : Lancement d'un appel à projets « Chantiers et Produits Circulaires »

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : SPW SG – Direction du Développement durable

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Financement, innovation, accompagnement, réseaux

Budget : 1.019.567,9 euros

L'appel à projets « Chantiers et Services Circulaires » est un projet « phare » répondant au besoin de stimuler la conception de bâtiments et l'exécution de chantiers innovants en économie circulaire en Wallonie. Il permet également de faire émerger des pratiques circulaires en termes de services accompagnant les chantiers. Le secteur de la construction constitue une chaîne de valeur prioritaire de la Stratégie.

Ce premier appel à projets a été décliné en trois catégories distinctes : chantiers circulaires en construction neuve, chantiers circulaires en rénovation et développement de services circulaires pour le secteur de la construction.

La première édition de cet appel à projets a débuté en juillet 2021 et s'est clôturée en septembre 2021.

Huit lauréats ont été sélectionnés lors de la première édition dont cinq mettant en place des services à destination de chantiers pour faciliter l'intégration de l'économie circulaire. Parmi ces projets variés figuraient la réutilisation des matériaux de déconstruction collectés sur chantier, l'élaboration de solutions circulaires en matériaux de réemploi et la valorisation de déchets Fibre-ciment libre d'asbeste.

31. Retrouvez plus d'informations sur le site de Reverse Metallurgy : <https://reverse-metallurgy.net/fr/>



Trois chantiers ont été accompagnés dans la circularité. Les projets sont composés d'une réhabilitation d'un site en logements et centre d'accueil, de la construction d'un atelier dédié au développement économique mais également des filières locales de l'éco-construction, et de la rénovation d'une grange et de la construction d'un bâtiment neuf en ossature bois. Retrouvez la liste complète des lauréats de l'édition 1 [ici](#).

Le lancement de la seconde édition a eu lieu en janvier 2023, l'appel a été clôturé en mars 2023.

Cette édition prévoit deux catégories supplémentaires par rapport à la première édition de l'appel. Les acteurs du secteur ont pu d'une part candidater pour le lancement d'un produit ou d'un matériau de construction circulaire et d'autre part pour la montée en puissance d'un projet déjà existant portant sur un produit ou un matériau circulaire.

Treize projets ont été sélectionnés, dont sept concernent la catégorie « chantiers circulaires », un la catégorie « services circulaires », trois la catégorie « lancement » et deux la catégorie « croissance et développement ». Retrouvez la liste complète des lauréats de l'édition 2 [ici](#).

4.2. Levier 2 : marchés publics

Tableau 4 : Mesures et actions du levier « Marchés publics »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 13 : Renforcer la dynamique lancée en matière de marchés publics circulaires	Action 63 : Continuité et amélioration du développement d'outils spécifiques pour aider les pouvoirs adjudicateurs (clauses-types, facilitateurs circulaires, etc.)

Mesure 13 : Renforcer la dynamique lancée en matière de marchés publics circulaires

Action 63 : Continuité et amélioration du développement d'outils spécifiques pour aider les pouvoirs adjudicateurs (clauses-types, facilitateurs circulaires, etc.)

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : SPW SG – Direction du Développement durable

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Marchés publics, accompagnement, réseaux

Budget : 174.513 euros au 31/12/23



L'un des éléments de cette action consiste en la mise en place de dispositifs d'accompagnement de l'offre et de la demande en construction/rénovation circulaire au travers des leviers des marchés publics mais également de la sensibilisation et de la formation.

On constate en effet que le secteur de la construction durable et circulaire est composé d'une pluralité d'organismes, d'acteurs et d'expertises spécifiques ou généralistes. Les questionnements des organismes privés ou publics sont également très diversifiés et touchent généralement plusieurs domaines (juridique, économique, technique...). Lorsqu'un porteur de projet (public ou privé) avait une question ou un besoin spécifique dans la thématique de la construction circulaire, il devait chercher par lui-même l'organisme le plus à même de l'aiguiller. Ces différents organismes étant chacun actifs dans un périmètre bien déterminé et avec des moyens limités pour accompagner les demandes qui sont très diverses en la matière. Ce qui compliquait les recherches des porteurs de projets. Pour pallier à cette problématique, il a été décidé de créer un réseau de facilitateurs en construction/rénovation durable et circulaire. Ce dispositif permet ainsi d'avoir un point de contact unique, soutenu par un réseau d'experts « facilitateurs » pour répondre aux questions et accompagner les publics cibles (les pouvoirs publics wallons, les maîtres d'ouvrages privés et les auteurs de projets et les professionnels du bâtiment) vers plus de durabilité et de circularité.

Le lancement officiel de la mission a eu lieu le 28 juin 2023. L'accompagnement des pouvoirs adjudicateurs et des entreprises par le prestataire a démarré dans la foulée, et ce pour une durée de 3 ans. Au 31 décembre 2023, 52 demandes ont été introduites.

L'objectif étant de proposer des clauses types sur base des demandes reçues lors de l'accompagnement.

4.3. Levier 3 : démonstration, innovation et numérique

Tableau 5 : Mesures et actions du levier « Démonstration, l'innovation et le numérique »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 3 : Accélérer le déploiement de l'économie circulaire à travers la transition numérique	Action 16 et 18 : Programme Digital4CircularWallonia
	Chaîne de valeur biobasé : Mesure 9 - Organiser les réseaux régionaux des acteurs de l'économie biobasée dans une logique de filières et les inscrire dans leur contexte belge et européen	Action 40 : Mise en place d'une activité d'accompagnement pour développer une filière de textile local et biosourcé



Axe 5 : Chaînes de valeur prioritaires	Chaîne de valeur eau : Mesure 38 - Sensibiliser aux bons gestes	Action 178 : Réalisation d'une méthodologie simplifiée et d'un guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produits
	Chaîne de valeur alimentation : Mesure 59 - Mettre en place une banque de données des matières organiques issues du système agroalimentaire et réalisation d'investissements permettant leur valorisation optimale	Action 185 : Création d'une cartographie des coproduits et de biomasse



Mesure 3 : Accélérer le déploiement de l'économie circulaire à travers la transition numérique

Action 16 et 18 : Programme « Digital 4 Circular Wallonia »

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Agence du Numérique

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Réseaux et démarches volontaires, financement, démonstration, innovation, numérique

Budget : Budget annuel de 1.100.000 euros

Une meilleure identification des technologies numériques ainsi que la mise en place par l'Agence du Numérique d'un programme d'actions spécifiques favorisant l'utilisation du levier numérique pour déployer l'économie circulaire « Digital 4 Circular Wallonia », constitue une action phare de la Stratégie et est déclinée en différents types d'actions.

Ce programme d'actions consiste à « accélérer le déploiement de l'économie circulaire et la résilience des chaînes d'approvisionnement à travers la transition numérique ». Il a été initié en 2022 et fait également partie du Plan de Relance de la Wallonie.

Les différents types d'actions sont regroupées en 3 axes : « Identification, veille et sensibilisation aux technologies numériques accélérant la transition circulaire », « Valorisation des bonnes pratiques, des acteurs et des projets à travers des cartographies dynamiques » et « Appels à projets visant à amplifier l'intégration et l'utilisation des technologies numériques dans une logique d'économie circulaire ».

La mise en œuvre a débuté en mai 2022. Pour l'axe 1, un premier webinar a été organisé le 15 décembre 2022 et avait pour objectif de présenter les opportunités de la circularité et du numérique aux entreprises wallonnes désireuses d'optimiser leurs processus. Une étude a également été réalisée en 2023 sur le potentiel des technologies numériques au service de l'économie circulaire avec une réalisation d'un état des lieux en 2023 et une analyse de l'évolution des écosystèmes prévue fin 2024. L'étude sur le potentiel des technologies numériques est clôturée mais le rapport est en cours de remaniement. Les résultats seront publiés en 2024 et sont à destination des entreprises et des partenaires.

Concernant l'axe 2, l'alimentation de la base de données Digital Wallonia et l'élaboration de l'écosystème circulaire sont en cours (voir action 15).

Pour l'axe 3, un premier appel à projets « Implement IT4Circularity » sur les thèmes de la construction, du stockage d'énergie et du cycle de l'eau a été lancé le 17 août 2022 et s'est clôturé le 3 octobre 2022. Cet appel à projets a pour objectif de financer des démonstrateurs individuels ou collectifs (PoC : Proof of Concept) de technologies numériques accélérant la diffusion de l'économie circulaire en Wallonie. Les 9 bénéficiaires ont été annoncés début janvier 2023. Un second appel à projets « Implement IT4Circularity » a été lancé mi 2023 et s'est clôturé le 15 septembre 2023. Cette fois, l'appel était ouvert à toutes les chaînes de valeur. 9 lauréats ont été sélectionnés et les projets ont démarré en décembre 2023.



Chaîne de valeur biobasée : Mesure 9 : Organiser les réseaux régionaux des acteurs de l'économie biobasée dans une logique de filières et les inscrire dans leur contexte belge et européen.

Action 40 : Mise en place d'une activité d'accompagnement pour développer une filière de textile local et biosourcé

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique Economique

Porteur(s) de projet(s) : Valbiom

Stade de mise en œuvre : Réalisé

Leviers : Démonstration, innovation et numérique, accompagnement

Budget : 130.000 euros

Cette action a consisté en la mise en place d'un business developer pour détecter les besoins des marchés, stimuler les demandes pour les produits biosourcés, déployer les filières et soutenir les initiatives, plus particulièrement en support de la chaîne de valeur « textile ».

Elle avait 3 volets et objectifs, afin de concrétiser et opérationnaliser la production et la mise sur le marché de produits en fibres végétales locales :

1. Analyse qualitative des attentes des acteurs du secteur textile par rapport aux filières « fibres végétales »
2. Développement d'un démonstrateur pour mobiliser les acteurs industriels et investisseurs et stimuler l'émergence d'initiatives concrètes.
3. Constitution d'un portefeuille de projets potentiels concrets et recherche de financement et accompagnement technique de ces projets.

Le premier volet visait à évaluer l'attente et les contraintes des marques et des entreprises utilisatrices de textile vis-à-vis de l'introduction de fibres locales dans leur collection ou plus généralement vis-à-vis du fait de rendre leur activité « plus durable ». La volonté était d'également d'informer et sensibiliser ces acteurs aux actions menées en Wallonie pour développer la filière. Le contexte a également fortement changé entre le début et la fin de la mission, à cause des différentes crises (COVID, guerre en Ukraine, etc.). A cela s'est ajouté une crise accrue de la main d'œuvre, qui a eu pour effet que les entreprises ont du mal à engager des gens qualifiés et désireux de travailler dans le secteur. Il a néanmoins été possible de tirer des impressions générales. Nous constatons, par exemple, que de nombreuses entreprises belges, malgré les difficultés, sont très intéressées par les récents développements en Wallonie et sont désireuses d'intégrer une fibre locale dans leur gamme. Le chanvre local suscite un réel intérêt.

Le deuxième volet avait pour objectif le développement d'un démonstrateur (prototype). Des fils de finesses différentes ont été obtenus à partir des fibres courtes et longues de chanvre. Ces finesses ont des applications variées, allant du tissu d'ameublement au tissu d'habillement.

Le dernier volet consistait à construire un portefeuille de projets potentiels concrets. Dans ce cadre, Circular Wallonia a permis à Valbiom de déposer le projet Interreg North-West Europe Hemp4Circularity, qui a été accepté. Ce projet, que Valbiom mène, vise à développer le chanvre textile à chaque étape de production. Le consortium comprend notamment The Alliance for Flax-Linen and Hemp, anciennement la CELC, qui regroupe tout le secteur européen du lin. Avec cet Interreg, la Wallonie est à l'avant-garde de l'introduction du chanvre

dans le tissu industriel européen. Une autre réussite de ce volet est la création d'un consortium de 5 entreprises et de 2 associations sur le territoire wallon : Circular Hemp Pole 4.0.

Chaîne de valeur alimentation : Mesure 59 - Mettre en place une banque de données des matières organiques issues du système agroalimentaire et réalisation d'investissements permettant leur valorisation optimale

Action 178 : Création d'une cartographie des coproduits et de biomasse³²

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Wagralim

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Numérique, innovation, démarches et réseaux volontaires, information

Budget : 100.000 euros pour la partie 1.500.000 euros pour la partie 2

Cette cartographie, portée par Wagralim, se concentrant sur certains segments industriels les plus propices permet l'identification de certaines matières organiques dispersées sur le territoire et non valorisées, ou insuffisamment.

À la suite d'un rapport de la société de consultance Comase, 4 flux prioritaires ont été identifiés. Ceux-ci ont une biomasse peu ou pas valorisées actuellement et pourraient être mis en commun : les drêches de brasserie, les tourteaux de colza, les marcs de fruits et les sons de blé. Une estimation des volumes de ces flux ainsi que de leurs positions géographiques ont été réalisées. L'objectif serait de trouver des solutions pour mutualiser leurs revalorisations.

Dans le cadre de ces flux prioritaires, différentes problématiques ont été soulignées dans ce rapport : le stockage, la conversion, le transport, les contraintes administratives et un manque d'acteurs tout au long de la chaîne de valeur.

Capitalisant sur les résultats prometteurs obtenus en 2022, une nouvelle action, basée sur les résultats de cette première étude, est menée au sein du pôle de compétitivité Wagralim dont l'objectif sera d'aboutir à un proof of concept (POC).

Concrètement, ceci permettra de démontrer la viabilité économique au niveau industriel de nouvelles valorisations de biomasse issue de ces co-produits via un outil industriel mutualisé. Le but de ce projet sera de valider techniquement, économiquement et commercialement la pertinence de la mutualisation d'un outil pour la stabilisation et la valorisation de ces 4 coproduits initialement identifiés.

La première étape de cette étude débutera en 2024. L'objectif sera ensuite de peaufiner les résultats issus de la première étude et de confronter ses résultats au plus grand panel d'entreprises afin de les ajuster.

32. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de Wagralim <https://www.wagralim.be>



4.4. Levier 4 : accompagnement

Tableau 6 : Mesures et actions du levier « Accompagnement »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 5 : Chaînes de valeur prioritaires	Chaîne de valeur plastique : Mesures 53 et 56 - Améliorer la séparabilité dans les produits multi matériaux et les techniques de purification dans le recyclage et Développer des guides en vue de l'écoconception	Action 171 et 175 : Accompagner les entreprises de la plasturgie à intégrer le design circulaire

Chaîne de valeur plastique : Mesures 53 et 56 - Améliorer la séparabilité dans les produits multi matériaux et les techniques de purification dans le recyclage et Développer des guides en vue de l'éco-conception

Action 171 et 175 : Accompagner les entreprises de la plasturgie à intégrer le design circulaire³³

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Plastiwin, Denuo, essenscia, Greenwin, Canopea

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Financement, accompagnement, démonstration, information et sensibilisation, innovation et numérique, collaboration et représentation au niveau belge, européen et international

Budget : 1.678.750,5 euros

L'accompagnement des entreprises de la plasturgie à l'intégration du design circulaire a été sélectionnée comme action phare de la chaîne de valeur plastique car la conception circulaire dans le domaine des matières plastiques est un enjeu complexe impliquant de nombreux facteurs tout au long du cycle de vie du produit. L'importance et la diversification de cet enjeu sont également les raisons pour lesquelles ce projet regroupe deux mesures de la Stratégie.

En effet, il est crucial de généraliser à l'ensemble de la chaîne de production des plastiques une logique d'éco-conception. Cela impose de considérer très en amont la problématique des ressources et de l'impact environnemental. Autrement dit, la conception d'un produit en plastique doit être pensée en amont en visant à : économiser la matière plastique nécessaire à la fabrication, limiter le gaspillage en évitant les caractéristiques superflues et intégrer au maximum des matières plastiques recyclées. Autre point majeur : la durée de vie des produits, pensée et optimisée afin de mettre sur le marché des produits réutilisables et moins rapidement obsolètes.

Pour permettre la mise en œuvre de ce projet, un plan d'action a été mis en place pour une durée de 3 ans par Plastiwin ainsi qu'Essenscia, Canopea, Denuo et Greenwin en vue d'accompagner les entreprises de la plasturgie

33. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de Plastiwin. <https://clusters.wallonie.be/plastiwin/fr>

à intégrer le design circulaire. Plastiwin a décidé de diviser cette action en 6 Work Packages, décrits ci-dessous. Ces Work Packages sont interconnectés et chacun d'entre eux est nécessaire pour la mise en œuvre du suivant.

Les 6 Work Packages sont les suivants :

- > Work Package (WP) Préliminaire : sensibiliser les membres industriels des différentes associations participantes et démontrer le bien-fondé du plan et des mesures;
- > WP 1 « Les fondamentaux » : établir les notions théoriques relatives à l'économie circulaire et à l'éco design ainsi que les règles générales des Work Packages;
- > WP 2 « En pratique » : permettre aux entreprises de bénéficier d'une aide ponctuelle pour la résolution d'un problème de conception ou de manifester un intérêt pour le développement d'une solution éco-conçue dans le cadre de leur pratique courante ou dans le cadre de développement spécifique;
- > WP 3 « Le retour d'expérience et la dissémination » : consolider et partager le retour d'expérience des entreprises ayant participé ou ayant développé des solutions éco-conçues;
- > WP 4 « Futur & Formation » : susciter de nouvelles initiatives économiques et soutenir la formation et le développement des métiers STEM des polymères et de la plasturgie, en accentuant les aspects d'économie circulaire, de conception circulaire et de durabilité;
- > WP 5 « Institutionnalisation » : envisager la pérennité de l'initiative Circular Design Plastique sous forme de personnalité juridique dédiée aux questions de conception, au sens large, en fonction de la rencontre des objectifs fixés.

L'organisation de plusieurs ateliers de sensibilisation ainsi qu'un appel à manifestation des entreprises pour bénéficier de l'accompagnement ont déjà été réalisés en 2022.

En outre, les notions théoriques relatives à l'économie circulaire et à l'éco design sont en cours de réalisation. Les prochaines étapes sont la mise en pratique de ces notions théoriques et le retour d'expérience par les entreprises concernées par l'accompagnement.

4.5. Levier 5 : réseaux et démarches volontaires

Tableau 7 : Mesures et actions du levier « Réseaux et les démarches volontaires »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 2 : Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire	Action 11 : Lancement d'appels à projets en symbiose industrielle à destination des Agences de Développement Territorial



Action 11 : Lancement d'appels à projets en symbiose industrielle à destination des Agences de Développement Territorial

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : IDEA, IDELUX, BEP, InBW et IDETA

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Réseaux, innovation, financement, accompagnement

Budget engagé : 2.106.904,45 euros

Cet appel à projets organisé par la Direction de la Politique économique (SPW EER) vise à soutenir les Agences de Développement Territorial dans leurs actions favorisant le développement des projets de symbiose industrielle, collaboratifs et structurants à travers la mise en place de facilitateurs.

L'objectif de cette action pilote est de concrétiser des symbioses industrielles, c'est-à-dire la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité. L'ambition est d'améliorer la compétitivité des entreprises du territoire, de consolider ou développer les emplois locaux et d'accroître l'attractivité.

Les facilitateurs en symbiose, hébergés au sein des Agences de Développement Territorial (et une CEEI), jouent donc le rôle d'intermédiaire entre les différentes parties prenantes, notamment industrielles. Les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'un soutien visant à mieux maîtriser leurs coûts et leurs approvisionnements grâce à des échanges de flux (synergies potentielles) ou encore des mutualisations (équipements, achats, logistique...).

Cette action contribue à atteindre l'un des objectifs stratégiques de Circular Wallonia, qui n'est autre que de doubler le nombre d'entreprises wallonnes ayant des pratiques d'économie circulaire d'ici 2025.

L'appel à manifestation d'intérêts à destination des Agences de Développement Territorial, lancé le 7 juin 2022, s'est clôturé le 29 août. Cinq candidatures ont été sélectionnées : IDEA, IDELUX, BEP, InBW et IDETA. Le Gouvernement wallon subventionne ces 5 projets pour un montant total de 2.106.904,45 euros.

Les activités des facilitateurs ont démarré fin 2022 et se termineront le 31 décembre 2024. L'expérimentation de la fonction de facilitateur en symbiose industrielle est en cours. Actuellement, la plupart des projets sont en phase de mise en œuvre. La promotion de la symbiose industrielle est un travail continu, celle-ci se décline notamment par la création de vidéos, articles de presse mais aussi par l'organisation d'événements et ateliers de sensibilisation.



4.6. Levier 6 : éducation et formation

Tableau 8 : Mesures et actions du levier « Education et formation »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 5 : Chaînes de valeur prioritaires	Chaîne de valeur métallurgie : Mesure 43 - Circular Design et éco-conception	Action 142 : Sélection et déploiement d'une méthodologie Circular Design pour l'ensemble de la chaîne de valeur Métallurgie

Chaîne de valeur métallurgie : Mesure 43 - Circular Design et éco-conception

Action 142 : Sélection et déploiement d'une méthodologie Circular Design pour l'ensemble de la chaîne de valeur Métallurgie³⁴

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Pôle MecaTech en collaboration avec Sirris, Agoria, Eklo, Wallonie Design et le CRM Group

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Formation, information, sensibilisation, éducation, réseaux et démarches volontaires, financement, accompagnement, démonstration, innovation et numérique

Budget : 1.680.300 euros

La sélection et le déploiement d'une méthodologie Circular Design sont considérés comme l'action phare de la chaîne de valeur métallurgie de ce premier rapport de mise en œuvre. En effet, la transition vers une conception circulaire des produits issus de la métallurgie est nécessaire et requiert des actions de sensibilisation et de formation sur la recyclabilité et le cycle de vie de ces produits. La demande mondiale en métaux connaît une croissance exponentielle alors que le stock de ressources primaires reste fini. Pour répondre aux besoins de la transition énergétique et verte, il est nécessaire de soutenir la circularité afin de réduire le recours à la matière première vierge et de promouvoir la quantité et la qualité des métaux recyclés. Le Circular Design, l'éco-conception des produits, des services, des modèles d'entreprise et des chaînes de valeur est d'une importance cruciale pour accélérer cette transition, et c'est ainsi que les entreprises (notamment de production) et les professionnels du design peuvent jouer un rôle important.

Le Pôle MecaTech et ses partenaires, le Centre de Recherches Métallurgiques (CRM), Agoria, EKLO, Sirris, Wallonie Design et Plastiwin ont créé Circo-Hub Wallonia en vue de déployer activement, en Wallonie, la méthodologie CIRCO au sein du réseau des entreprises wallonnes et des professionnels du design.

34. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site du Pôle MecaTech. <https://polemecatech.be>

Le programme CIRCO a été développé aux Pays-Bas par CLICKNL, un réseau néerlandais de connaissances et d'innovation pour les entreprises. Cette méthodologie de Circular Design, nommée ici « méthodologie CIRCO », permet aux entreprises et professionnels du design de se former.

Le Pôle MecaTech, coordinateur de la chaîne de valeur métallurgie, souhaite aider de nombreuses entreprises à développer un concept d'économie circulaire d'ici décembre 2024. Les entreprises seront « activées » par groupes de dix (Track CIRCO) et encadrées par des formateurs qui vont les initier à la méthodologie CIRCO.

Actuellement, 8 tracks (workshop collectif) de sensibilisation, 7 tracks de formation et 42 tracks de mise en œuvre de projets ont eu lieu. Il s'agit d'ateliers permettant à des entreprises de s'approprier la méthodologie afin de l'appliquer au sein des processus de l'entreprise pour y développer des pratiques circulaires.

4.7. Levier 7 : information et sensibilisation

Tableau 9 : Mesures et actions du levier « Information et sensibilisation »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 2 : Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire	Action 15 : Mise en place de l'Écosystème Circulaire (ex-Digital Monitoring Tool)
		Action 73 : Organisation annuelle d'une semaine/quinzaine de l'économie circulaire
Axe 5 : Chaînes de valeur prioritaires	Chaîne de valeur eau : Mesure 38 - Sensibiliser aux bons gestes	Action 126 : Réalisation d'une méthodologie simplifiée et d'un guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produits
	Mesure 48 : Le tri - l'utilisation	Action 158 : Réalisation d'une étude sur la réutilisation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles

Mesure 2 : Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire

Action 15 : Mise en place de l'écosystème circulaire (ex-Digital Monitoring Tool)

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique économique

Porteur(s) de projet(s) : SPW EER – Direction de la Politique économique, Agence du Numérique

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Démonstration, innovation, numérique, information, réseaux et démarches volontaires, collaboration et représentation au niveau belge, européen et international

Budget : 74.923,20 euros en 2022. 131.318,88 euros sont engagés en 2023 jusqu'à fin 2026.

Cette action correspond à l'outil digital prévu dans la mesure 2 « Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire » ainsi que la mesure 16, le « Digital Monitoring Tool » (DMT).

L'Écosystème Circulaire, anciennement « Digital Monitoring Tool », est un outil numérique des acteurs clés, des projets collaboratifs et innovants en cours aussi bien que des publications/rapports, dispositifs de soutien et événements en Région wallonne dans le cadre de l'économie circulaire.

Cet outil numérique a pour ambition principale de mettre en évidence les principales initiatives innovantes régionales en économie circulaire, sous forme de projets, d'acteurs clés, de publications, entre autres, dans différents domaines thématiques et les liens entre ceux-ci à travers des mises en synergie d'entreprises et/ou de technologies. Il sera notamment possible pour les utilisateurs d'identifier un projet, partenaire de projet, une publication ou événement en fonction de la matière première (ou matière première secondaire) impliquée ou encore de la pratique de circularité adoptée.

L'outil numérique repose sur un back-office développé par l'Agence du Numérique. Le back-office en question, Data4Wallonia, a été développé dans le cadre d'une initiative à échelle régionale prévue dans le Plan de Relance de la Wallonie. Celui-ci consiste à proposer une gamme de plus en plus étendue de services numériques via, notamment, la mise en place d'une Plateforme digitale pour la veille et l'intelligence territoriale.

Concernant le front-web, un prestataire externe a réalisé celui-ci dans le cadre d'un marché public.

La phase test de l'outil, a été réalisée en collaboration avec un projet similaire en cours de développement dans le cadre de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3, qui prévoit la publication d'un périmètre restreint de données qui vont concerner les projets et partenaires de projets impliqués dans l'IIS (Innovation d'Initiative Stratégique) WIN4C).

WIN4C est une IIS qui a l'ambition de faire reconnaître la Région wallonne en 2030 comme la « Recycling Valley » au cœur de l'Europe, tant du point de vue de l'innovation que du point de vue du déploiement d'une véritable économie circulaire des matériaux technologiques (minéraux, métalliques, polymères).

L'encodage des données par un prestataire externe commencera en janvier 2024, cela permettra de consolider une base de données suffisamment représentative des diverses initiatives en cours en Wallonie et de préparer sa publication officielle qui aura lieu le 20 mars 2024.

L'Ecosystème Circulaire est un outil évolutif, le prestataire en charge de l'encodage veillera à une mise à jour constante des données d'ici fin novembre 2026.

Mesure 14 : Développer une stratégie de communication autour du déploiement de l'économie circulaire en Wallonie

Action 71 : Renforcement du site economiecirculaire.wallonie.be

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : SPW SG – Direction du Développement durable

Stade de mise en œuvre : Réalisé

Leviers : Communication, sensibilisation, réseaux et démarches volontaires, numérique

Budget : 21.210,15 euros en 2022

La refonte du site web economiecirculaire.wallonie.be s'est faite concomitamment avec le lancement d'une campagne de communication autour de l'économie circulaire en Wallonie.

La campagne de communication à destination des entreprises wallonnes a lieu en novembre et en décembre 2022. La campagne a mis en avant l'opportunité économique que représente l'économie circulaire pour la réduction de consommation de matières premières et d'énergie dans les processus de production des entreprises. Elle a permis d'atteindre un pic de 28.000 vues sur le site web en décembre 2022 (contre 3.000 en moyenne avant) et d'augmenter fortement notre audience sur le réseau social LinkedIn.

La campagne s'est réalisée à deux niveaux :

- › Un premier niveau qui diffuse un message global et qui met en avant l'avantage qu'ont les entreprises à adopter l'économie circulaire, à savoir, sécuriser l'approvisionnement en ressources et diminuer la consommation de matières premières et d'énergie.
- › Un deuxième niveau qui rentre dans le vif du sujet et qui met en avant, à travers de témoignages, des entreprises qui ont franchi le cap de la circularité, afin qu'elles puissent partager leurs conseils, les avantages économiques observés, les aides qu'elles ont reçues et la façon dont elles ont implémenté l'économie circulaire dans leurs processus. Ces témoignages ont pour objectif d'inspirer d'autres entrepreneurs à se lancer.

Dans la mesure où la campagne redirige le public vers le site web, la bonne mise en œuvre de la campagne de communication a nécessité au préalable la refonte du site web afin de le rendre plus ergonomique pour les usagers et de présenter l'information de la façon la plus adéquate possible.

Le lancement de cette nouvelle version a eu lieu mi-octobre 2022. Un onglet « soutien » a été mis en place. Il présente les différents dispositifs d'accompagnement, de financement et de formation grâce à un filtre qui permet de cibler chaque besoin et chaque public. Fin 2023, le site a également été traduit en anglais dans la perspective de la Présidence belge de l'UE.

Action 73 : Organisation annuelle d'une semaine/quinzaine de l'économie circulaire

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : SPW SG – Direction du Développement durable

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Communication, sensibilisation, réseaux et démarches volontaires

Budget : 260.000 euros pour la première édition et 65.398 euros pour la seconde édition

L'information et la sensibilisation de la société civile, des entreprises, des acteurs publics et des citoyens sont indispensables au déploiement de l'économie circulaire. Dans ce cadre, une Quinzaine de l'économie circulaire est organisée chaque année depuis 2022 avec des activités et des événements touchant les différents publics cibles de la Stratégie.

- › La première édition de la Quinzaine de l'économie circulaire a eu lieu du 30 mai au 10 juin 2022. Cette première édition a été un succès : 59 événements sur la thématique se sont déroulés aux quatre coins de la Wallonie, comme des rencontres avec des designers engagés, des conférences et échanges

sur la création d'un quartier circulaire, des visites d'usines de recyclage et de valorisation de déchets, des ateliers de revalorisation de matériaux de récupération, etc.

Les événements ont été portés par des organisations ayant un lien avec la stratégie Circular Wallonia (Pôles de compétitivité, cluster, etc.) mais le programme a également été complété par une multitude d'entreprises, d'ASBL et d'autres acteurs régionaux qui ont voulu mettre en avant leurs pratiques de circularité.

L'évènement de lancement a rassemblé une majorité des acteurs de « la plateforme de l'économie circulaire », à savoir les acteurs partenaires de la stratégie Circular Wallonia, le temps d'une conférence sur l'économie circulaire suivie de moments d'échanges, de réseautage et de mise en avant des lauréats Go Circular.

Cette première édition a rassemblé plus de 1.200 participants. Les nombreux retours étaient positifs. Le point fort était, selon les participants, le grand nombre et la diversité des événements. En revanche, la coordination des événements était à améliorer selon eux.

- > La seconde édition de la Quinzaine a eu lieu du 22 mai au 2 juin 2023. Au total, près de 65 événements se sont tenus sur le territoire wallon auxquels plus de 1.700 personnes ont assisté.

Les événements se sont succédés et ont permis d'échanger ensemble sur le futur de l'économie circulaire en Wallonie, mais aussi de rencontrer des acteurs inspirants dans le cadre de conférences, webinaires, ateliers et visites d'entreprises.

Par ailleurs, la nouveauté de cette Quinzaine a été l'organisation d'un weekend dédié aux citoyens, qui a permis d'appréhender les thématiques de la réutilisation, réparation, du vrac, du zéro déchet... De Soignies à Arlon, en passant par Namur, les initiatives circulaires ont inspiré de nombreuses personnes.

L'évènement de clôture, qui a eu lieu le 2 juin 2023, a permis de rassembler une grande partie des acteurs de l'économie circulaire en Wallonie, après deux semaines passionnantes et intenses. Plus de 200 personnes y ont assisté avec la présence des trois Ministres co-pilotes de la Stratégie Circular Wallonia.

- > Une troisième édition est en cours de préparation et aura lieu à l'automne 2024.

Chaîne de valeur eau : Mesure 38 : Sensibiliser aux bons gestes

Action 126 : Réalisation d'une méthodologie simplifiée et un guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produit

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique Economique

Porteur(s) de projet(s) : CEBEDEAU

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Information, sensibilisation, innovation, démonstration

Budget : 130.000 euros

Il est nécessaire de disposer d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés et pour se comparer à d'autres du même secteur. L'empreinte « eau » ou empreinte hydrique est un indicateur internationalement utilisé. Elle

peut être calculée au niveau d'un site de production ou pour l'ensemble de la chaîne de valeur d'un produit. Son calcul est toutefois très compliqué en pratique et nécessite une compréhension de la norme ISO 14046.

Dans ce contexte, la mise en place d'une méthodologie simplifiée et d'un guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produits est réalisée par le CEBEDEAU. Le schéma global du calcul et le développement d'une maquette logicielle entièrement fonctionnelle sont en cours de réalisation.

L'objectif du projet est de dégager de l'ensemble de la norme les éléments pertinents pour les industries wallonnes et de proposer une méthodologie accompagnée d'un support didactique et opérationnel pour permettre aux entreprises de calculer facilement leur empreinte hydrique.

Le livrable attendu est un outil de calcul simplifié de l'empreinte « eau » adapté aux industries du tissu wallon.

La mise en place d'une méthodologie pour des audits « Eau et circularité » en industrie est également prévue.

Le projet vise à élaborer et à approfondir une méthodologie pour la circularité de l'eau, de son énergie et de ses matières valorisables. Cette méthodologie permettra d'identifier des projets d'amélioration de la gestion de l'eau au sein des entreprises.

Les livrables attendus sont les suivants : la réalisation d'une méthodologie d'audit « eau et circularité », ainsi que le test et l'amélioration de la méthodologie. Actuellement, la formalisation de la méthodologie est en cours à la suite des démonstrations.

Chaîne de valeur textile : Mesure 48 : Le tri - l'utilisation

Action 158 : Réalisation d'une étude sur la réutilisation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la politique économique

Porteur(s) de projet(s) : Centexbel

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : Information, sensibilisation

Budget : 141.050 euros

Une étude sur la réparation, la réutilisation et les nouveaux business modèles pour prolonger la durée de vie des textiles est réalisée dans le cadre de la chaîne de valeur textile. La réalisation de cette étude a été confiée à Centexbel (centre scientifique et technique de l'industrie textile belge). Cette action a vu le jour pour s'aligner avec la Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables, à savoir la nécessité d'anticiper rapidement les actions à mettre en œuvre afin de soutenir la mise en place des services de réparation et autres business modèles circulaires (économie de la fonctionnalité), le tout dans une optique de rentabilité économique.

En effet, la récupération, la réutilisation et la remise en état des produits contenant des textiles ou du cuir sont des activités peu visibles en Wallonie (et ailleurs). La capacité (le nombre d'entreprises, nombre de personnes actives, chiffres d'affaires, ...) de ce secteur n'est pas connue.



L'objectif de cette étude est d'établir une cartographie de ce secteur et d'identifier les acteurs et leurs activités, d'étudier leur modèle de business actuel et l'économie qu'ils représentent. Sur la base des résultats de l'étude, et ensemble avec ces acteurs, il a été possible d'identifier les faiblesses, les forces et les freins à son développement et une réflexion sur les opportunités et les menaces qui se présentent a été entamée.

Les premiers résultats de cette étude mettent en évidence les opportunités à saisir pour développer le secteur :

1. Créer une unité de réparation pour uniformes et vêtements de protection complexes
2. Créer une unité de tri et réparation pour uniformes mis au rebut (armée, police, etc.)
3. Soutenir une entreprise dans la création d'un département de réparations accessible aux consommateurs

Un plan d'action dont l'objectif est de mettre en œuvre les recommandations de l'étude sera présenté courant 2024.

4.8. **Levier 8 : Collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international**

Tableau 10 : Mesures et actions du levier « La collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international »

Axe	Mesure	Action phare
Axe 1 : Production et offre de biens et services circulaires	Mesure 4 : Soutenir auprès des instances pertinentes l'élaboration de normes et réglementations qui assurent l'essor des produits durables de qualité	Action 19 : Soutien de la Région aux propositions législatives de l'Etat fédéral et de la Commission européenne sur la politique des produits durables et sur les services
Axe 2 : Demande et consommation de biens et services circulaires	Mesure 12 : Appuyer au niveau belge et européen la mise en place d'actions qui stimuleront la consommation circulaire	Action 61 : Soutien de la Région wallonne dans la mise en place de mesures fiscales au niveau fédéral pour stimuler l'économie circulaire

Mesure 4 : Soutenir auprès des instances pertinentes l'élaboration de normes et réglementations qui assurent l'essor des produits durables de qualité

Action 19 : Soutien de la Région aux propositions législatives de l'Etat fédéral et de la Commission européenne sur la politique des produits durables et sur les services

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique Economique et SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : /

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Leviers : La collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international

Budget : 50.000 euros dans le cadre de la Conférence de la Présidence belge sur l'économie circulaire

La Belgique endossera la Présidence tournante du Conseil de l'Union européenne du 1er janvier au 30 juin 2024.

- > Préparation des conclusions du Conseil des Ministres de l'environnement sur l'économie circulaire

Un groupe de travail restreint a été créé dans le réseau CCPIE (Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement). Il est formé par des experts des 3 régions et du fédéral et est piloté par ce dernier. Un document de réflexion (discussion paper) a été réalisé par ce groupe afin d'arriver à un document synthétique faisant consensus parmi tous les experts européens. Ce document servira de base pour le Conseil des Ministres le 17 et 18 juin 2024.

- > Conférence européenne sur l'économie circulaire

Une conférence « économie circulaire » (EC) est organisée durant la Présidence belge le 17 avril 2024 à Bruxelles, succédant au WCEF, du 15 et 16 avril. La Cellule de coordination Circular Wallonia est au cœur des préparatifs avec les autres autorités belges.

Lors de la Conférence du 17 avril, huit workshops sont organisés. La Région wallonne gère l'organisation du workshop "Systemic Innovation: Drivers for a more Circular Economy in Belgium and Europe".

Elle contribue également à l'élaboration des Workshops suivants :

- > "Embracing Circular Manufacturing: Adopting Repair Solutions";
- > "Information Flows in a Circular Economy: Monitoring, Metrics, and Digital Evolution";
- > "Challenges and opportunities of the European Circular Economy Battery Industry";
- > "Towards a Circular Built Environment using Bio-Based and Reclaimed materials";
- > "Embracing Circular Manufacturing: Adopting Repair Solutions";
- > En parallèle, deux visites d'entreprises en Wallonie seront organisées.

En outre, une vidéo promotionnelle de l'EC en Belgique sera diffusée dès la fin du mois de mars sur les réseaux sociaux, les sites internet des 3 régions et du fédéral et lors du WCEF.

Plus de 1.000 personnes sont inscrites à la conférence.

Mesure 12 : Appuyer au niveau belge et européen la mise en place d'actions qui stimuleront la consommation circulaire

Action 61 : Soutien de la Région wallonne dans la mise en place de mesures fiscales au niveau fédéral pour stimuler l'économie circulaire³⁵

Ministre pilote : Willy Borsus

Entité gestionnaire : SPW EER – Direction de la Politique Economique et SPW SG – Direction du Développement durable

Porteur(s) de projet(s) : /

35. La participation de la Wallonie à la plateforme intra-belge en économie circulaire s'inscrit de manière plus large que cette action.

Une plateforme intra-belge sur l'économie circulaire a été créée à l'initiative des administrations régionales et fédérales, l'objectif étant de faciliter l'échange entre administrations et d'ainsi assurer une cohérence des actions menées par chacun. En juin 2022, la conférence interministérielle de l'environnement élargie à l'économie a décidé de donner un mandat renforcé à la plateforme intra-belge économie circulaire afin que la thématique progresse dans un contexte belge et tenant compte des compétences réparties entre les Régions et le fédéral.

Quatre thématiques basées sur les priorités des plans fédéraux et régionaux pour l'économie circulaire ont été sélectionnées et des groupes de travail ont vu le jour en lien avec ces thématiques :

1. Normes d'éco-conception des produits et mise en place de cycles de matériaux et de nouveaux modèles d'entreprise
2. Financement et fiscalité
3. Monitoring et indicateurs
4. Barrières juridiques

Un premier bilan de l'état d'avancement des travaux de la plateforme ainsi que de ceux des quatre groupes de travail a été réalisé en 2023. Le bilan a montré la nécessité d'avoir une approche plus sectorielle ou plus orientée produits pour aboutir à des recommandations opérationnelles. Sur cette base, trois thèmes prioritaires ont été choisis par les quatre groupes de travail : la construction, les appareils électroménagers et l'alimentation.

Le premier thème prioritaire qui a fait l'objet d'une analyse est le secteur de la construction. Ce choix a été fait car cette thématique se trouve dans les priorités régionales et car ce secteur était fort demandeur.

Fin 2024, une série de pistes pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur de la construction seront développées, et concerneront plus spécifiquement la création d'un cadre technique pour la réutilisation des produits de construction, les marchés publics circulaires, le lien entre la base de données des Déclarations environnementales de produits et l'outil TOTEM, la fiscalité, les questions de financement et les indicateurs.

4.9. **Levier 9 : normes et réglementations**

Ministre pilote : Céline Tellier

Entité gestionnaire : SPW ARNE – Département des sols et des déchets (DSD)

Stade de mise en œuvre : En cours de réalisation

Levier : Normes et réglementations

Budget : Non applicable

Responsabilité élargie des producteurs

Le mécanisme de la responsabilité élargie des producteurs (REP), mieux connu sous le nom d'obligation de reprise, a été implémenté en droit belge et wallon pour les déchets d'emballages, avant d'essayer progressivement vers d'autres flux de déchets-matières sous d'autres formes. Encadré par le droit européen des déchets, il a pour objectif de responsabiliser les producteurs et importateurs de produits mis sur le marché à la prévention et la gestion des déchets de leurs produits et se traduit par diverses obligations opérationnelles et/ou financières ainsi que de rapportage. Les collectes sélectives de déchets concernés, destinés essentiellement au recyclage, sont la partie la plus visible et la plus connue des REP.

Focus sur deux sujets en matière de REP qui concrétisent les objectifs du plan wallon des déchets ressources et contribuent aux objectifs de la stratégie Circular Wallonia : le dernier agrément de Fost Plus et les conventions environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en parallèle du nouveau cadre réglementaire.

Déchets d'emballages ménagers : renouvellement de l'agrément de Fost Plus

Le renouvellement pour cinq ans de l'agrément de l'organisme de gestion des déchets d'emballages ménagers Fost Plus est intervenu le 2 février 2024. Comme pour l'agrément précédent, la prévention et la circularité des ressources sont au cœur de ce dispositif inégalé dans le paysage de la REP belge. Au travers de la Commission interrégionale de l'Emballage, les trois régions poursuivent l'ambition d'obtenir des résultats de collecte et de recyclage toujours (plus) élevés avec des scénarios efficaces de prise en charge des coûts. En 2021, grâce aux efforts collectifs, 730.000 tonnes de déchets d'emballages ménagers ont été recyclés³⁶, et en 2022, de l'ordre de 726.000 tonnes³⁷.

Stratégie renforcée en matière de prévention et de réutilisation des déchets d'emballages ménagers

Suivant les termes de son agrément, pour le 15 décembre 2024 au plus tard, Fost Plus devra proposer trois programmes d'actions ambitieux en matière de prévention des déchets d'emballages au travers desquels il viendra en appui des entreprises :

- > Un programme d'actions « suppression et diminution des emballages » qui visera une réduction absolue d'au moins 5% de la quantité d'emballages perdus mise sur le marché, d'ici la fin de la période d'agrément ;
- > Le programme d'actions « écodesign » qui visera quant à lui à stimuler l'écodesign et la circularité des emballages ;
- > Le programme d'actions « emballages réutilisables » qui stimulera l'utilisation d'emballages réutilisables et visera à accroître d'au moins 5% la part de marché des emballages réutilisables d'ici la fin de la période d'agrément.

Le fonctionnement du point de contact « suremballage » institué par Fost Plus sera par ailleurs amélioré.

Collecte et recyclage des emballages plastiques ménagers : trier plus et mieux

Une attention particulière continue d'être portée aux emballages PMC. Le nouvel agrément maintient le cap de l'agrément délivré le 20 décembre 2018. Ce dernier avait marqué un tournant important pour la collecte et le recyclage des plastiques avec l'inclusion dans le sac bleu de collecte des « PMC » de nouvelles fractions d'emballages plastiques destinées au recyclage, et le développement de la collecte du PMC produit hors domicile. Des nouveaux centres de tri ont vu le jour en Wallonie, disposant de garanties d'approvisionnement de Fost Plus, capables de reconnaître et séparer les fractions par matières pour permettre leur recyclage de qualité sur le territoire wallon, belge ou européen. Résultat : en 2021, 109.000 tonnes d'emballages en plastique ou contenant du plastique ont été recyclés³⁸, et 2022, de l'ordre de 124.000 tonnes³⁹.

Le nouvel agrément veut également réduire le taux de résidus des centres de tri des PMC et (ré)introduit un mécanisme incitatif cet effet.

Un plan d'actions ambitieux et monitoré attendu pour le 15 décembre 2024 s'attachera à la collecte des PMC et d'autres matériaux d'emballages produits hors domicile et notamment en entreprise. Par ailleurs toute poubelle présente sur le domaine public devra progressivement soit être sélective, soit faire l'objet d'un surtri.

Dissuader les emballages non circulaires

36. Rapport d'activités 2022 de la Commission interrégionale de l'Emballage.

Les chiffres cités sont ceux issus de la nouvelle méthode de calcul fixée par l'Union européenne

37. Chiffres clés (fostplus.be). Données encore à valider par la Commission interrégionale de l'Emballage

38. Rapport d'activités 2022 de la Commission interrégionale de l'emballage, op.cit.

39. Materiaalfiches-FR.pdf (fostplus.be).

L'objectif de la réglementation et de l'agrément est également d'inciter les responsables d'emballages à mettre sur le marché des emballages recyclables. Pour dissuader l'emploi d'emballages problématiques c'est-à-dire nuisant au tri, à la collecte sélective et/ou au recyclage, le point vert payé par les producteurs responsables d'emballages peut faire l'objet d'une éco modulation c'est-à-dire d'un tarif plus élevé. Le groupe de travail « matériaux » procédant à l'identification de ces emballages poursuivra ses travaux.

Plus d'informations

Le nouvel agrément et les rapports d'activités de la Commission interrégionale de l'emballage peuvent être consultés sur le site <https://www.ivcie.be>, dans l'onglet «téléchargements».

Déchets soumis à obligations de reprise : conventions environnementales de transition et nouveau cadre réglementaire

Les obligations de reprise en vigueur concernent les catégories suivantes de déchets avec des objectifs prévus dans le Plan wallon des déchets-ressources : les huiles, les pneus, les véhicules hors d'usage, les piles et batteries y compris de véhicules, les déchets d'équipements électriques et électroniques y compris les panneaux photovoltaïques, les matelas usagés. S'y ajouteront prochainement de nouvelles catégories de déchets définis par l'Union européenne.

Historiquement, le développement opérationnel des obligations de reprise pour d'autres types de déchets que les emballages s'est traduit dans des conventions environnementales entre le Gouvernement wallon et les secteurs concernés.

Le 15 février 2024, le Gouvernement wallon approuvait en 2ème lecture la prolongation des quatre conventions environnementales suivantes :

- > Convention environnementale du 4 février 2021 relative à l'exécution de l'obligation de reprise des huiles usagées;
- > Convention environnementale du 4 février 2021 relative à l'exécution de l'obligation de reprise des batteries de traction des véhicules hybrides et électriques;
- > Convention environnementale du 4 février 2021 relative à l'exécution de l'obligation de reprise des véhicules hors d'usage;
- > Convention environnementale du 5 juillet 2022 relative à l'exécution de l'obligation de reprise des matelas usagés.

Cette prolongation se veut transitoire, le temps d'aboutir dans l'importante réforme du cadre général et spécifique à chaque catégorie de déchets soumis à REP prévu par le décret adopté par le Parlement wallon le 9 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique.

Dans cette optique, les textes suivants ont été adoptés en première lecture par le Gouvernement wallon :

- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon concernant le cadre général de la Responsabilité Elargie des Producteurs de Produits;
- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des matelas usagés et encadrant la Responsabilité Elargie des Producteurs de matelas y afférente;
- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des huiles usagées et encadrant la Responsabilité Elargie des Producteurs d'huiles y afférente;
- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des pneus usagés et encadrant la Responsabilité Elargie des Producteurs de pneus y afférente;

- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des véhicules hors d'usage et encadrant la Responsabilité Elargie de véhicules y afférente/
- > Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et encadrant la Responsabilité Elargie d'équipements électriques et électroniques y afférente.

Le projet d'arrêté déterminant les conditions et modalités de couverture des coûts des recyparcs exposés par les personnes morales de droit public dans le cadre des obligations de reprise a également été adopté par le Gouvernement wallon en deuxième lecture le 11 avril 2024.



5. Bilan, recommandations et perspectives

Ce dernier chapitre présente un bilan général de la mise en œuvre des 3 premières années de Circular Wallonia par la Cellule de coordination, des recommandations provenant d'acteurs externes et enfin des perspectives basées sur ce bilan pour renforcer les actions de soutien à l'économie circulaire en Wallonie.

5.1. Bilan interne par la Cellule de coordination

La Cellule de coordination a contribué activement à l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de Circular Wallonia au cours des 3 dernières années. A partir de cette position, elle tire quelques constats généraux :

- > **La mise en place de la Stratégie Circular Wallonia a véritablement permis de coordonner, renforcer et amplifier la dynamique régionale en matière d'économie circulaire.** Elle a permis de développer un véritable écosystème d'acteurs wallons actifs en économie circulaire. Cela s'est notamment matérialisé via les différents organes de gouvernance de la Stratégie, et a pu se manifester également dans les Quinzaines de l'économie circulaire organisées annuellement. **Circular Wallonia a catalysé un déploiement accru d'initiatives opérationnelles pour les entreprises, une meilleure appréhension de l'état actuel des chaînes de valeur prioritaires, ainsi qu'une montée en compétences significative des parties prenantes associées.**
- > **La coordination administrative de Circular Wallonia a été assurée par un duo administratif, la Direction du Développement durable du SPW SG et la Direction de la Politique économique du SPW EER. Ce duo a été très porteur.** En effet, les compétences et positionnement des deux équipes sont complémentaires et ont renforcé la transversalité et la force de frappe en termes de coordination.
- > **Même si la Stratégie était portée par le ministre de l'Économie et co-portée par les ministres de l'Environnement et de l'Économie Sociale, les liens entre ces compétences dans la mise en œuvre des actions auraient pu être renforcés.** C'est notamment dû à la co-existence de plans d'actions, tels que le PWD-R et Alternativ'ES Wallonia.
- > **La composition du comité de pilotage a évolué au fil de la mise en œuvre de Circular Wallonia, pour s'ouvrir aux principales institutions publiques en charge de la mise en œuvre de Circular Wallonia** (Cellule de coordination, SPW ARNE, Direction de l'économie sociale du SPW EER, le Forem, IFAPME, Agence du Numérique et Wallonie Entreprendre). Cela vise à mieux relier les travaux de chacune de ces institutions et renforcer les synergies.
- > **En termes budgétaires, plus de 74% du budget mobilisé dans le cadre du Plan de relance en faveur de Circular Wallonia fut consacré au financement de la transition circulaire des entreprises.** Ces actions visaient l'accompagnement et la montée en capacité des entreprises, notamment à travers des Proof of concept et des actions pilotes (appels à projets Digital4CW, POC4Circularity, Go Circular, Chantiers et Services Circulaires, parcours Innovation, accompagnement des facilitateurs en symbiose industrielle, etc.) Certaines de ces actions possèdent un accent fort en faveur de l'innovation, de la démonstration et d'activation du digital. Les actions liées à la stimulation de la demande (marchés publics, formations par exemple) ont moins été développées et pourraient être davantage renforcées afin de compléter les instruments activés.

- > En complémentarité aux actions favorisant le développement d'innovations technologiques, **le déploiement de pratiques circulaires nécessite de mettre en place des leviers liés à l'innovation de Business Model (innovation non-technologique) et aux modalités de structuration de filières et de marchés.** Une telle approche devra être menée à l'avenir afin de mieux identifier les conditions favorables à l'émergence et à la diffusion de nouvelles propositions de valeur sur le territoire.

5.2. Recommandations externes

Un premier bilan de la mise en œuvre de Circular Wallonia a été réalisé dans le cadre du premier avis du Conseil de l'Economie circulaire, qui a fait l'objet d'un passage au Gouvernement wallon le 20 juillet 2023. Dans ce premier avis, le Conseil de l'économie circulaire a également formulé des recommandations.

Ce premier avis du Conseil de l'Economie circulaire a servi de base pour l'animation des ateliers organisés lors de l'événement de clôture de la Quinzaine de l'Economie circulaire qui se déroulait le 2 juin 2023. Durant cette journée, quatre ateliers ont été organisés autour des 4 grandes thématiques identifiées par le Conseil dans son avis (gouvernance, innovation & compétitivité, demande et Europe & International).

Une synthèse de l'ensemble de ces recommandations est fournie ci-dessous.

Recommandation générale

- > **Améliorer la collecte des données et leur transmission à la Cellule de coordination par toutes les parties prenantes impliquées dans la Stratégie,** celle-ci est essentielle pour obtenir une vue d'ensemble de la Stratégie, de ses leviers ainsi que des obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre.

Renforcer la gouvernance

- > **Rééquilibrer les piliers essentiels de l'économie circulaire dans les objectifs stratégiques ;**
- > **Favoriser une collaboration étroite entre les différentes administrations impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie Circular Wallonia.** Il s'agit par exemple de veiller à la coordination des appels à projets en lien avec l'EC (éléments-clés communs et planning accessible aux entreprises) ;
- > **Considérer les actions comme des blocs de construction** et les mettre en œuvre en suivant une logique progressive ;
- > **Réaliser une cartographie des actions pour garantir d'une couverture territoriale complète,** incluant les chaînes de valeur et les 5 axes ;
- > **Inclure les dispositifs wallons existants qui contribuent au développement de l'économie circulaire,** qu'ils soient couverts ou non par le budget de la Stratégie. Par exemple : continuer d'exploiter les synergies entre Circular Wallonia (CW), Digital Wallonia, la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie (S3) ;
- > **Identifier les actions qui peuvent être mutualisées** dans les chaînes de valeur et les 5 axes ;
- > **Mettre en place des mesures de gouvernance qui encouragent le rapportage des impacts** économiques, environnementaux et sociaux des actions mises en place ;
- > **Mettre en place un tableau de bord d'indicateurs de suivi** (indicateurs de moyen et d'impact).

Intégrer l'économie circulaire : un levier de compétitivité et d'innovation de la Wallonie

- > **Considérer la dimension sociale de l'économie circulaire**, un pilier essentiel de l'innovation. Valoriser la recherche comme levier de compétitivité et d'innovation dans l'économie circulaire en Wallonie ;
- > **Réduire les barrières réglementaires et institutionnelles** qui freinent le développement des analyses d'impact socio-économique du potentiel de l'économie circulaire en Wallonie. Par exemple : organiser des SPRINTs pour lever les barrières rencontrées par les acteurs de terrain ;
- > **Réévaluer la place des initiatives temporaires au sein des systèmes existants afin de faciliter l'expérimentation de solutions innovantes** dans le domaine de l'économie circulaire ;
- > **Promouvoir l'innovation** en encourageant les développements industriels et les plateformes soutenues par le Plan de relance, même s'ils ne font pas partie intégrante de la Stratégie.

Stimuler la demande de biens et services circulaires

- > **Tirer parti des leviers réglementaires et fiscaux** pour accroître la circularité ;
- > **Cartographier la demande des biens et services circulaires** mais aussi du **potentiel d'offre en ressources** offert par les différents secteurs wallons ;
- > Cartographier les secteurs et acteurs wallons en lien avec l'économie circulaire ;
- > Améliorer l'Intelligence territoriale de l'économie circulaire.

Renforcer l'implication des acteurs wallons dans les programmes et réseaux européens et internationaux liés à l'économie circulaire

- > **Renforcer la collaboration avec d'autres régions européennes** afin d'harmoniser les critères de fin de déchet et faciliter ainsi les transferts de matériaux entre les régions ;
- > **Travailler en coordination avec les autres pays européens** sur les enjeux liés à la circularité comme les exportations de déchets en dehors de l'UE ou le financement et le transfert de technologies vers les pays du Sud pour les projets relatifs au changement climatique, à la biodiversité et à la circularité ;
- > **Appuyer la force de proposition wallonne dans les instances de l'Union européenne.**

5.3. Perspectives

Sur base des éléments mentionnés ci-dessus, plusieurs perspectives sont dressées ci-dessous pour renforcer l'impact de la Stratégie Circular Wallonia au cours des prochaines années.

Amplifier la démarche

Pour répondre aux enjeux et défis environnementaux, créer plus de résilience et renforcer la compétitivité économique des entreprises wallonnes, il est indispensable de **capitaliser sur le travail mené au cours de ces 3 années dans le cadre de Circular Wallonia et de travailler sur les leviers qui vont amplifier les dynamiques d'économie circulaire en Wallonie.**

Renforcer la transversalité

L'économie circulaire est une thématique liée à plusieurs autres stratégies wallonnes. **Le renforcement des liens avec les autres stratégies est essentiel** (notamment le PWD-R, le PACE, Alternativ'ES et la S3). Il doit être réalisé de manière plus explicite, plus intégrée, notamment en s'appuyant sur les différentes feuilles de route et objectifs y afférents (tableau de bord Circular Wallonia, étude d'évaluation des impacts des projets

en économie circulaire, roadmaps des Pôles de compétitivité, Feuilles de route des Domaines d'Innovation Stratégique de la S3, PACE)

Il est également important de **mettre en évidence comment les actions menées en matière d'économie circulaire contribuent aux 17 Objectifs de développement durable**, afin d'avoir une analyse systémique et transversale des impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'économie circulaire.

Poursuivre la dynamique participative

La Stratégie a permis d'**initier une dynamique participative avec de nombreux acteurs**. Il est important de poursuivre et renforcer cette dynamique pour tenir compte des réalités du terrain et créer plus d'adhésion à l'économie circulaire. En outre, les lieux d'échange comme la Plateforme de l'économie circulaire (portés collectivement par tous les acteurs clés wallons) doivent continuer à exister pour faire perdurer cette dynamique.

Renforcer la mesure des progrès et des impacts

La mise en place d'un système de mesure des impacts des différents dispositifs est essentielle pour mieux en mesurer les effets et renforcer ceux qui ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques positivement plus élevés. La mise en place d'un tableau de bord des indicateurs liés à l'économie circulaire est en cours. Le suivi de celui-ci sera nécessaire pour mesurer de manière régulière les progrès en économie circulaire en Wallonie. Cependant, ce suivi ne doit pas constituer un frein aux initiatives d'économie circulaire par rapport aux autres dynamiques d'innovation et de développement économique.

Créer des lieux d'innovation

La Stratégie Circular Wallonia ne préconise pas d'espaces privilégiés dédiés à l'expérimentation et à l'innovation des entreprises. L'objectif sera de **créer ces lieux afin d'accélérer le développement de solutions innovantes et de renforcer le soutien au développement de démonstrateurs**. La création de ces lieux d'innovation permettra également de faire émerger de nouveaux modèles économiques liés à la circularité, visant le maintien et la création de valeur, tels que l'économie de fonctionnalité et l'économie collaborative.

Approche équilibrée entre offre et demande

Au cours des 3 dernières années, comme le montre ce rapport, ce sont les axes de la production et offre des biens et services et celui concernant les chaînes de valeur qui sont ceux dans lesquels le nombre d'actions menées a été le plus élevé. A l'avenir, **il est donc important de renforcer les actions portant sur la demande, qui doivent tant viser, les citoyens, les consommateurs publics et le B to B pour assurer des débouchés à l'offre de biens et services plus circulaires**. Il sera donc nécessaire de rééquilibrer l'approche de la Stratégie en l'orientant à la fois sur des actions portant sur l'offre et mais aussi sur la demande (liés à des leviers importants comme les marchés publics par exemple).

Par ailleurs, de manière générale, l'offre de formations s'est un peu développée ces dernières années, mais cela reste insuffisant par rapport aux besoins. Ce levier reste donc également à renforcer.

Renforcement du positionnement de la Wallonie sur le volet européen

L'alignement des objectifs wallons avec les priorités européennes est à renforcer. Une des priorités des prochains mois sera la mise en conformité au regard des obligations européennes émanant du Critical Raw Materials Act et du Net-Zero Industry Act, accompagnée de la mise en capacité les acteurs wallons afin de tirer parti des opportunités y afférentes et de se positionner au sein de chaînes de valeur européennes.

Au niveau wallon, les synergies entre les initiatives de politique industrielle durable (cleantech, transition énergétique, etc.) et d'économie circulaire doivent être renforcées pour plus de cohérence, et dans une volonté d'assurer une autonomie stratégique européenne en termes de matières premières à travers la circularité.

En parallèle, **l'enjeu est également de pouvoir mieux s'aligner sur les ambitions européennes afin d'identifier les leviers européens que la Wallonie veut activer sur base de ses forces et potentiels** en s'appuyant sur la Stratégie régionale de spécialisation intelligente, et ainsi se positionner comme une Région européenne pionnière en économie circulaire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site :
economiecirculaire.wallonie.be



Cellule de coordination Circular Wallonia : economiecirculaire@spw.wallonie.be

SPW Economie
Direction de la Politique Economique

SPW Secrétariat général
Direction du Développement durable

Plus d'informations sur le PWD-R : SPW ARNE - Département du Sol et des Déchets

Éditeur responsable : Sylvie Marique, Place Joséphine-Charlotte 2 5100 Jambes

Ambition 1 : être une région avec un écosystème économique et industriel engagé dans l'économie circulaire

Mesure 1 : Adapter et renforcer les dispositifs existants en matière d'accompagnement et de financement pour y intégrer davantage d'économie circulaire							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
1	Renforcement des outils publics de financement	3 outils wallons SRIW, Sowalfin et Sogepa ont récemment fusionné. Il en résulte notamment 13 Business Units. Y sont notamment logés les prêts Easy Green et le fonds d'investissement NEXT Economie Circulaire. Une enveloppe de 6,75 millions d'euros a permis de renforcer NEXT dans le cadre du Plan de Relance Wallon en 2021.		1. Fusion des outils publics de financement 2. Renforcement du dispositif de financement NEXT	1. Fusion des outils publics de financement 2. Renforcement du dispositif de financement NEXT	Financement	Willy Borsus Wallonie Entreprendre
2	Mise en place d'un réseau d'acteurs financiers privés et publics	Discussion entamée au niveau du fédéral mais aucun réseau structuré et organisé n'est réellement mis en place en Région wallonne. A travers le GT fiscalité et financements de la plateforme fédérale, une réflexion est menée au niveau belge.					
3	Adaptation des aides financières (notamment celles à l'investissement) destinées aux PME actives dans une gestion circulaire des flux en y intégrant les différentes composantes et les différents types d'entreprises actives dans l'économie circulaire	Réforme des aides à l'investissement à venir : entrée en vigueur en mars 2024 - instauration de critères qualitatifs à travers un système de points (12 points accessibles avec la mise en œuvre de principes de l'économie circulaire) En outre, dans les primes à l'investissement confiées par le FEDER 2021-2027, un bonus est octroyé si des pratiques d'EC sont mises en œuvre par l'entreprise.		1. Réforme des aides à l'investissement		Financement	Willy Borsus SPW EER - Département de l'investissement
4	Adaptation des aides à l'Environnement (ENV) et à l'Utilisation Durable de l'Énergie (UDE) en y intégrant les différentes composantes et les différents types d'entreprises actives dans l'économie circulaire			1. Adaptation des aides à l'Environnement (ENV) et à l'Utilisation Durable de l'Énergie (UDE)			Willy Borsus, Céline Tellier, Philippe Henry SPW EER - SPW ARNE - SPW TLPE
5	Adaptation des subventions réglementées et facultatives soutenant entreprises (réutilisation et réemploi) en y intégrant les différentes composantes et les différents types d'entreprises actives dans l'économie circulaire			1. Adaptation des subventions réglementées et facultatives soutenant entreprises (réutilisation et réemploi)			Christie Morreale SPW EER - DES SPW EER - DES

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

6	Elargissement du scope des chèques-entreprises (EC)	Scope des chèques entreprise a été élargi en 2022. Il intègre maintenant les analyses du cycle de vie et les symbioses industrielles. Ce chèque est à destination des PME et vise des prestations de type conseil.		1. Elargissement du scope des chèques entreprises	1. Elargissement du scope des chèques entreprises	Accompagnement	Willy Borsus Wallonie Entreprendre
7	Mise en place du réseau des référents en EC	Le référent en économie circulaire dresse le bilan énergétique et bas carbone de l'activité d'une entreprise. Il recherche de l'efficacité dans l'utilisation des ressources et des matières tout au long de leur cycle de vie, aussi avec des entreprises d'un même bassin économique.		1. Mise en place du réseau des référents en EC	1. Mise en place du réseau des référents en EC	Accompagnement	Willy Borsus Wallonie Entreprendre
8	Mise en place de projets d'animation économique cofinancés par les FEDER (Fonds structurels européens)	Les référents en EC sont notamment co-financés par les FEDER pour la programmation 2014-2020. Différents projets Interreg en lien avec l'économie circulaire incluant des acteurs wallons ont été sélectionnés dans le cadre de la programmation 2021-2027.		1. Mise en place de projets d'animation économique cofinancés par les FEDER (Fonds structurels européens)	1. Mise en place de projets d'animation économique cofinancés par les FEDER (Fonds structurels européens)	Accompagnement	Willy Borsus SPW Portés par Wallonie Entreprendre et les CEEI
9*	Accompagnement des designers et entreprises en éco-conception	Wallonie Design a été mandaté pour réaliser des actions de 1ère ligne (envers les entreprises) et de 2ème ligne (envers les opérateurs de l'animation économique) en éco-design, c'est-à-dire une déclinaison économie circulaire de leurs missions de base axées design. Un accompagnement de 7 entreprises wallonnes a été réalisé.		1. Mise en place d'un accompagnement en éco-design 2. Réalisation des parcours d'innovation	1. Mise en place d'un accompagnement en éco-design 2. Réalisation des parcours d'innovation	Accompagnement	Willy Borsus Wallonie Design SPW EER - DPE
10	Accompagnement des designers et entreprises en éco-conception (2ème subvention)	Wallonie Design a été mandaté pour réaliser des actions de 1ère ligne (envers les entreprises) et de 2ème ligne (envers les opérateurs de l'animation économique) en éco-design. Les accompagnements (-parcours d'innovation) se déroulent sur plusieurs étapes : une phase préliminaire de définition du challenge, une phase d'étude et recherche, une phase d'analyse et exploration, une phase d'expérimentation et d'orientation, une phase de tests et prototypage et enfin une phase de synthèse et de finalisation du parcours. Des actions de veille, de communication et de visibilité sont également prévues.		1. Mise en place d'un accompagnement en éco-design 2. Réalisation des parcours d'innovation		Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Wallonie Design

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

Mesure 2 :
Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
11	Lancement d'appels à projets en symbiose industrielle à destination des Agences de Développement Territorial	L'appel à projets avait été lancé le 7 juin 2022 pour être clôturé le 29 août 2022. La mise en œuvre des projets a commencé fin 2022. 5 projets pilotes ont été lancés (IDEA, IDELUX, BEP, InBW en collaboration avec Cap Innove et IDETA), visant à renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire au travers de la mise en place de facilitateurs en symbiose industrielle au sein des Agences de développement territorial.		<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets symbiose industrielle Actions de communication (organisation d'ateliers de sensibilisation, dissémination de solutions, kits/outils de sensibilisation, création de visuels) Réalisation d'inventaires afin de cartographier les matières et matériaux Organisation d'ateliers synergétiques Rédaction de recommandations (méthodologie...) 	<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets symbiose industrielle : les projets ont débuté entre octobre 2022 et février 2023. Actions de communication auprès des entreprises afin de les sensibiliser à la symbiose industrielle 	Réseaux et démarches volontaires	Willy Borsus SPW EER - DPE IDEA, IDELUX, BEP, InBW en collaboration avec Cap Innove et IDETA
12*	Lancement d'appels à projets visant à soutenir le déploiement de business models innovants en économie circulaire (Go Circular)	<p>1ère édition : Lancée en 2021 et clôturée, 17 lauréats.</p> <p>2ème édition : projets en cours de réalisation. 24 entreprises (1 entreprise a décidé de quitter le portefeuille depuis) ont été retenues comme lauréates de l'appel avec des projets variés allant de la création d'une ressourcerie végétale, à l'économie de la fonctionnalité pour les équipements de randonnée, en passant par la production d'un savon local ou encore la revalorisation de chambres à air de vélos.</p> <p>Les entreprises seront soutenues à hauteur de 20.000 euros à 120.000 euros selon la catégorie de projets.</p> <p>Dans le cadre du PWD-R et en lien avec l'axe 4, l'appel à projets déchets-ressources multi-thématiques et multi-flux a permis de sélectionner 72 projets.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets Go Circular édition 1 Lancement de l'appel à projets Go Circular édition 2 Lancement de l'appel à projets Déchets-ressources Arrêtés de subsidiation 	<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets Go Circular édition 1 Lancement de l'appel à projets Go Circular édition 2 Lancement de l'appel à projets Déchets-ressources Arrêtés de subsidiation 	Financement	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD - DIGPD SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD - DIGPD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

13	Favoriser le maillage entre entreprises et leur mise en réseau	<p>Ce maillage est favorisé via les référents bas carbone/économie circulaire actifs sur tout le territoire, les facilitateurs en symbiose industrielle permettent également de favoriser cela.</p> <p>Actions de synergies, mises en réseau et networking des lauréats des appels à projets financés dans le cadre de Circular Wallonia : événements de Go Circular 1x par an (2024 et 2025) qui visera aussi à créer des ponts avec les lauréats de l'AAP de l'AdN et des lauréats édition 1 de Go Circular.</p>		1. Evènements de mise en réseau des lauréats de l'AAP Go Circular		Réseaux et démarches volontaires	<p>Willy Borsus</p> <p>Wallonie Entreprendre, SPW DDD, IDEA, IDELUX, BEP, InBW en collaboration avec Cap Innove et IDETA</p>
14*	Favoriser l'animation et la mise en réseau des entreprises et des acteurs à travers l'ensemble du territoire régional	<p>Un groupe spécifique n'a pas été créé mais une animation de l'écosystème et une mise en réseau des entreprises est tout de même effectuée par les coordinateurs au sein de la chaîne de valeur dont ils sont responsables. Des activités synergiques entre certaines chaînes de valeur ont également été menées.</p> <p>En lien avec l'axe 4 : au travers du subventionnement structuré en matière d'environnement de plusieurs acteurs socio-économiques sectoriels et intersectoriels, des activités des organismes dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs ainsi que des appels à projets, des actions d'animation, de partage de bonnes pratiques environnementales et de mise en réseau sont opérées en continu sur l'ensemble du territoire.</p>				Réseaux et démarches volontaires	<p>Willy Borsus / Céline Tellier</p> <p>SPW EER - DPE / SPW ARNE - CSE, DSD</p> <p>Centexbel, Greenwin, MecaTech, Valbiom et Wagralim / UWE, UCM, syndicats, Embuild, Horeca Wallonie, Santhea, Unessa, Fost-Plus, Valipac, etc.</p>
15	Mise en place de l'écosystème circulaire (ex-Digital Monitoring Tool)	<p>Elaboration en cours : Le Front-office est terminé. Le Back-office est en cours de réalisation. Alimentation de la base de données via la plateforme Data4Wallonia, l'encodage sera réalisé d'ici le premier trimestre 2024 via un prestataire. La plateforme devrait être en ligne en mars 2024.</p> <p>Objectifs : Mettre en évidence les principaux projets et acteurs innovants (entreprises, centres de recherche, universités...) par chaînes de valeur et/ou par pratique de circularité ;</p> <p>Favoriser les collaborations entre ceux-ci à travers des mises en synergie d'entreprises et/ou de technologies ;</p> <p>Mettre en évidence les projets innovants wallons et européens.</p> <p>Permettre de faire un monitoring de l'écosystème circulaire en Wallonie à moyen et long terme grâce aux données à disposition.</p>		1. Mise en ligne de l'écosystème circulaire (en mars 2024)	1. Front-office terminé	Démonstration, innovation et numérique	<p>Willy Borsus</p> <p>SPW EER - DPE</p> <p>SPW EER - DPE, Agence du Numérique (AdN)</p>

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 3 :

Accélérer le déploiement de l'économie circulaire à travers la transition numérique

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
16	Programme Digital4CircularWallonia AXE 1 - Identification, veille et sensibilisation aux technologies numériques accélérant la transition circulaire	Cette action fait partie du programme Digital4CircularWallonia - axe 1. Mission de veille : Étude IT 4 Circularity. État des lieux : potentiel des technologies numériques comme moteurs de la transition circulaire sur le territoire wallon		1. Réalisation d'une veille concernant les technologies numériques accélérant la transition circulaire 2. Réalisation d'actions de sensibilisation	1. Réalisation d'une veille concernant les technologies numériques accélérant la transition circulaire 2.2) Réalisation d'actions de sensibilisation	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Agence du Numérique (AdN)
17	Lancement d'un appel à projets Industrie du Futur . Mise en place d'un axe économie circulaire au sein du programme Industrie du futur au travers d'une subvention à l'AdN	Cette action fait partie du programme Industrie du Futur avec un focus sur l'économie circulaire piloté par l'AdN. Sirris et le pôle Mecatech ont été désigné comme coordinateurs du projet. L'appel a pour public cible les entreprises manufacturières de la RW, une première édition en 2023 a identifié 4 lauréats: APEO – Manetco; ITS – Corematic ; Karno – Bvert ; Karno – Resolia. - Cet appel à projets est complémentaire à l'appel à projet Industrie du Futur. Tous deux viseront à atteindre ensemble entre 7 et 10% des objectifs des Ambitions Industrie du futur.		1. Lancement d'un appel à projets complémentaire à l'appel à projet Industrie du Futur	1. Lancement d'un appel à projets complémentaire à l'appel à projet Industrie du Futur	Accompagnement	Willy Borsus Agence du Numérique (AdN) (pilotage), Mecatech - Sirris (coordination)
18	Programme Digital4CircularWallonia AXE 3 - Appels à projets visant à amplifier l'intégration et l'utilisation des technologies numériques dans une logique d'économie circulaire	Cette action fait partie du programme Digital4CircularWallonia - axe 3. Digital 4 CW est un programme d'actions spécifiques qui utilise le levier du numérique pour déployer l'économie circulaire en Wallonie. Deux appels à projets Implement IT 4 Circularity ont été lancés : - Un appel en 2022-2023 de Proof of Concept (PoC) avec un focus sur la construction, l'énergie, et le cycle de l'eau avec 6 projets lauréats. - Un appel en 2023-2024 de PoC avec un focus sur toutes les chaînes de valeur avec 9 projets lauréats.		1. Réalisation d'appels à projets	1. Réalisation de deux appels à projets Implement IT4Circularity	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Agence du Numérique (AdN)

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Mesure 4 :

Soutenir auprès des instances pertinentes l'élaboration de normes et réglementations qui assurent l'essor des produits durables de qualité

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
19*	Soutien de la Région aux propositions législatives de l'Etat Fédéral et de la Commission européenne sur la politique des produits durables et sur les services	<p>Participation de la Wallonie aux débats et conclusions des Conseil Environnement et Conseil Compétitivité via la CCPIE et la CEI. Le GT barrière juridique s'organise au niveau fédéral via la plateforme intrabelge, la Wallonie est représentée par le DSD.</p> <p>Le GT normes écoproduits et design est lancé au niveau fédéral et la Cellule de coordination y participe.</p> <p>Le cahier 2 du PWD-R comporte des mesures sur la cohérence des politiques. Les propositions européennes et fédérales ayant trait aux produits et présentant un lien avec la politique des déchets ressources et notamment la responsabilité élargie des producteurs sont suivies, et le cas échéant discutées et soutenues en Conférence interministérielle de l'Environnement.</p>		1. Participation de la Wallonie aux débats et discussions	1. Participation de la Wallonie aux débats et discussions	Normes et réglementations	<p>Willy Borsus, Céline Tellier</p> <p>SPW SG - DDD / SPW EER - DPE / SPW ARNE - DSD</p>

Mesure 5 :

Favoriser la mise en réseau, la créativité et l'innovation, l'émergence de nouvelles activités et le développement de l'entrepreneuriat innovant

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
20	Lancement d'appels à projets via les outils financiers de la Région wallonne	Lancement d'appel à projets de Wallonie Entreprendre dont notamment un appel à projets matériaux et modules de construction durable (les projets sont sélectionnés et sont en cours) et un appel à projets batteries (en cours)		1. Lancement d'appels à projets via les outils financiers de la Région wallonne	1. Lancement d'appels à projets via les outils financiers de la Région wallonne	Financement	<p>Willy Borsus</p> <p>Wallonie Entreprendre</p>
21	Faire émerger des projets d'économie circulaire, au sein des Pôles de compétitivité et des clusters	<p>Lancement d'appels à projets spécifiques :</p> <p>Appel à projets dédié aux plastiques (Greenwin)</p> <p>Appels classiques des pôles (phase de recherche)</p> <p>Appel à projets pôles PNRR lancés par Greenwin et Mecatech sur la thématique EC (notamment Remind, Reverse Metallurgy)</p> <p>Appel à projets eau lancé par Greenwin et Wagrallim</p> <p>Rôle de coordinateur des chaînes de valeur contribue à susciter des projets d'innovation en EC : la thématique circulaire est favorisée au sein de tous les appels des Pôles Mecatech, Greenwin et Wagrallim</p>		1. Emergence de projets d'économie circulaire, au sein des Pôles de compétitivité et des clusters	1. Emergence de projets d'économie circulaire, au sein des Pôles de compétitivité et des clusters	Financement	<p>Willy Borsus</p> <p>SPW EER</p> <p>Greenwin, MecaTech et Wagrallim</p>

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

22	Soutien au développement de démonstrateurs	<p>Lancement de plusieurs Proof of concept (POC) :</p> <p>POC Wagralim : le but sera d'obtenir un POC montrant la viabilité économique au niveau industriel de nouvelles valorisations de biomasse issue de ces co-produits via un outil industriel de nouvelles valorisations de biomasse issues des co-produits identifiés lors de l'étude (les drèches de brasserie, le marc de pommes, le son de blé et les tourteaux de colza)</p> <p>POC Digital4CW : PoC de technologies favorisant l'économie circulaire via un appel à projets</p> <p>POC Mecatech (CDV Métallurgie/batteries) via AAP/ POC Industrie Du Futur</p>		1. Lancement de Proof of concept (POC)	1. Lancement de Proof of concept (POC)	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Agence du Numérique (AdN), Wagralim
23	Lancement de projets pilotes thématiques visant à répondre aux défis de la transition vers une économie circulaire et de solutions fondées sur la nature	<p>Des projets pilotes thématiques visant à répondre aux principaux défis de la transition vers une économie circulaire de la Wallonie sont notamment financés à travers les appels à projets liés à Circular Wallonia. Un projet lié aux marchés publics innovants sera également lancé début 2024. Il permettra de développer une approche pilote de la transition vers l'économie circulaire dans les pouvoirs publics.</p> <p>En lien avec le PWD-R et l'axe 4 : Dans le cadre de la politique déchets-ressources, des projets pilotes et travaux sont développés en relation avec certains flux de déchets tels que des emballages industriels spécifiques, certains déchets de construction ainsi que les alternatives aux plastiques agricoles.</p>		<p>1. Lancement de projets pilotes thématiques</p> <p>2. Rapports finaux</p>	1. Lancement de projets pilotes thématiques	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD SPW SG - DDD / Valipac Tradecowall
24	Développement de marchés publics innovants et pré-commerciaux	<p>Des travaux sont menés en collaboration avec l'Observatoire de la commande publique. Un projet sera réalisé courant 2024. Il visera à développer et renforcer les outils en matière d'intégration de la circularité dans les marchés publics, complétant des outils existants, tels que le Green Deal achats circulaires et le Helpdesk Achats publics responsables. Ce projet vise à accompagner les pouvoirs adjudicateurs dans cette intégration, dans un objectif de mise en capacité des acheteurs publics. Dans le cadre du PWD-R et en lien avec l'axe 4, un marché de recherche action portant sur l'étude et la réutilisation de mobilier usagé du SPW ARNE a permis de tirer des conclusions intéressantes, et des dispositions relatives aux marchés de travaux sont intégrées dans un projet d'AGW favorisant la hiérarchie des déchets approuvé le 24 février 2022.</p>		<p>1. Développement et renforcement des outils en matière d'intégration de la circularité dans les marchés publics</p> <p>2. Développement de marchés publics innovants et pré-commerciaux</p>		Marchés publics	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 6 :
Adapter et renforcer les dispositifs déjà existants en matière de recherche, développement et innovation afin de mieux répondre aux besoins des projets innovants en économie circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
25	Adaptation et renforcement des dispositifs existants en matière de RDI	<p>Différents appels du SPW Recherche en lien avec l'économie circulaire ont été lancés (DIS 1), renforçant les dispositifs existants en matière de RDI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel à manifestation d'intérêt (clôture le 15/01/24), adressé aux centres de recherche agréés wallons afin de créer un super centre de recherche wallon dans les matériaux circulaires et innovants. Un seul projet sélectionné par le Gouvernement wallon bénéficiera de moyens issus du Plan de Relance de la Wallonie pour un montant équivalent à 40.000.000 d'euros. - Programme de recherche WIN2Wal - appel 2023 réservé notamment au DIS 1 : Matériaux circulaires (prochain appel Win2Wal DIS1 en 2025) - Appel ERAMIN en 2023 (RDI sur matières premières (matériaux métalliques, matériaux de construction et minéraux industriels) - Appel M-Eranet en 2023, thématiques de recherche en lien avec matériaux innovants, avancés et de nouvelle génération - Visibilité renforcée des dispositifs via le site economiecirculaire et l'Ecosystème circulaire à venir - Dans le cadre de la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) , mise en place de 2 initiatives structurées (IIS) rassemblant des entreprises, universités, centres de recherche, acteurs intermédiaires dans le domaine des matériaux circulaires : WIN4C (minéraux, métaux, polymères) et Valbowal (bois). Ces IIS ont des synergies avec les CDV Métallurgie, Plastiques et Construction de CW. 		1. Lancement de différents appels à projets en matière de RDI	1. Lancement de différents appels à projets en matière de RDI	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER
26	Améliorer la visibilité des dispositifs d'aide existants (Easy'up, Easy'green, aides pour des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental, etc.)	Visibilité renforcée des dispositifs via le site economiecirculaire et l'Ecosystème circulaire à venir. La fusion des outils de financement de Wallonie Entreprendre a également permis d'améliorer la visibilité de leurs dispositifs d'aide existants.		<p>1. Visibilité renforcée des dispositifs via le site economiecirculaire et l'Ecosystème circulaire</p> <p>2. Fusion des outils de financement de</p>		Financement	Willy Borsus Wallonie Entreprendre, SPW EER - DPE

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Ambition 2 : être une région pionnière dans les innovations circulaires et leader au niveau européen

Mesure 7 : Renforcer l'implication des acteurs wallons dans des programmes et réseaux européens et internationaux							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
27	Identification des leviers européens et positionnement des acteurs wallons dans différents programmes, projets, réseaux UE (Horizon Europe, Partenariats S3, IPCEI, BBI,...)	Amplification via la dynamique lancée au travers du domaine d'innovation stratégique matériaux circulaires IIS 1 de la Stratégie de spécialisation intelligente S3. Participation de Greenwin à BBI et Wagralim, MecaTech à des projets Horizon Europe/partenariats S3.				Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus SPW EER - DPE SPW EER - DPE
28	Mobilisation des fonds européens destinés à soutenir les investissements dans les transitions vertes numériques pour favoriser l'économie circulaire	Des fonds européens ont été mobilisés dans le cadre de projets favorisant l'économie circulaire via le PNRR, FEDER (portefeuilles recherche). La Wallonie a mis comme priorité l'utilisation durable des ressources et le soutien à la transition bas carbone des entreprises dans les projets FEDER 2021-2027 et les projets interreg via FEDER. Des projets en lien avec l'économie circulaire se retrouvent également dans les FEADER, Fonds pour une transition juste, InvestEU, etc.		1. Fonds européens mobilisés dans le cadre de projets favorisant l'économie circulaire (PNRR, FEDER, FTJ, InvestEU, Next Generation EU, etc.)	1. Fonds européens mobilisés dans le cadre de projets favorisant l'économie circulaire (PNRR, FEDER, FTJ, InvestEU, Next Generation EU, etc.)	Financement	Willy Borsus Multiples acteurs
29	Renforcement de la visibilité européenne et internationale via l'AWEX et WBI	L'AWEX utilise les domaines d'innovation stratégiques pour communiquer et mettre en valeur à l'international les entreprises wallonnes. Le DIS 1 matériaux circulaires est directement en lien avec l'économie circulaire.		1. Communication et mise en valeur à l'international les entreprises wallonnes via l'AWEX (notamment via le DIS 1 matériaux circulaires)	1. Communication et mise en valeur à l'international les entreprises wallonnes via l'AWEX (notamment via le DIS 1 matériaux circulaires)	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus / AWEX, WBI

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

30	Amplification des partenariats technologiques et internationaux via le réseau Enterprise Europe Network (EEN) Wallonia	<p>Le réseau Enterprise Europe Network (EEN) est un réseau européen qui a pour objectif d'aider les PME wallonnes à innover, faire les liens et à s'internationaliser. EEN Wallonie constitue la branche wallonne du réseau EEN.</p> <p>La phase de programmation en cours se termine le 1 juillet 2025.</p> <p>Plusieurs actions ont (eu) lieu en 2022, 2023 et 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne relai mise en place au niveau de EEN Wallonie (développement durable dont EC) - Élaboration d'une cartographie pour répertorier les outils de support au développement durable (dont EC) - Participation groupe thématique sustainability : R&D, événements, partenariats technologiques, etc. Transferts et liens réalisés auprès des Pôles, Clusters, etc. via des communications, recherche de partenariats technologiques (business, recherche, développement et technologique) en partenariat avec l'AWEX, NCP et WE. - Activation du réseau et matchmaking entre entreprises pour des projets relatifs au business, à la recherche et au développement (au travers aussi de programmes de financement européen) et technologique - Lien réalisé avec les référents BC/EC et les experts des chèque-circulaire. - EEN co-organise un événement de matchmaking du 8 au 17 avril 2024. Visite de 2 sites et organisation de rencontres B2B. - Au travers de EEN, lien avec la S3, notamment au niveau du DIS 4 et WIN4C - Lors des Circular Wallonia Days 2023, présentation services NCP- EEN - Webinaire EEN par le NCP sur les partenariats et opportunités de financement européen en économie circulaire durant la quinzaine de l'économie circulaire. 		<ol style="list-style-type: none"> 1. Personne relai mise en place au niveau de EEN Wallonie (développement durable dont EC) 2. Élaboration d'une cartographie pour répertorier les outils de support au développement durable (dont EC) 3. Participation groupe thématique sustainability 4. Activation du réseau et matchmaking entre entreprises pour des projets business, recherche développement (au travers aussi de programmes de financement européen) et technologique. 5. Co-organisation d'un événement de matchmaking du 8 au 17 avril 2024 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Personne relai mise en place au niveau de EEN Wallonie (développement durable dont EC) 2. Élaboration d'une cartographie pour répertorier les outils de support au développement durable (dont EC) 3. Participation groupe thématique sustainability 4. Activation du réseau et matchmaking entre entreprises pour des projets business, recherche développement (au travers aussi de programmes de financement européen) et technologique. 	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus / Wallonie Entreprendre, AWEX (coordinateur), NCP
----	---	---	--	---	---	--	---

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Ambition 2 : être une région pionnière dans les innovations circulaires et leader au niveau européen

Mesure 8 : Revaloriser les sites et carrières en Wallonie							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
31*	Favoriser la circularité des terres excavées	En lien avec l'axe 4 et le PWD-R : Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et d'un accompagnement pour la gestion des terres excavées		1. Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et accompagnement	1. Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et accompagnement	Marchés publics	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE
32	Favoriser la reconversion des sites pollués	Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et d'un accompagnement pour la gestion des sites pollués		1. Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et accompagnement	1. Mise en oeuvre d'une centrale d'achats et accompagnement	Marchés publics	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE
33	Contribution à la formation et à l'accompagnement des parties prenantes dans la reconversion des sites marginaux en production durable de la biomasse	Voir IIS Waste2Bio. L'initiative Waste2Bio mise en place dans le cadre de la S3, est coordonnée par ULiège en étroite collaboration avec la Spaque, Valbiom, Brownfield Academy ainsi que les pôles de compétitivité Greenwin et Wagrallim. Elle s'appuie sur un consortium de plus de 80 partenaires, acteurs wallons de la reconversion des friches et de l'économie biobasée intervenant à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Waste2Bio propose une alternative coûteuse à la dépollution des friches, par une approche intégrée de réhabilitation de ces terrains de manière économiquement viable avec un impact positif sur l'environnement. Concrètement, Waste2Bio vise à créer à l'horizon 2027 une plateforme opérationnelle déployant des solutions innovantes de phytomanagement pour redonner de la valeur aux friches de manière temporaire ou définitive.			Voir IIS Waste2Bio	Education et formation	Céline Tellier SPW Université de Liège avec le support de Greenwin, Wagrallim, Valbiom et Brownfield Academy
34	Identification des sources de matière et des filières aptes à favoriser la valorisation des déchets (enfouis dans les décharges et/ou présents sur les sites industriels désaffectés) - landfill mining	Projet Rawfill et projet Regeneratis réalisés. L'action est à considérer avec un statut en continu.				Démonstration, innovation et numérique	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE
35	Mise en place du couplage du fauchage tardif et de la valorisation de l'herbe en énergie ou matériaux afin de promouvoir une gestion durable et circulaire des linéaires routiers en Wallonie	Voir IIS Waste2Bio			Voir IIS Waste2Bio	Démonstration, innovation et numérique	Céline Tellier SPW Université de Liège avec le support de Greenwin, Wagrallim, Valbiom et Brownfield Academy

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

36	Utilisation temporaire des sites/ décharges/ carrières dans le but de tirer profit des terrains, en attendant le développement d'autres projets à long terme	Divers projets réalisés ou en cours de réalisation. L'action est à considérer avec un statut en continu.				Démonstration, innovation et numérique	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE
37	Adaptation des structures d'inventaire des sites et décharges wallons en vue de bénéficier des outils d'aide à la décision performants et basés sur l'IA	Actualisation des outils d'aide à la décision existant, en vue notamment d'intégrer la notion d'usage temporaire.		1. Outil d'aide à la décision	1. Actualisation des outils d'aide à la décision existant, en vue notamment d'intégrer la notion d'usage temporaire	Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE
38	Développement d'une offre de terrains publics régionaux ou locaux, de façon coordonnée entre acteurs, au départ de l'assainissement de friches industrielles et de décharges dans le but d'éviter de nouvelles artificialisations de terrains	Mise en œuvre de la réserve foncière (PRW-143). L'objectif est de réhabiliter et d'assainir des terrains industriels en friche ainsi que des sites à réaménager (SAR) urbains et de réduire la consommation des terres non artificialisées.		1. Terrains à reconvertir	1. Terrains à reconvertir	Financement	Céline Tellier SPW ARNE SPAQuE

Mesure 9 :

Organiser les réseaux régionaux des acteurs de l'économie biobasée dans une logique de filières et les inscrire dans leur contexte belge et européen

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
39	Mise en place (et assurer la mise à jour) d'un annuaire et d'une cartographie des acteurs de l'économie biobasée en Wallonie	Les objectifs sont de recenser les acteurs régionaux ayant une activité liée à l'économie biosourcée pour leur donner une visibilité en Wallonie et à l'international (version anglaise) et collecter des informations factuelles relatives à l'économie biobasée (nombre d'entreprises, ETP, CA, ...) pour évaluer le poids de ce secteur et fournir des données chiffrées auprès des autorités régionales. Au 30/09/23, 426 fiches d'entreprises et organisations étaient créées.		1. Création du site 2. Création de la version anglaise	1. Livrable visible sur biobased.wallonia.be 1. Le site est traduit en anglais	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom
40	Mise en place d'une activité d'accompagnement (ou Business development) pour détecter les besoins des marchés et stimuler les demandes pour les produits biobasés, déployer les filières et soutenir les initiatives	L'objectif de la mission de business developer est de concrétiser/ opérationnaliser la production et la mise sur le marché de produits en fibres végétales locales : - Analyse qualitative des attentes des acteurs du secteur textile (confectionneurs, marques, distributeurs...) par rapport aux filières fibres végétales. - Développement d'un démonstrateur pour mobiliser les acteurs industriels et investisseurs et stimuler l'émergence d'initiatives concrètes. - Constitution d'un portefeuille de projets potentiels concrets, et en partenariat avec les institutions et organismes existants, recherche de financement et accompagnement technique de ces projets (notamment la fibre longue de chanvre).		1. Analyse qualitative des attentes des acteurs du secteur textile 2. Développement d'un démonstrateur pour mobiliser les acteurs industriels et investisseurs et stimuler l'émergence d'initiatives concrètes 3. Constitution d'un portefeuille de projets potentiels concrets 4. Actions de visibilité	1. Analyse qualitative des attentes des acteurs du secteur textile 2. Développement d'un démonstrateur pour mobiliser les acteurs industriels et investisseurs et stimuler l'émergence d'initiatives concrètes 3. Constitution d'un portefeuille de projets potentiels concrets 4. Actions de visibilité	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

41	Création d'une vitrine de la bioéconomie en Wallonie au travers d'un site internet de référence dédié à la bioéconomie	<p>L'objectif est d'augmenter la visibilité des filières liées à l'économie biosourcée et promouvoir les initiatives wallonnes. La Vitrine Digitale a été concrétisée par la mise en ligne, le 21 octobre 2022, d'un site internet de référence, accessible à l'adresse www.valbiom.be.</p> <p>Ce site est structuré autour de cinq outils clés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le moteur de recherche 2. La page de l'économie biosourcée 3. La section Actus et Inspirations 4. La section Agenda 5. La section Outils 		1. Création d'une vitrine de la bioéconomie en Wallonie au travers d'un site internet de référence dédié à la bioéconomie	1. Création d'une vitrine de la bioéconomie en Wallonie au travers d'un site internet de référence dédié à la bioéconomie	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom
42	Organisation d'événements liés à l'économie biosourcée en vue de favoriser les synergies industrielles	13 événements ont été (co-)organisés par Valbiom incluant des moments de réseautage afin de favoriser les synergies entre porteurs de projets. Les objectifs étaient d'informer les acteurs régionaux sur les actualités liées à l'économie biosourcée et favoriser des échanges et les collaborations entre les acteurs en vue de synergies industrielles.		1. Organisation du Tour de l'économie biosourcée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation du Tour de l'économie biosourcée 2. Organisation de deux workshop Start-up cherche investisseur axés sur l'économie biosourcée et incluant des moments importants de réseautage 3. Co-organisation de la conférence Innovation frugale au service de l'économie circulaire avec Wagraim et l'Agence du numérique 4. Organisation d'une conférence sur la thématique des start-up wallonnes de l'économie biosourcée en milieu agricole 	Réseaux et démarches volontaires	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom
43	Augmenter le réseautage européen et international et améliorer la visibilité de la Wallonie	Les objectifs sont d'augmenter la visibilité de la Wallonie et de ses acteurs économiques par la participation aux réseaux internationaux liés à la bioéconomie, et d'attirer des investisseurs en Wallonie pour renforcer ou compléter les filières liées à l'économie biosourcée.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Représentation de la Wallonie dans les réseaux européens 2. Collaboration avec l'AWEX pour promouvoir à l'étranger les filières wallonnes de l'économie biosourcées 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Représentation de la Wallonie dans les réseaux européens 2. Collaboration avec l'AWEX pour promouvoir à l'étranger les filières wallonnes de l'économie biosourcées 	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

44	Soutien du développement d'une industrie de l'extraction végétale en Région wallonne	<p>L'objectif est la valorisation de coproduits issus de différents secteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'extraction des molécules d'intérêt présentes dans les coproduits de la transformation industrielle du bois (EXTRAFORWAL) comme les écorces; - Etudier la faisabilité de covaloriser des fibres et des sommités du chanvre textile pour leurs molécules actives en vue de développer une filière d'extraction (EXTRAHEMPWAL). 		<ol style="list-style-type: none"> 3 essences de bois dont les coproduits sont étudiés et testés pour l'extraction 2 procédés d'extraction optimisés pour l'extraction de molécules-cibles à haute valeur ajoutée, au départ de ce type de matières-première Actions de communication et de diffusion des résultats ciblées sur les acteurs des secteurs chimie et bois 5 variétés de chanvre textile dont la concentration en molécules d'intérêt est analysée Test de séchoirs 	<ol style="list-style-type: none"> 3 essences de bois dont les coproduits sont étudiés et testés pour l'extraction 2 procédés d'extraction optimisés pour l'extraction de molécules-cibles à haute valeur ajoutée, au départ de ce type de matières-première Actions de communication et de diffusion des résultats ciblées sur les acteurs des secteurs chimie et bois 5 variétés de chanvre textile dont la concentration en molécules d'intérêt est analysée Test de séchoirs 	Démonstration, innovation et numérique	<p>Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom</p>
45	Soutien aux acteurs locaux et déploiement des filières	<p>Les objectifs sont d'informer, former, sensibiliser, identifier les financements wallons et européens ouverts aux projets liés à la bioéconomie et en assurer la promotion, stimuler et aider les entreprises à monter des demandes de financement, détecter les besoins des marchés, informer les acteurs régionaux sur les actualités liées à l'économie biosourcée et favoriser des échanges et les collaborations entre les acteurs en vue de synergies industrielles. Présentation dans le cadre du certificat inter-universitaire (ULB et ULg) sur la valorisation de la biomasse.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Appui technique et réglementaire aux porteurs de projets Identification et promotion des financements liés à l'économie biosourcée Organisation d'événements liés à l'économie biosourcée en vue de favoriser les synergies industrielles Détection des besoins des marchés et stimulation de la demande pour les produits biosourcés, déploiement des filières et soutien des initiatives 	<ol style="list-style-type: none"> Appui technique et réglementaire aux porteurs de projets Identification et promotion des financements liés à l'économie biosourcée Organisation d'événements liés à l'économie biosourcée en vue de favoriser les synergies industrielles Détection des besoins des marchés et stimulation de la demande pour les produits biosourcés, déploiement des filières et soutien des initiatives 	Information et sensibilisation	<p>Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom</p>
46	Mise en place d'un plan média pour l'économie biosourcée - création des vidéos	<p>Réalisation de capsules vidéo (complémentaires aux autres actions de communication réalisées dans le cadre des différentes missions de Valbiom) dont le but est de présenter les atouts de l'économie biosourcée pour les (futurs) entrepreneurs wallons au travers de messages clés qui seront illustrés par des exemples concrets : témoignage d'entreprises wallonnes.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Réalisation de capsules vidéo 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation de capsules vidéo 	Information et sensibilisation	<p>Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom</p>

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

47	Mise en place d'un plan média pour l'économie biosourcée - diffusion des vidéos	L'objectif de ces actions est d'augmenter la visibilité des filières liées à l'économie biosourcée auprès des entrepreneurs wallons mais aussi de les aiguiller avec des vecteurs de type capsules vidéos.		1. Diffusion des capsules vidéo	1. Préparation à la diffusion des capsules vidéo	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom
48	Soutien du développement d'une filière extractive en Wallonie (ExtraWal)	L'objectif est de valoriser les types de coproduits issus de secteurs différents. En effet, ValBiom a mis en œuvre des premières études de terrain afin de développer une filière d'extraction à partir des coproduits du bois et du chanvre. Pour donner suite aux résultats des essais d'extraction à échelle pilote et des pistes prometteuses dégagées en 2022-23, il serait nécessaire de faire des tests d'extraction à échelle industrielle afin de valider le scaling-up et la faisabilité des équipements d'extraction et de séchage.		1. Concrétisation des résultats sur les filières étudiées dans les actions précédentes 2. Intégrer d'autres gisements d'intérêt pour la filière extractibles	1. Concrétisation des résultats sur les filières étudiées dans les actions précédentes 1. Intégrer d'autres gisements d'intérêt pour la filière extractibles	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom

Mesure 10 :

Soutien des actions de préservation et de restauration de la biodiversité et des services écosystémiques dans le cadre des projets en économie circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
49	Intégration de la notion de régénération des écosystèmes et de leurs services écosystémiques dans le cadre des projets en économie circulaire	Ces priorités sont prises en compte dans la Stratégie S3, notamment la pérennité à long terme des écosystèmes naturels (santé des sols et cycle de l'eau) desquels la production de produits alimentaires sains dépend. Le potentiel wallon dans le domaine des services environnementaux de monitoring des écosystèmes et de la biodiversité, de l'agroécologie et en matière d'innovation durable agricole/sylvicole est en cours de renforcement. La Wallonie a également de fortes compétences de RDI pour la biodiversité et les infrastructures vertes et bleues, notamment dans les domaines suivants : la gestion des ressources naturelles, les technologies pour l'assainissement de l'environnement (sols, air et eaux), le monitoring, le traitement et la santé des sols (friches industrielles, conservation des sols). Un IIS (Waste2Bio) porte sur la valorisation environnementale des fiches industrielles pour exploiter la biomasse.				Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus, Céline Tellier SPW Multiples acteurs

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Ambition 4 : mettre en capacité les consommateurs

Mesure 11 : Renforcer la dynamique lancée en Wallonie en matière d'achats circulaires							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
50	Intégration d'un axe lié aux achats des entreprises accompagnées dans les missions des référents en économie circulaire	Cet axe est intégré dans le diagnostic bas carbone/économie circulaire.		1. Intégration d'un axe lié aux achats dans les missions des référents	1. Intégration d'un axe lié aux achats dans les missions des référents	Accompagnement	Willy Borsus Wallonie Entreprendre
51*	Soutien de la Région aux plateformes de consommation collaborative favorisant les achats circulaires	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, la thématique des nouveaux business modèles et donneries est incluse dans les appels à projets en matière de déchets-ressources et de réutilisation.		1. Lancement des appels à projets 2. Financement des projets 3. Démarrage effectif des plateformes	1. Lancement des appels à projets 2. Financement des projets	Réseaux et démarches volontaires	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
52*	Mise en place par la Région de marketplaces pour permettre l'upcycling de produits et matériaux	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, les activités de préparation au réemploi et réemploi, en ce compris lorsqu'elles incluant le remanufacturing et le surcyclage et la vente en ligne sont soutenues au travers des appels à projets en matière de déchets-ressources et réutilisation. Par ailleurs, l'asbl Ressources soutenue par la Wallonie met à disposition un site géolocalisant les lieux de vente de ses membres : https://www.res-sources.be/fr/acheter/		1. Lancement des appels à projets 2. Financement des projets 3. Démarrage effectif des plateformes	1. Lancement des appels à projets 2. Financement des projets 3. Démarrage effectif des plateformes	Réseaux et démarches volontaires	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
53*	Renforcement du réseau des repairs cafés	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, un soutien au développement du réseau de repair cafés est assuré au travers de l'asbl Repair Together. Le réseau de repair cafés compte plus de 200 repair cafés en Wallonie et à Bruxelles et est également doté d'un atelier mobile.		1. Renforcement du réseau des repairs cafés	1. Renforcement du réseau des repairs cafés	Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Repair Together asbl
54*	Soutien des pratiques de réparation chez les consommateurs	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, un soutien structurel aux pratiques de réparation est assuré par le biais de différentes actions: les Repair cafés, les actions en faveur du réemploi, les obligations dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs, etc.		1. Renforcement du réseau des repairs cafés	1. Renforcement du réseau des repairs cafés	Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Repair Together asbl, Ressources asbl

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

55*	Encouragement au don au travers d'un renforcement du maillage de points d'apport	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, des points d'apports volontaire de biens réemployables sont développés en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale au travers de projets pilotes, d'appels à projets (appel à projets déchets-ressources, appels à projets en matière de réutilisation), de subventions structurelles aux acteurs du réemploi et aux communes.				Réseaux et démarches volontaires	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
56*	Soutien aux pouvoirs locaux pour les initiatives citoyennes visant à encourager l'achat circulaire	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, un soutien structurel aux actions des communes en matière de prévention des déchets est octroyé, couvrant une diversité d'actions.				Financement	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
57*	Mise en place d'une check-list pour les événements organisés dans le cadre de subventions octroyées par la Région wallonne	Une check-list axée événements durables et orientée pouvoirs locaux est en cours de réalisation. Des aspects circulaires peuvent être inclus mais ce n'est pas l'unique aspect pris en compte. Le SPW Environnement diffuse depuis 2019 dans le cadre du PWD-R une plaquette pour l'organisation d'événements zéro déchet.				Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD DIGPD et CSE SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD DIGPD et CSE
58*	Soutien des initiatives visant à diminuer les déchets (zéro déchets, vracs, etc.)	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, différentes actions ont trait à la prévention quantitative et qualitative des déchets : subvention des communes zéro déchets, actions dans le cadre de l'agrément de Fost-Plus et de Valipac, appel à projets zéro déchets à l'attention des commerces et de l'horeca, etc.		1. Réalisation d'actions qui soutiennent les initiatives zéro-déchets	1. Réalisation d'actions qui soutiennent les initiatives zéro-déchets	Financement	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
59	Etude de l'opportunité de mettre en place un label produits circulaires afin de renforcer la dynamique d'achat et l'information au consommateur						
60	Soutien au développement du label Produit biosourcé	Le label produit biosourcé a été lancé par le Cluster Eco-Construction en 2021 afin de promouvoir les filières de matériaux biosourcés.		1. Lancement du label produit biosourcé	1. Lancement du label produit biosourcé	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster Eco-construction

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 12 :
Appuyer au niveau belge et européen la mise en place d'actions qui stimuleront la consommation circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
61	Soutien de la Région wallonne dans la mise en place de mesures fiscales au niveau fédéral pour stimuler l'économie circulaire	La Wallonie participe au groupe de travail fiscalité de la Plateforme intra-belge en économie circulaire.		1. Soutien à la mise en place de mesure en matière de fiscalité	1. Participation au groupe de travail fiscalité de la Plateforme intra-belge	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE / SPW SG DDD / SPW ARNE - DSD
62*	Veille de la Région wallonne concernant l'élaboration et adaptation de normes produits au niveau européen	Une veille est réalisée en interne (au sein de la Cellule de Coordination) ainsi qu'au niveau des services du Département du sol et des déchets notamment dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs et du suivi de flux spécifiques de déchets-ressources. La Wallonie participe également au groupe de travail de la plateforme intra-belge en économie circulaire normes et écodesign.		1. Réalisation d'une veille continue de la Région wallonne concernant l'élaboration et adaptation de normes produits au niveau européen	1. Réalisation d'une veille continue de la Région wallonne concernant l'élaboration et adaptation de normes produits au niveau européen	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus SPW EER - DPE / SPW SG DDD / SPW ARNE - DSD DIGPD

Ambition 5 : Faire de la région un acteur exemplaire

Mesure 13 :
Renforcer la dynamique lancée en matière de marchés publics circulaires

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
63	Continuité et amélioration du développement d'outils spécifiques pour aider les pouvoirs adjudicateurs (clauses-types, facilitateurs circulaires, etc.)	Création d'un point de contact unique, soutenu par un réseau d'experts facilitateurs en construction/rénovation durable, pour répondre aux questions et accompagner les pouvoirs publics, les maîtres d'ouvrages et les professionnels du bâtiment vers plus de durabilité et de circularité. Le SPW ARNE subsidie l'UWA, Embuild et l'UVCW pour des activités en matière d'environnement qui incluent des thématiques de circularité dans la construction.		1. La mise en place du réseau de facilitateurs 2. La mise en place d'un outil avec des clauses types sur base des demandes reçues dans l'outil d'accompagnement	1. 1 La mise en place du réseau de facilitateurs 2. Supports visuels pour communiquer sur le réseau de facilitateurs	Accompagnement	Willy Borsus, Valérie De Bue SPW SG - DDD ICEDD / Matriciel (lot 1) UWA / Embuild / Greensurf / Cluster éco-construction (lot 2) consortium)
64	Intégration d'une section/module sur les aspects circulaires dans les formations aux marchés publics						

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

65*	Obligation progressive de l'insertion des principes et de critères circulaires au sein des marchés du SPW et des UAP faisant office de centrales d'achats pour les pouvoirs locaux	Pas obligation prévue mais un projet sera prochainement lancé début 2024 et vise à développer et renforcer les outils en matière d'intégration de la circularité dans les marchés publics. Ce projet vise à accompagner les pouvoirs adjudicateurs dans cette intégration, dans un objectif de mise en capacité des acheteurs publics. Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, des clauses obligatoires pour les marchés publics de travaux sont prévues dans le projet d'AGW favorisant la hiérarchie des déchets adopté par le gouvernement wallon le 22 février 2022 en 1ère lecture. Par ailleurs, les clauses déchets du cahier des charges-type CCTB ont été revues et soutiennent davantage le recyclage des déchets et une approche déchets-ressources et de réemploi; les travaux au sein du GT continuent à se poursuivre.		1. Développement et renforcement de principes et critères circulaires dans les marchés publics du SPW et des UAP 2. Elaboration du projet d'AGW 3. AGW adopté	1. Elaboration du projet d'AGW	Marchés publics	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD DIGPD SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD DIGPD
66	Mise en place d'une gestion des équipements TIC circulaire au SPW						
67	Renforcement de la collaboration sur le sujet des marchés publics avec les autres régions belges et au niveau international afin de capitaliser les expériences similaires	Un travail est réalisé au niveau de la commande publique responsable mais plus largement que l'économie circulaire. Des rencontres entre régions sont effectuées au sujet des marchés publics.				Marchés publics	Willy Borsus SPW SG - DDD SPW SG - DDD
68	Participation à des projets et réseaux européens et internationaux (pour la collaboration et l'inspiration) tels que le futur réseau international en marchés publics circulaires (C-Prone)	Le Circular et Fair ICT Pact (CFIT) est un partenariat international axé sur les marchés publics qui vise à accélérer la circularité, l'équité et la durabilité dans le secteur des TIC. La Wallonie participe à ce projet.		1. Participation au CFIT Pact	1. Participation au CFIT Pact	Marchés publics	Willy Borsus SPW SG - DDD SPW SG - DDD
69	Proposition de formations aux éco-conseillers ou autres personnes en charge du Développement durable au sein des communes afin qu'ils puissent plus facilement intégrer l'économie circulaire						
70*	Soutien à l'économie sociale au travers des marchés publics	Un événement est en cours d'organisation : une journée acheteurs publics et économie sociale aura lieu en avril 2024. Cet événement a pour objet la responsabilité dans la commande publique en général, pas en particulier sur les marchés publics circulaires. Dans le cadre du PWD-R et de la politique des déchets-ressources, des mesures structurelles de soutien des acteurs de l'économie sociale actifs dans le domaine du réemploi sont prises, en particulier dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs. Par ailleurs, un marché pilote relatif à la réutilisation du mobilier usager du SPW ARNE a permis de mener une recherche action entre le SPW et le secteur de l'économie sociale.		1. Journée Acheteurs publics et économie sociale		Marchés publics	Christie Morreale, Céline Tellier SPW / SPW ARNE DSD DIGPD SPW, (SAW-B)

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 14 :

Développer une stratégie de communication autour du déploiement de l'économie circulaire en Wallonie

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
71	Renforcement du site economiecirculaire.wallonie.be	La refonte du site web a eu lieu et a été finalisée en octobre 2022. Une version du site en anglais a aussi été lancée.		1. Renforcement du site économie circulaire 2. Traduction du site économie circulaire	1. Renforcement du site économie circulaire 2. Traduction du site économie circulaire	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW SG - DDD SPW SG - DDD
72*	Valorisation et diffusion des initiatives menées par les acteurs de la Région	La valorisation et la diffusion des initiatives menées par les acteurs de la Région est réalisée via le LinkedIn et la Newsletter de Circular Wallonia ainsi que via les canaux de diffusion spécifiques aux différentes autorités compétentes et aux acteurs subsidiés. En continu. L'écosystème circulaire va également permettre de valoriser et diffuser ces informations.		1. Valorisation et diffusion des initiatives des acteurs de la Région	1. Valorisation et diffusion des initiatives des acteurs de la Région	Information et sensibilisation	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW EER - DPE / SPW ARNE DSD et CSE SPW SG - DDD / SPW EER - DPE / SPW ARNE DSD et CSE / UWE
73*	Organisation annuelle d'une semaine de l'économie circulaire	La Quinzaine de l'économie circulaire a eu lieu du 30 mai au 10 juin 2022. La seconde édition a eu lieu du 22 mai au 2 juin 2023. Une troisième édition va avoir lieu. Un week end citoyen destiné au grand public est organisé et met en lumière des initiatives ayant trait à l'économie circulaire. La participation est subsidiée par le SPW ARNE DSD.		1. Organisation annuelle d'une semaine/quinzaine de l'économie circulaire 2. Week-end citoyen durant la Quinzaine de l'économie circulaire	1. Organisation annuelle d'une semaine/quinzaine de l'économie circulaire 2. Week-end citoyen durant la Quinzaine de l'économie circulaire	Information et sensibilisation	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD (week-end citoyens) SPW SG - DDD / SPW ARNE DSD (week-end citoyens)
74	Sensibilisation et information des pouvoirs locaux, organismes publics, société civile et citoyens au travers d'ambassadeurs ou point focaux de l'économie circulaire pour mobiliser et sensibiliser les parties prenantes	Vlaanderen Circulair a organisé le Circular Ambassador Program (CAP) - édition belge en 2023. Au cours de 7 journées de formation variées, 50 participants ont appris à devenir des ambassadeurs circulaires. Des ambassadeurs wallons ont suivi ce programme.		1. Participation d'acteurs wallons au Circular Ambassador Program (CAP)	1. Participation d'acteurs wallons au Circular Ambassador Program (CAP)	Information et sensibilisation	Vlaanderen Circulair Support : SPW SG - DDD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

75*	Etablissement d'une concertation avec la Fédération Wallonie Bruxelles afin de sensibiliser et informer les écoles dès l'enseignement primaire	Des discussions ont été réalisées mais n'ont pas été plus loin pour le moment. Dans le cadre de la politique environnementale, une concertation structurelle entre la Wallonie et la FWB existe pour les actions d'éducation à l'environnement et couvre un large champs de thématiques parmi lesquelles la prévention et la gestion des déchets-ressources. Action en continu.				Education et formation	Willy Borsus SPW SG - DDD / SPW ARNE CSE SPW SG - DDD / SPW ARNE CSE
76	Réalisation d'une campagne de communication de la Région wallonne sur l'économie circulaire	Une campagne de communication de la Région Wallonne sur l'économie circulaire a eu lieu en novembre/décembre 2022. Des publications mettant en avant des entreprises ont été diffusées sur les réseaux sociaux ainsi que des spot radio.		1. Diffusion de spot radio 2. Diffusion de publications mettant en avant des entreprises sur les réseaux sociaux	1. Diffusion de spot radio 2. Diffusion de publications mettant en avant des entreprises sur les réseaux sociaux	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW SG - DDD SPW SG - DDD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Ambition 6 : informer, éduquer et former tous les acteurs de l'économie circulaire

Mesure 15 : Renforcer le développement des connaissances et des compétences en économie circulaire							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
77	Identification dans l'écosystème de l'économie circulaire, des métiers qui vont se développer à travers les études prospectives du FOREM, en lien avec Wallonie compétences d'avenir, afin d'adapter l'offre de prestations (formation, animation, accompagnement, etc.) aux grands domaines de transformations attendus	Deux études ont été réalisées : une étude sur les métiers de la construction circulaire et durable et une étude sur l'emploi et les métiers de l'économie circulaire.		1. Réalisation d'études pour identifier les métiers qui vont se développer en matière d'économie circulaire	1. Réalisation d'études pour identifier les métiers qui vont se développer en matière d'économie circulaire	Information et sensibilisation	Willy Borsus Le Forem
78	Initiation, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, d'un projet favorisant les emplois dans l'économie circulaire	La Cellule de coordination a participé à des jurys lié à un appel à projets en lien avec l'emploi circulaire (fonds ING) dédié à la formation et l'emploi circulaire mais une collaboration plus étroite au titre de la stratégie n'a pas encore eu lieu. La Fondation Roi Baudouin est active en économie circulaire (notamment via des appels à projets).		1. Réalisation d'un projet favorisant les emplois dans l'économie circulaire		Education et formation	Fondation Roi Baudouin
79	Etablissement d'une concertation avec la FWB afin d'intégrer l'économie circulaire au sein des cursus scolaires de l'enseignement professionnalisant/technique	Des discussions ont été réalisées mais n'ont pas été plus loin pour le moment.		1. Intégration de l'économie circulaire au sein des cursus scolaires de l'enseignement professionnalisant/technique		Education et formation	SPW SG - DDD Fédération Wallonie-Bruxelles

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

80	Mise en place d'une chaire inter-universitaire relative à l'économie circulaire	L'objectif de cette chaire inter-universitaire en économie circulaire est de couvrir les trois mesures de Circular Wallonia (M41,29,52) et plus largement couvrir les trois piliers thématiques de l'IIS Win4C, qui sont les métaux, les polymères et les minéraux. Win4C fait partie du Domaine d'Innovation Stratégique (DIS) n°1 matériaux circulaires de la Stratégie wallonne de Spécialisation Intelligente S3. Un de ses axes de travail vise à développer des offres de formation, dans ce cas universitaire, à l'économie circulaire et aux matériaux technologiques. 3 universités accueilleront des chaires postdoctorales en économie circulaire des matériaux et des métaux.		<ol style="list-style-type: none"> Lancement d'un appel à candidatures pour des post-doctorants Création d'un Conseil Académique des Matériaux Circulaires Accueil des post-doctorants dans un esprit inter-facultaire (économie et technologie) Elaboration d'un projet de recherches innovant en lien avec le portefeuille de projets WIN4C Propositions en soutien à la sensibilisation et la diffusion des connaissances 	<ol style="list-style-type: none"> Lancement d'un appel à candidatures pour des post-doctorants Création d'un Conseil Académique des Matériaux Circulaires 	Education et formation	Willy Borsus SPW EER - DPE L'Université de Mons, l'Université de Liège et l'Université Catholique de Louvain
81	Etablissement une concertation avec la Fédération Wallonie Bruxelles afin de développer un enseignement sur l'origine, le mode d'exploitation et de production	Des discussions ont été réalisées mais n'ont pas été plus loin pour le moment.		<ol style="list-style-type: none"> Développement d'un enseignement sur l'origine, le mode d'exploitation et de production 		Education et formation	/ SPW SG - DDD Fédération Wallonie-Bruxelles
82	Intégration des notions d'économie circulaire dans les référentiels de formation (en ce compris en alternance) de l'IFAPME et du FOREM	Des notions d'économie circulaire sont intégrées dans certaines formations de l'IFAPME et du Forem. Ces intégrations sont prévues dans de plus en plus de formations à l'avenir.		<ol style="list-style-type: none"> Notions d'économie circulaire dans les formations IFAPME et Forem 	<ol style="list-style-type: none"> Notions d'économie circulaire dans les formations IFAPME et Forem 	Education et formation	Willy Borsus / IFAPME, le Forem
83	Intégration de l'économie circulaire dans les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat	Dans le cadre de plusieurs formations de l'IFAPME : Restaurateur, boucher-artisan, boulanger-pâtisseries-artisan, chocolatier-artisan, glacier-artisan (formation chef d'entreprises), l'économie circulaire est intégrée dans le développement d'un projet d'entrepreneuriat (TFE) défendu en fin de formation (l'économie circulaire est une des options). Wallonie Entreprendre intègre également l'économie circulaire dans certaines actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat via notamment l'action Générations Entrepreneuses qui aborde les concepts d'économie circulaire.		<ol style="list-style-type: none"> Intégration de l'économie circulaire dans les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat 	<ol style="list-style-type: none"> Intégration de l'économie circulaire dans les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat 	Education et formation	Willy Borsus / IFAPME, Wallonie Entreprendre
84	Promotion des potentiels nouveaux métiers, des métiers impactés et/ou des filières de l'écosystème de l'économie circulaire	La promotion est réalisée de manière ponctuelle dans le cadre de certains Job Days (exemple : métiers dans l'industrie, en lien avec le recyclage).		<ol style="list-style-type: none"> Promotion de métiers en lien avec l'économie circulaire dans le cadre de Job Days 	<ol style="list-style-type: none"> Promotion de métiers en lien avec l'économie circulaire dans le cadre de Job Days 	Information et sensibilisation	Willy Borsus Le Forem
85	Développement de l'accompagnement pédagogique des porteurs de projets en économie circulaire						

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

86	Renforcement ou actualisation de la dimension liée à l'économie circulaire dans des actions d'éducation à l'entrepreneuriat, vers les jeunes (écoliers et étudiants) et vers les enseignants	L'économie circulaire est abordée dans les formations pour adultes (18 ans +), un cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat est donné pour toutes les formations. Wallonie Entreprendre intègre également l'économie circulaire dans certaines actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination des jeunes via notamment l'action Générations Entrepreneuses qui aborde les concepts d'économie circulaire.		1. Intégration de la dimension liée à l'économie circulaire dans des actions d'éducation à l'entrepreneuriat	1. Intégration de la dimension liée à l'économie circulaire dans des actions d'éducation à l'entrepreneuriat	Education et formation	Willy Borsus IFAPME, Wallonie Entreprendre
----	---	--	--	--	--	------------------------	---

Ambition 7 : Mettre en place une dynamique pérenne avec les acteurs de la région

Mesure 16 : Assurer une veille stratégique et politique, notamment en prenant part aux travaux européens et internationaux sur l'économie circulaire et par le biais d'études

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
87*	Veille réalisée par le SPW DDD et le SPW EER sur les évolutions en économie circulaire	Une veille est réalisée en interne (par la Cellule de coordination et le SPW ARNE DSD).		1. Réalisation d'une veille continue de la Région wallonne concernant l'élaboration et adaptation de normes produits au niveau européen	1. Réalisation d'une veille continue de la Région wallonne concernant l'élaboration et adaptation de normes produits au niveau européen	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE/ SPW SG DDD/ SPW ARNE DSD
88*	Participation de la Région wallonne aux travaux européens et internationaux sur l'économie circulaire	La Région Wallonne participe aux groupes de travail européens et internationaux qui concernent l'économie circulaire. Notamment les groupes experts européens sur les minéraux et métaux. En effet, la Wallonie fait partie de l'ERMA (European Raw Materials Alliance), groupe de haut niveau. Le SPW ARNE suit dans la mesure des moyens disponibles les travaux spécifiques impactant la politique des déchets-ressources.		1. Participation de la Région Wallonne à des groupes de travail européens et internationaux	1. Participation de la Région Wallonne à des groupes de travail européens et internationaux	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE/ SPW SG DDD/ SPW ARNE
89*	Mise en place d'initiatives afin d'identifier et lever des barrières à l'économie circulaire	L'identification des barrières et la mise en place de solutions sont prévues dans le cadre de plusieurs travaux de la Cellule de coordination : une analyse des freins au déploiement de l'économie circulaire est prévue dans le cadre de la mise en place d'un cadre in vivo pour aider des entreprises rencontrant des obstacles technico-juridiques et/ou réglementaires dans le développement de projets circulaires afin d'en ressortir avec des solutions prêtes à l'emploi ad hoc. En outre, un groupe de travail barrières existe au niveau de la Plateforme Intra-belge, auquel participe le SPW ARNE DSD. Dans le cadre de la politique des déchets-ressources, des dispositions sont prises pour favoriser la réparation, la préparation au réemploi, le tri et la valorisation des déchets au travers de la réglementation environnementale. Le processus est continu.		1. Identification des freins au déploiement de l'économie circulaire 2. Mise en place d'un cadre in vivo pour aider les entreprises rencontrant des obstacles technico-juridiques et développement d'autres initiatives 3. Adaptations réglementaires		Accompagnement	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG DDD/ SPW ARNE DSD DIGPD SPW SG DDD/ FEREDECO

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

90*	Identification des besoins en études spécifiques (études prospectives, études de focus sectoriel, études de faisabilité technico-économiques, etc.). Elaboration d'un état des lieux des ressources disponibles en Wallonie et de la dépendance de la Wallonie vis-à-vis des ressources dites stratégiques	Différentes études ont été réalisées dans différentes chaînes de valeur : voir notamment les mesures 31, 32, 35 de la chaîne de valeur eau ; la mesure 42 de la chaîne de valeur métallurgie ; la mesure 49 de la chaîne de valeur textile, la mesure 52 de la chaîne de valeur plastique et les mesures 59, 61 de la chaîne de valeur alimentation. Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, différentes études sont menées par ailleurs avec les déchets-ressources concernant notamment les collectes sélectives, les textiles, les meubles, les emballages, les plastiques, certains déchets de construction, etc.		1. Réalisation d'études spécifiques dans les chaînes de valeur 2. Rapports d'études de faisabilité	1. Réalisation d'études spécifiques dans les chaînes de valeur 2. Rapports d'études de faisabilité	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE/ SPW ARNE DSD DIGPD Cluster H2O, SPGE, CEBEDEAU, Mecatech, Centexbel, Wagralim et Greenwin
91	Analyse du potentiel de développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie	Réalisation d'un inventaire sur la situation existante de la Wallonie en matière de laine ovine. L'analyse du potentiel de valorisation de la laine a été réalisée pour les filières de valorisation porteuses (adaptées à la qualité produites et permettant une montée en puissance de l'industrie de la laine.)		1. Réalisation d'une étude sur l'analyse du potentiel de développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie	1. Réalisation d'une étude sur l'analyse du potentiel de développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom
92	Potentiel de développement et de diversification du secteur de l'oléochimie en Wallonie	L'objectif est de démontrer que dans un contexte de transition économique, le potentiel de développement de la filière de l'oléochimie reste énorme. L'oléochimie, basée sur des ressources renouvelables et produites localement, pourrait donc servir de socle au développement de la chimie biosourcée wallonne de demain, qui est amenée à remplacer, à terme, la chimie pétrosourcée.		1. Réalisation d'un état des lieux et prospection du potentiel du développement/renforcement de la filière oléochimie en Wallonie	1. Réalisation d'un état des lieux et prospection du potentiel du développement/renforcement de la filière oléochimie en Wallonie	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Valbiom

Mesure 17 :

Mutualiser l'information, assurer le suivi des actions, renforcer la coordination et maintenir une dynamique d'engagement des acteurs

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
93	Renforcement de la coordination et de l'implication des parties prenantes de la Stratégie sur base du mécanisme de gouvernance de celle-ci	La gouvernance a évolué pour rencontrer cet objectif de collaboration renforcée depuis le lancement de la Stratégie : Communautés des Coordinateurs, des communicants, Plateforme de l'économie circulaire, Comités de pilotage restreints et élargis, entre autres.				Réseaux et démarches volontaires	Willy Borsus SPW EER - DPE/ SPW SG DDD
94	Renforcement et dynamisation de l'écosystème de l'économie circulaire au sein de la Plateforme économie circulaire	Le renforcement et la dynamisation de l'écosystème est prévue notamment lors d'un événement de la Plateforme d'économie circulaire le 9 février 2024.		1. Evènement de la Plateforme d'économie circulaire		Réseaux et démarches volontaires	Willy Borsus SPW EER - DPE/ SPW SG DDD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

95*	Mise en place d'un tableau de bord de déploiement de l'économie circulaire en Wallonie. Proposition et mise en place un set d'indicateurs pour le suivi de l'état et de l'évolution de l'économie circulaire en Wallonie	Le rapport de mise en œuvre qui utilise des indicateurs de réalisations décrivant les 3 premières années de la Stratégie est prévu au premier semestre 2024. Le développement d'un tableau de bord est cours de préparation pour 2024. Le SPW ARNE DSD et Etat de l'Environnement wallon poursuivent leur mission de collecte et de production de données relatives aux déchets-ressources. Travail en continu		<ol style="list-style-type: none"> 1. Tableau de bord d'indicateurs 2. Rapport de mise en œuvre contenant des indicateurs de réalisation 3. Mise à jour des rapports et des données du PWD-R et des fiches de l'Etat de l'Environnement 		Information et sensibilisation	<p>Willy Borsus, Céline Tellier</p> <p>SPW SG - DDD/ SPW ARNE DSD DIGPD DEMNA ICEDD/ RDC Environnement, Comase</p>
96	Organisation des contenus au niveau d'une plateforme collaborative virtuelle rattachée au site web economiecirculaire.wallonie.be	Différents contenus seront inclus dans l'écosystème circulaire : les études disponibles, les vidéos, etc. La plateforme devrait être en ligne en mars 2024. Elle sera collaborative car les acteurs pourront faire des demandes d'ajouts d'informations au sein de cette plateforme.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Différentes catégories de contenus organisés dans l'écosystème circulaire accessible sur le site economiecirculaire.wallonie.be 		Démonstration, innovation et numérique	<p>Willy Borsus</p> <p>SPW EER - DPE SPW EER - DPE</p>

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

REMARQUE INTRODUCTIVE : Le Plan wallon des Déchets-Ressources a été adopté par le Gouvernement wallon le 22 mars 2018 et précède la Stratégie Circular Wallonia. Son objectif de prévention et de circularité des ressources se traduit dans plusieurs centaines d'actions réparties en 5 cahiers et reprises par extrait dans les différents axes de Circular Wallonia. Elles recourent à divers leviers : réglementaires, financement, accompagnement, sensibilisation et information, marchés publics,... et impliquent la collaboration de différents services du SPW et de partenaires publics et privés. Les actions reprises dans les ambitions 8 à 10 de l'axe 4 sont à compléter avec les actions déchets-ressources, recherche et de politique économique renseignées dans les autres axes de la Stratégie. Le PWD-R fait l'objet d'un rapportage spécifique séparé, raison pour laquelle seules des informations succinctes non exhaustives sont reprises dans le présent tableau de suivi.

Ambition 8 : Faire de la prévention des déchets une opportunité pour tous

Mesure 18 : Soutenir la démarche de transition zéro-déchets (prévention des déchets) au travers notamment du cadre normatif et de subsidiation, d'accords de branche ainsi que d'appels à projets thématiques			
Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Développement de l'éco-conception des produits, de la dématérialisation et de l'économie de la fonctionnalité	Appel à projets déchets-ressources 2021-2022; impositions dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs notamment en matière de déchets d'emballages et mises en œuvre d'actions corrélatives par les organismes de gestion des obligations de reprise.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
Réduction des pertes et du gaspillage (non)alimentaire et favorisation de compostage de qualité	Développement d'une diversité d'actions pour mieux connaître les pertes et gaspillages au niveau des différents maillons de la chaîne de valeurs, diffuser les bonnes pratiques, favoriser le don, accompagner le compostage individuel et collectif, sensibiliser les écoles,...		Céline Tellier SPW ARNE / SPW DDD Collège des producteurs - Fevia - Horeca Wallonie - Manger demain - Comité Jean Pain - Communes et intercommunales
Lutte contre le suremballage et développement d'emballages réutilisables	Déploiement d'une diversité d'actions : impositions dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs en matière de déchets d'emballages : écomodulation des contributions des responsables d'emballages, plans de prévention des responsables d'emballages, plans d'actions spécifiques des organismes Fost-Plus et Valipac, développement de diagnostics emballages pour les entreprises,; appel à projets zéro déchets et déchets-ressources 2021-2022; mesures réglementaires spécifiques dont un projet d'arrêté du Gouvernement adopté en 1ère lecture interdisant les emballages plastique à usage unique autour des fruits et légumes frais.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD et Commission interrégionale de l'emballage Fost-Plus et Valipac

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Lutte contre l'obsolescence programmée	Suivi des travaux du niveau fédéral et européen concernant les normes de produits destinées à garantir la durée de vie et de fonctionnement des équipements, obligations dans le cadre de la mise en oeuvre de la responsabilité élargie des producteurs relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques, soutien aux activités de préparation au réemploi des entreprises d'économie sociale agréées, missions de l'asbl Repair Together soutenues au travers d'une convention-cadre.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD asbl Repair Together - asbl Ressources
Maintien des produits et équipements en service plus longtemps, et favorisation du réemploi et la réparation	Déploiement d'une diversité d'actions en vue de soutenir l'allongement de la durée de vie des produits et équipements par la prévention, la réparation, le réemploi : obligations dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (ex informations sur les pièces détachées et les réseaux de réparation), soutien aux acteurs de l'économie sociale actif dans le réemploi agréés, critères de réemploi et labels et chartes de qualité en matière de réparation et réemploi (ex ElectroREV), soutien du réseau des repair cafés au travers de la subsidiation de l'asbl Repair Together, etc.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD asbl Ressources ; asbl Repair Together
Adaptation des seuils de quantités maximales par an et par habitant (seuils de prélèvement-sanction) au-dessus desquels les communes sont sanctionnées, en tenant compte des critères existants de taille des communes	Evaluation du seuil incitatif au tri des déchets ménagers dans les communes prévu par le décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne suite aux nouvelles obligations de tri.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD UVCW
Incitation de la facturation des déchets au poids, notamment par la diminution du forfait sur le service minimum et la révision des services complémentaires	Evaluation et adaptation de l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 (coût-vérité) dans un objectif incitatif.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD UVCW
Développement et généralisation de la déconstruction sélective	Elaboration du cadre normatif prévoyant la généralisation de la déconstruction sélective des immeubles d'une certaine taille. Le projet d'arrêté favorisant la hiérarchie des déchets a été adopté par le Gouvernement wallon en première lecture le 22 février 2022.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Comité technique construction
Développement de la valorisation des sous-produits	Mise en oeuvre de l'AGW du 28 février 2019 concernant la reconnaissance des sous-produits. Ce cadre réglementaire permet la valorisation de sous-produits avec ou sans reconnaissance formelle de l'administration, à certaines conditions.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD et ISSeP

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Établissement d'une concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'améliorer l'intégration de la prévention des déchets au sein des cursus scolaires, ainsi qu'au niveau de l'organisation de la collecte des déchets résiduels au sein des établissements scolaires	L'éducation à la citoyenneté intègre parmi ses thématiques l'éducation relative à l'environnement qui inclut différents sujets parmi lesquels la prévention et la réduction des déchets au travers notamment de l'écogestion de l'école. Diverses actions de sensibilisation thématiques sont par ailleurs menées (ex : sur les pertes et gaspillages alimentaires).		Céline Tellier SPW ARNE - CESE, DSD DIGPD Cellule Manger Demain
---	--	---	---

Ambition 9 : Améliorer les connaissances relatives aux déchets ressources

Mesure 19 : Favoriser la prévention et le réemploi au travers des aides et outils économiques et numériques			
Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Evaluation des systèmes existants et de leurs potentiels, notamment des bourses déchets/matériaux	Evaluation de différents outils digitaux d'aide à la déconstruction sélective, d'inventaire matériaux, de traçabilité des déchets,...		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Buildwise, ISSEP, Copro
Développement d'une approche favorisant la prévention des déchets ainsi que le réemploi des matériaux aux sein des entreprises, en concertation avec celles-ci	Développement d'une diversité d'actions par secteur : construction, horeca, secteur des soins de santé,... au travers de projets subsidiés et des acteurs socio-économiques subsidiés.		Céline Tellier SPW ARNE- CESE, DSD DIGPD Horeca wallonie, UWE, Embuild, UWA, ...
Développement d'un mécanisme incitatif au réemploi d'outils de production	Discussion générale sur les mécanismes incitatifs au réemploi et à la circularité avec le niveau fédéral au sein du GT finances et fiscalité de la plateforme intrabelge de l'économie circulaire.		Céline Tellier, Willy Borsus SPW ARNE - DSD

Mesure 20 : Améliorer la connaissance quantitative et qualitative des flux de matières produites et traitées			
Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Accélération de la digitalisation des processus de communication de données ainsi que l'exploitation des données liées à l'économie circulaire	Projet GE déchets.		Céline Tellier SPW ARNE DSD / SPW Digital

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Favorisation de la réalisation de diagnostics déchets et de diagnostics de circularité	Diagnostiques déchets/environnement par les acteurs socio-économiques subsidiés en matière d'environnement et diagnostics en matière d'emballages dans le cadre de l'agrément des organismes de gestion de l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers et industriels.		Céline Tellier SPW ARNE - CESE, DSD DIGPD, commission interrégionale de l'emballage Fost-Plus et Valipac
Développement du dialogue entre acteurs de la chaîne pour l'évaluation des besoins et possibilités d'actions	Subsidiation de plusieurs acteurs pour des flux de déchets spécifiques, groupes de travail thématiques, études.		Céline Tellier SPW ARNE - CESE, DSD DIGPD Partenaires subsidiés, membres des groupes de travail
Elaboration et mise en place des indicateurs appropriés afin d'évaluer les progrès réalisés dans la circularité, et dans le découplage entre la production des déchets, les impacts environnementaux associés et la croissance économique	Indicateurs propres à l'Etat de l'environnement et au suivi du PWD-R.		Céline Tellier SPW ARNE

Mesure 21 :

Poursuivre le financement d'études de faisabilité sectorielles, de prototypes industriels, de nouvelles filières de valorisation de déchets ou d'outils innovants de réinsertion des résidus dans le circuit économique, en mobilisant le réseau de compétences régional et international, pour produire un effet d'entraînement dans différents secteurs économiques

Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Favorisation de l'émergence de projets industriels rentables par la rencontre entre l'offre et la demande	Adaptation du cadre décretaal et réglementaire, convention de subsidiation de Greenwin (projet Wallace) , initiatives dans le cadre des autres compétences des entités wallonnes.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Greenwin, autres entités wallonnes
Mise en place d'actions d'animation économique sur le terrain en vue d'inciter les entreprises à créer des partenariats d'échange de sous-produits dans des zones territoriales cohérentes et soutenir la mise en place de synergies	Voir axe 1.		

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Encouragement de projets multi-acteurs de biométhanisation de matières organiques			
---	--	---	--

Ambition 10 : Amplifier la politique de tri à la source et le meilleur traitement des déchets

Mesure 22 :
Maximisation des possibilités de réemploi, de recyclage et d'autres formes de valorisation des déchets (actions du PWD-R)

Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Ouverture du tri et de la collecte sélective à de nouvelles fractions de déchets tels que les déchets organiques, les plastiques, les matelas usagés, les meubles et équipements réutilisables, les panneaux photovoltaïques usagés, certains déchets de construction	Etudes de faisabilité et mise en place du cadre réglementaire nécessaire selon les flux. Voir bilan PWD-R.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD
Renforcement des contrôles, en particulier au niveau des pratiques et des filières illégales (free riders)	Différentes mesures déployées : cadre légal, organisation de l'administration, etc. Voir bilan PWD-R.		Céline Tellier SPW ARNE - DPC, DSD
Soutien à la démarche de tri, de collecte et de logistique innovante au travers notamment d'appels à projets et de la mise en place de matériauthèques	Divers appels à projets (déchets-ressources , out of home, collecte sélective innovante, réutilisation).		Céline Tellier SPW ARNE - DPC, DSD
Privilégier le recyclage de qualité	L'objectif est poursuivi au travers de différentes actions en continu (études, cadre réglementaire, décisions administratives,...).		Céline Tellier SPW ARNE - DPC, DSD
Soutien au développement et à l'amélioration des techniques de dépollution, d'extraction de matières et de traitement	Soutien par les entités régionales dans le cadre de leurs compétences respectives.		
Evaluation et planification des besoins en infrastructures de collecte et de traitement des déchets	Evaluation régulière des besoins au travers d'études, de consultations, d'une feuille de route infrastructures sur base d'une mise à jour des données de production et de gestion des déchets.		Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 23 :

Dynamiser la gestion des déchets au sein des zones d'activités économiques, des zones rurales ou pour des flux spécifiques afin d'augmenter le taux de captage des déchets à recycler

Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Ministre(s) pilote(s)* Entité gestionnaire Porteur de projet
Recensement et évaluation des initiatives	Suivi des initiatives et insertion d'indicateurs pour les projets subsidiés.	⏸	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
Réalisation d'appels à projets ciblés	Appel à projets déchets-ressources a permis de retenir 72 projets.	➡	Céline Tellier SPW ARNE - DSD
Evaluation des projets-pilotes et, le cas échéant, de les étendre	L'évaluation est intrinsèque aux projets pilotes subsidiés.	➡	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD
Obligation de nouvelles approches de gestion de déchets dans les zones industrielles	Projet d'AGW adopté en 1ère lecture le 22 février 2022 favorisant la hiérarchie des déchets, toutes zones confondues.	➡	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : ⏸ Non initié ⏸ En phase de planification ➡ En phase de réalisation ⏸ En phase de finalisation ⬆ Réalisé ✖ Sans donnée

Chaîne de valeur : Construction

Mesure 24 : Développer des outils permettant de concevoir en amont, de manière circulaire, le bâtiment et les infrastructures et favoriser la déconstruction sélective et le réemploi des matériaux							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
97	Développement d'une solution pilote adaptée aux producteurs wallons pour générer des EPD plus facilement et à moindre coût	Cette action vise à mettre en œuvre un projet pilote en vue de la massification et démocratisation des EPD (Environmental Product Declaration) pour les matériaux de construction pour les PME/TPE wallonnes. Le but est de développer une solution digitale permettant aux entreprises wallonnes d'avoir accès aux EPD à moindre coût. En effet, à l'heure actuelle, les EPD restent onéreuses pour les petites et moyennes entreprises. La création d'un outil digital accessible permettrait d'augmenter le nombre d'EPD effectuées et ainsi d'alimenter et renforcer l'outil TOTEM.		1. Solution digitale pilote spécifique aux producteurs wallons		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW SG - DDD
98*	Développement d'un outil permettant de réaliser un inventaire pré-déconstruction	Cette action est déployée dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4. Elle est destinée à opérationnaliser l'inventaire pré-déconstruction prévu dans le projet d'arrêté du Gouvernement wallon favorisant la hiérarchie des déchets adopté en 1ère lecture le 22 février 2022 et qui assure la transposition partielle du paquet de directives européennes économie circulaire adopté en 2018. Les éléments clés de l'inventaire ont été discutés avec le secteur au sein du comité technique déchets de construction, et le contenu défini en collaboration avec Buildwise. Les travaux se poursuivent avec l'élaboration de guides de référence destinés à guider la réalisation des inventaires, à assurer la formation des opérateurs et le développement des logiciels d'inventaires.		1. Analyse des besoins 2. Préparation du marché public 3. Concrétisation	1. Analyse des besoins 2. Préparation du marché public	Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE - DSD DIGPD Buildwise
99	Valorisation des plateformes de réemploi et mise en structure des acteurs wallons	En 2022, un groupe de travail a été lancé sur cette mesure pour définir les objectifs de l'action. Le kick off de lancement de la mesure aura lieu en novembre 2023. GreenWin pilotera cette action dans son opérationnalisation. Les objectifs de cette Plateforme sont de : - Rassembler les acteurs du secteur afin de développer le secteur du réemploi ; - Rassembler et diffuser ou relayer les informations sur les pratiques de réemploi, les acteurs, les études techniques, les outils d'inventaire pour faciliter l'accès à cette information ; - Sensibiliser, informer et inspirer un large public ; - Créer ou susciter des synergies avec la plateforme similaire existante en Région de Bruxelles-Capitale. La définition des besoins est en cours en Wallonie et en Région bruxelloise dans l'idée de faire une plateforme commune.		1. Définition des besoins 2. Subventionnement 3. Mise en place de la plateforme réemploi	1. Définition des besoins 2. Subventionnement 3. Mise en place de la plateforme réemploi	Réseaux et démarches volontaires	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW ARNE - DSD DIGPD Greenwin

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Mesure 25 :

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement auprès de l'offre et de la demande en construction/rénovation circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
100	Mise en place d'un dispositif de facilitateurs et de financement pour les concepteurs et maîtres d'ouvrages (publics et privés)	Création d'un point de contact unique, soutenu par un réseau d'experts facilitateurs en construction/rénovation durable, pour répondre aux questions et accompagner les pouvoirs publics, les maîtres d'ouvrages et les professionnels du bâtiment vers plus de durabilité et de circularité.		<ol style="list-style-type: none"> Mise en place du réseau de facilitateurs Mise en place d'un outil avec des clauses types sur base des demandes reçues dans l'outil d'accompagnement 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place du réseau de facilitateurs Supports visuels pour communiquer sur le réseau de facilitateurs 	Accompagnement	<p>Willy Borsus, Valérie De Bue</p> <p>SPW SG - DDD ICEDD / Matriciel (lot UWA / Embuild / Greensurf / Cluster éco-construction (lot 2) (consortium)</p>
101*	Mise en place de conseillers pour les entreprises, auteurs de projets et maîtres d'ouvrages	Dans le cadre de la politique environnementale et de déchets-ressources, des conseillers environnement sont subsidiés pour informer, sensibiliser, accompagner respectivement les entreprises de travaux (Embuild) et les bureaux d'études et auteurs de projets (UWA) ainsi qu'au travers de ceux-ci les maîtres d'ouvrages. - Action en continu. Par ailleurs, un soutien thématique est octroyé aux villes et communes en matière de terres excavées par le biais d'une subvention à l'Union des villes et communes de Wallonie. Enfin, dans le cadre de la gestion des terres, le concessionnaire Walterre est mandaté pour informer et former tous types d'acteurs.		<ol style="list-style-type: none"> Conventions cadre et/ou arrêtés de subvention 	<ol style="list-style-type: none"> Conventions cadre et/ou arrêtés de subvention 	Accompagnement	<p>Céline Tellier</p> <p>SPW ARNE - DSD, CSE Embuild, UWA, UVCW, Walterre</p>
102	Mise en place du rôle de Coach pour les villes et communes	Création du rôle de coach qui aura comme missions de démystifier l'éco-construction et l'économie circulaire, d'informer de manière précise et adaptée, de conseiller et aider concrètement à la mise en place de démarches éco-constructives au sein des pouvoirs locaux et de faire connaître les outils développés au niveau régional pour s'assurer de leur utilisation par les villes et communes.		<ol style="list-style-type: none"> Au minimum 30 villes et communes sensibilisées par le coach. 	<ol style="list-style-type: none"> Prise de contact et début des démarches d'accompagnement avec une dizaine de communes. 	Accompagnement	<p>Willy Borsus</p> <p>SPW EER - DPE Cluster éco-construction</p>

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 26 :

Mettre en place des projets démonstrateurs en construction circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
103	Projet Home Sapiens : Innovation intergénérationnelle et interdisciplinaire	Le projet a pour objet de favoriser l'échange et la collaboration afin de faire émerger et mettre en œuvre des innovations technologiques et non technologiques, porteuses de développement économique régional vertueux et régénératif. Le projet cherche à faire des liens entre les différents enjeux et stratégies du secteur.		<ol style="list-style-type: none"> Lancement du projet (première rencontre étudiants et entreprises) Organisation de Bootcamp d'innovation entre entreprises et étudiants Ateliers de cocréation interdisciplinaires 		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Greenwin
104	Lancement d'un appel à projets démonstrateurs visant à accroître la circularité dans la construction afin de sélectionner 5 projets démonstrateurs	<p>Afin d'éviter une démultiplication d'appels à projets, il a été décidé que les projets démonstrateurs pouvaient se faire dans le cadre de l'appel à projets déchets ressources. GreenWin s'est ainsi assuré que les projets démonstrateurs pourraient postuler à cet appel et ont veillé à intégrer les critères adaptés dans le cahier des charges de l'appel.</p> <p>Dans le cadre du PWD-R, l'appel à projets déchets-ressources 2021-2022 a inclus dans les thématiques prioritaires la construction. Environ 20 % des projets sélectionnés concernent ainsi les activités de construction et de démolition avec des projets diversifiés.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets Arrêtés de subsidiation Rapports finaux 	<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel à projets Arrêtés de subsidiation 	Démonstration, innovation et numérique	Céline Tellier SPW ARNE DSD Greenwin

Mesure 27 :

Lancer des appels à projets pour des bâtiments au travers de chantiers, produits et services circulaires

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
105	Lancement annuel d'un appel à projets Chantiers, Services et Produits Circulaires	<p>Deux éditions de l'appel à projets (2021 et 2023) ont été lancées. Cet appel à projets a plusieurs objectifs : Stimuler la conception de bâtiments et l'exécution de chantiers innovants en économie circulaire en Région wallonne ; Faire émerger des pratiques pilotes en termes de circularité dans le secteur de la construction, en termes de services accompagnant les chantiers et de développement de produits et matériaux circulaires à destination du secteur de la construction ; Faire connaître les outils financiers et d'accompagnement en matière d'économie circulaire dans le secteur de la construction.</p> <p>8 projets ont été sélectionnés lors de l'édition 1. 13 projets ont été sélectionnés lors de l'édition 2. La structure d'accompagnement va réaliser un document de synthèse des bonnes pratiques de l'édition 1 courant 2024.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Réalisation de l'édition 1 de l'appel à projets Réalisation de l'édition 2 de l'appel à projets 	<ol style="list-style-type: none"> Finalisation de l'édition 1 Edition 2 en cours 	Financement	Willy Borsus SPW SG - DDD SPW SG - DDD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

111	Mise en place d'une filière d'écomatériaux (biosourcé, géosourcé, recyclé, réemployé)	<p>Un groupe de travail s'est réuni en 2021.</p> <p>L'objectif était de faire un état des lieux des études, enquêtes et initiatives existantes avant de développer une filière pour les matériaux pour lesquels le biosourcé est la meilleure alternative. Une étude devrait être menée dans ce cadre.</p> <p>A l'heure actuelle, le GT a été interrompu dans le cadre de Circular Wallonia mais les travaux se poursuivent dans le cadre de l'ACER, un GT matériaux a été initié et prend le relai sur cette initiative.</p>				Information et sensibilisation	<p>Willy Borsus</p> <p>SPW SG - DDD / SPW EER - DPE</p> <p>Cluster éco-construction</p>
-----	---	---	--	--	--	--------------------------------	---

Mesure 29 :
Structurer et prioriser l'offre de formations en matière de circularité dans la construction

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
112	Structure et priorisation de l'offre de formations afin de définir le programme minimal	Un groupe de travail thématique sur les formations a été initié par les cabinets Morreale, Borsus et Henry.		1. Stratégie d'orientation, de sensibilisation et de formation à la rénovation durable	1. Stratégie d'orientation, de sensibilisation et de formation à la rénovation durable	Education et formation	<p>Christie Morreale, Philippe Henry, Willy Borsus</p> <p>SPW SG - DDD</p>
113	Renforcement/développement des matières liées à la circularité dans les cursus existants (universités et hautes-écoles)	Ainsi, la structuration de l'offre en formation via un cadastre a été réalisé dans le cadre d'un GT PRW29F : Rénovation durable . Cela a abouti à une stratégie d'orientation, de sensibilisation et de formation à la rénovation durable adoptée par le Gouvernement wallon le 13 juillet 2023.					

Mesure 30 :
Augmenter la visibilité des systèmes réversibles et des matériaux circulaires

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
114	Mise en place d'un concours autour de la construction circulaire	Action pas en mise en place pour le moment : pas de demandes au niveau des acteurs de terrain.					

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

115*	Recensement des bonnes pratiques et les entreprises wallonnes actives dans l'économie circulaire sur le site economiecirculaire.wallonie.be	Plusieurs actions sont réalisées par ailleurs et répondent à ces actions : - Le nouveau site de référencement Ecosystème circulaire pourra répertorier les bonnes pratiques et fera office d'annuaire - La plateforme réemploi va également consolider les connaissances existantes sur le sujet et être un site de référence sur le réemploi en construction - Le réseau des facilitateurs a pour mission de réunir les réponses aux questions régulièrement posées et de créer des outils de diffusion de l'information - Via les Comités des pratiques circulaires qui réunit les lauréats des AAP chantiers et services circulaires - Capsules vidéos		1. Bonnes pratiques répertoriées dans l'Ecosystème circulaire 2. Capsules vidéos 3. Guide de tri des déchets de construction et de démolition	1. Publications variées	Information et sensibilisation	Willy Borsus, Céline Tellier SPW SG - DDD / SPW EER DPE / SPW ARNE - DSD
116*	Etablissement d'un annuaire des modes de revalorisation des déchets ressources issus de la construction/rénovation, ainsi qu'une base de données recensant les entreprises wallonnes actives dans la construction circulaire	Action dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4. Etablissement d'un guide de tri des déchets de construction et de démolition en vue de leur valorisation, délivrables des cellules subsidiées en environnement Embuild et UWA, base de données des sites récepteurs de terres excavées au niveau du concessionnaire Walterre, site web subsidié relatif aux granulats recyclés, publication en continu sur le portail environnement des acteurs enregistrés et autorisés en matière de gestion de déchets.		1. Bonnes pratiques répertoriées dans l'Ecosystème circulaire 2. Capsules vidéos 3. Guide de tri des déchets de construction et de démolition		Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE DSDDIGPD Buildwise, UWA, Embuild
117	Réalisation de visites de chantiers exemplaires ou remarquables	Les acteurs de terrain sont déjà actifs indirectement pour cette mesure (Quinzaine de l'économie circulaire, propositions isolées, etc).				Démonstration, innovation et numérique	
118	Création d'un répertoire de matériaux géo et biosourcés et création de capsules vidéos	Deux actions réalisées : - Création d'un répertoire en ligne qui rassemblera l'ensemble des matériaux géo et bio-sourcés produits en Wallonie, afin de les présenter aux particuliers, aux architectes, maîtres d'ouvrages, etc. Concrètement des fiches techniques des matériaux, précisant leurs applications concrètes, les entreprises productrices, les professionnels compétents pour le placement, etc. seront rassemblées dans ce répertoire en ligne ; - Création de capsules vidéo dont la finalité serait d'inciter les futurs bâtisseurs à creuser les pistes alternatives à la construction et la rénovation traditionnelle.		1. Mise en ligne de la plateforme 2. Création de 7 capsules vidéo	1. Création des premières fiches de matériaux et élaboration de l'arborescence et la structure du futur répertoire 2. Développement de 3 capsules vidéo	Démonstration, innovation et numérique	

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Chaîne de valeur : Eau

Mesure 31 :

ReUse – Réutiliser les eaux issues du traitement des eaux usées dans les stations d'épuration (STEP) ou dans les processus industriels et les eaux issues du démergement afin de les intégrer à nouveau dans des processus agricoles et industriels

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
119	Etat des lieux et études des risques de l'utilisation des eaux résiduaires à des fins agricoles en Wallonie	La réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation des cultures pourrait être une solution à envisager pour soutenir l'activité agricole wallonne, à condition de s'assurer de leur innocuité et d'encadrer leurs usages. La SPGE et la SWDE vont mettre en place plusieurs projets pilote de réutilisation des eaux usées à des fins agricoles. Dans la réflexion pour la mise en place de ces essais, il est indispensable de réaliser un benchmark, une étude de ce qui se fait dans d'autres pays de l'UE aux niveaux techniques et réglementaire et d'établir une méthodologie d'étude des risques à évaluer lors de la mise en place de ce type de projet de ReUse, que ce soit au niveau pilote ou taille réelle		<ol style="list-style-type: none"> 1. Benchmark : rapport des pratiques de réutilisation des eaux usées traitées en agriculture dans les pays européens les plus avancés 2. Benchmark : rapport de l'environnement législatif de réutilisation des eaux usées traitées en agriculture dans les pays européens les plus avancés 3. Matrice d'étude des risques avec volet explicatif pour ce type de projet de réutilisation des eaux usées en agriculture 4. Matrice d'étude des risques pour des usages généraux et trans-sectoriels de réutilisation en industrie 		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Cebedeau, CRA-W

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 32 :
Récupérer les ressources présentes dans les eaux usées

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
120	Etude sur la récupération des matières dans les eaux usées	Etude sur la récupération matières dans les eaux usées : - Matière organique, azote et phosphore, matières minérales - Eaux usées municipales et industrielles (accent sur ces dernières)		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des technologies et matières à valoriser (revue bibliographique, revue brevets, case studies) 2. Classement des couples technologies/matières (maturité, viabilité) 3. Evaluation des gisements en RW et marchés 4. Freins, leviers, évaluation technico-économique 5. Identification des actions prioritaires (mise en œuvre) 	1. Identification des technologies et matières à valoriser (revue bibliographique, revue brevets, case studies)	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cebedeau

Mesure 33 :
Recharger les nappes d'eau souterraines

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
121	Durabilité des systèmes d'infiltration et efficacité du nettoyage des systèmes d'infiltration enterrés	Dans le cadre d'une meilleure gestion de l'eau, la mise en place de systèmes d'infiltration enterrés permet d'obtenir un stockage temporaire des eaux pluviales et d'infiltrer progressivement l'eau dans les sols. Afin d'éviter le colmatage et de réduire les coûts d'entretien de ces systèmes, des filtres sont mis en place en amont. Ce projet consiste à étudier la durabilité des systèmes d'infiltration et l'efficacité du nettoyage.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Finalisation du poste d'essais et premiers essais 2. Fin des essais (site CRR de Wavre) sur différents types de systèmes d'infiltration enterrés 3. Document de synthèse 	1. Réflexion en cours sur la conception et le dimensionnement du dispositif d'essai pour inventorier les éléments à acquérir et leurs caractéristiques techniques	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE CRR

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 34 :
Réseau de savoir du secteur de l'eau

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
	Actions à venir - en cours de réflexion						

Mesure 35 :
Développer des zonings verts à proximité des Stations d'Épuration afin de réutiliser les eaux usées traitées

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
122	Réalisation d'une étude de faisabilité avec les acteurs du secteur de l'assainissement des eaux, les acteurs locaux du développement économique, les producteurs/distributeurs d'eau et les entreprises	Etudier la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des cultures en Wallonie par la mise en place d'une étude de faisabilité		<ol style="list-style-type: none"> 1. WorkPackage 1 : Etat de l'art sur le concept de Zoning vert 2. WorkPackage 2 : Création du Vademecum pour le développement de zonings verts en Wallonie 3. WorkPackage 3 : Cartographier les sites gisements pour les zonings verts 	1. WorkPackage 1 : Etat de l'art sur le concept de Zoning vert	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE SPGE, CRA-W

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

123	Circularité de l'eau dans les ZAE (zones d'activités économiques) en zone urbaine ou péri-urbaines	Analyser les menaces et les opportunités par une étude de terrain et proposer des recommandations sur la gestion circulaire de l'eau en ZAE.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement de projets innovants sur la circularité de l'eau à l'échelle d'une ZAE et bibliographie 2. Etablissement des critères de sélection d'une ZAE représentative avec agences de développement territorial 3. Etablissement d'une matrice sources d'eau / procédé(s) épuratoire(s) / usage ; 4. Appel à candidature et sélection de 2 ZAE 5. Analyse SWOT de la mise en place d'un Blue Zoning auprès des entreprises installées ou prévues sur les ZAE sélectionnées 6. Définition d'objectifs et indicateurs (économie de recyclage d'eau p/r à une ZAE traditionnelle) 7. Rédaction d'un dossier technique et d'une méthodologie adaptative pour la mise en œuvre d'un Blue Zoning 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement de projets innovants sur la circularité de l'eau à l'échelle d'une ZAE et bibliographie 2. Etablissement des critères de sélection d'une ZAE représentative avec agences de développement territorial 3. Etablissement d'une matrice sources d'eau / procédé(s) épuratoire(s) / usage ; 4. Appel à candidature et sélection de 2 ZAE 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cebedeau
-----	--	--	--	---	--	--------------------------------	---

Mesure 36 :
SMART water dans les bâtiments

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Lever principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
124	L'eau : les bons gestes et les bonnes pratiques	Dans le cadre de sa mission de coordination Circular Wallonia, le Cluster H2O a proposé une conférence dédiée à l'eau au salon Batimoi ce 28 janvier 2023 au Wex de Marche-en-Famenne. Au menu de la session : certification CerlBEau, des solutions d'épuration individuelle ainsi que la collecte et la réutilisation des eaux de pluie.		1. Réalisation de la conférence sur l'eau par le Cluster H2O	1. Réalisation de la conférence sur l'eau par le Cluster H2O	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster H2O

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

125	Projet de recherche sur les équipements à faible consommation	Projet de recherche qui vise à collecter, construire, tester et diffuser des connaissances solides en Wallonie sur les équipements à faible consommation d'eau.		<ol style="list-style-type: none"> Synthèse sur l'état de la situation Impact sur le réseau d'évacuation d'eau usée Application d'un label de performance pour dispositifs économiseurs d'eau Valorisation de l'expérience du secteur 	1. Marché public attribué pour réaliser l'action	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster H2O
-----	---	---	--	---	--	--------------------------------	--

Mesure 37 :
Rechercher les fuites

Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
Actions à venir - en cours de réflexion						

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 38 :
Sensibiliser aux bons gestes

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
126	Développement d'une méthodologie simplifiée de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou des produits	Proposer une méthodologie accompagnée d'un support didactique et opérationnel pour permettre aux entreprises de réaliser facilement leur empreinte hydrique.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude bibliographique et analyse des outils existants. 2. Schéma global du calcul 3. Développement d'une maquette logicielle fonctionnelle 4. Identification des bases de données pertinentes et analyses des moyens d'accès 5. Création méthodologie détaillée pour le calcul d'indicateurs 6. Outil de calcul simplifié de l'empreinte eau disponible et adapté aux entreprises du tissu wallon 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 1 Etude bibliographique et analyse des outils existants. 2 Schéma global du calcul 3 Développement d'une maquette logicielle fonctionnelle 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cebedeau
127	Développement d'une méthodologie pour les audits eau et circularité en industrie	Elaborer et approfondir une méthodologie pour la circularité de l'eau, de son énergie et ses matières valorisables. Cette méthodologie permettra d'identifier des projets d'amélioration de la gestion de l'eau au sein des entreprises.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude bibliographique 2. Réalisation d'une méthodologie d'audit eau et circularité 3. Formation à la méthodologie 4. Test et amélioration de la méthodologie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude bibliographique 2. Choix méthodologie qualitative et quantitative effectuée : (Water Pinch) 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cebedeau
128	Actions à destination du grand public	Des campagnes et visites sont proposées dans le cadre d'événements plus larges comme par exemple : la Journée mondiale de l'eau : mars et avril 2023 la Quinzaine de l'Economie Circulaire : mai et juin 2023 Chantiers ouverts : mai 2023		<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de sensibilisation auprès du grand public 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de sensibilisation auprès du grand public 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster H2O

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

129	Evènement sur les guides de bonnes pratiques	Suite aux inondations de 2021, le SPW avait mandaté l'ULiège pour réaliser un guide sur la gestion des eaux des eaux usées par temps de pluie. Ce nouveau référentiel sur la Gestion durable des eaux pluviales est sorti en juin 2023. Il a décidé de diffuser les guides uniquement via une communication web. L'évènement de diffusion des guides a été déprogrammé.					
130	Rencontre avec les Agences de Développement Territorial (sensibiliser les 8 ADT aux enjeux de la circularité de l'eau et les outiller)	Les Agences De Développement Territorial sont en première ligne pour le développement et la gestion des infrastructures des parcs d'activités ainsi que pour le conseil aux entreprises. Cette rencontre a eu pour but de les sensibiliser aux enjeux de la circularité de l'eau et de les outiller pour intégrer la thématique dans leurs activités. La rencontre a eu lieu dans le cadre de la mission de coordination du Cluster H2O pour Circular Water Wallonia. La gestion de l'eau a été abordée dans les parcs d'activités économiques sous l'angle des agences de développement territorial. La première partie de l'après-midi a été dédiée à l'hydrologie, à l'entretien des puits et à l'eau dans les bâtiments. La seconde s'est concentrée sur les interactions au sein des parcs grâce à l'intervention des facilitateurs en symbiose industrielle.		1. Rencontre afin de sensibiliser les Agences de Développement Territorial	1. Rencontre afin de sensibiliser les Agences de Développement Territorial	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster H2O

Mesure 39 :

Voies hydrauliques – Préserver la ressource eau et diversifier ses usages

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
131	Cartographie du potentiel de stockage d'énergie par pompage turbinage	Réaliser une cartographie wallonne des sites potentiels de stockage d'énergie par pompage turbinage en Région Wallonne pour : identifier les lieux permettant l'installation d'unités de pompage-turbinage et définir la puissance installable au vu des caractéristiques géographiques et des contraintes technico-économiques, environnementales et législatives		<ol style="list-style-type: none"> Phase préparatoire et paramétrisation des outils de cartographie Analyse cartographique sur base de l'analyse du territoire et des filtres critères/contraintes établis Analyse technique: une quinzaine de sites favorables seront sélectionnés au sein des zones déterminées et seront caractérisés (validation technique) Réalisation du rapport de synthèse 	1. Attribution du marché public pour l'action	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Cluster H2O

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

Chaîne de valeur : Métallurgie

Mesure 40 :
Portefeuille de projets d'innovation collaboratifs à ancrage wallon en économie circulaire dans le domaine de la métallurgie et des batteries au service de la transition vers une société bas carbone

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
132	Création et animation d'un programme d'activation de l'innovation au sein des acteurs de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport	Cette action consiste à construire un programme de recherche sous la forme d'appels à projets qui devront s'inscrire dans la roadmap construite avec les différentes parties prenantes de l'écosystème (entreprises, centres de recherche, universités) sous la coordination du Pôle MecaTech. Lancement d'un appel à projets Économie Circulaire pour la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport qui a permis le financement de 5 projets majeurs (ECWALI, PYROTECNIC, CISTEMEEC, REMADE, PLANUM) pour un budget d'investissement total de 91,5 millions d'euros dont +/- 53 millions d'euros de subsides. Ces projets rassemblent une trentaine de partenaires industriels, universités et centres de recherche.		1. Création d'un portefeuille de projets d'innovation intégrés	1. Création d'un portefeuille de projets d'innovation intégrés	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
133	Animation d'un programme d'activation de l'innovation au sein des acteurs de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport	La création du premier portefeuille de projets d'innovation intégrés au sein de la plateforme Reverse Metallurgy a été réalisée (voir action précédente). Cette action consiste à construire un programme de recherche sous la forme d'appels à projets qui devront s'inscrire dans la roadmap construite avec les différentes parties prenantes de l'écosystème (entreprises, centres de recherche, universités) sous la coordination du Pôle MecaTech.		1. Animation du programme d'activation de l'innovation au sein des acteurs de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport		Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
134	Développement d'une cartographie des enjeux de la chaîne de valeur (entreprises, centres de recherche, universités) au regard des défis de l'économie circulaire	Sur base de l'expérience pour le volet Batteries, l'objectif est de développer des roadmaps technologiques pour les autres domaines de la chaîne de valeur (métallurgie et transport) en collaboration étroite avec WIN4C. Ces roadmaps serviront de base de travail pour les autres activités reprises dans cette mesure (notamment les appels à projets) mais également les mesures 43, 44, 45.		1. Une cartographie des enjeux de la chaîne de valeur		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
135	Lancement de deux appels à projets 'économie circulaire' type pôles de compétitivité en 2024 et en 2026 consacrés à la thématique de la chaîne de valeur et de l'IIS WIN4C	Lancement de deux appels à projets type pôles de compétitivité en 2024 (mars 2024) et en 2026 (mars 2026) consacrés à la thématique de la chaîne de valeur et de l'IIS WIN4C.		1. Lancement de 2 appels à projets type pôles de compétitivité		Financement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
136	Animation d'un écosystème innovant Économie Circulaire via l'organisation des Rencontres de l'innovation en étroite collaboration avec Win4C	En collaboration étroite avec WIN4C, le Pôle MecaTech organisera des Rencontres de l'innovation de sorte à impulser la dimension circulaire en innovation : pitch d'entreprises, présentation des savoir-faire des acteurs de la recherche, etc. L'objectif est d'organiser 2 rencontres de l'innovation par an en 2024, 2025 et 2026.		1. Organisation de 2 rencontres de l'innovation par an		Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Énergie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

137	Intégration de l'Économie Circulaire dans le montage et l'analyse de projets du Pôle	Dans le cadre des appels à projets du Pôle MecaTech, les consortiums sont invités avec le support d'EKLO (financés par le Pôle MecaTech) à compléter un canevas Business Plan . La proposition est de faire évoluer ce canevas vers un canevas d'analyse d'impacts environnementaux type Business Plan P3 : Profit, People, Planet. Cette évolution serait en premier appliqué lors du 1er appel Économie Circulaire pour ensuite être étendu à l'ensemble des appels à projets après évaluation.		1. Evolution du canevas vers un canevas type Business Plan P3		Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
138	Intégration d'un Work Package ACV dans les projets labellisés	Dans le cadre des appels à projets du Pôle MecaTech, la proposition d'un WP ACV (simplifié) dans les projets. Un canevas sera travaillé avec un consortium d'experts, il sera ensuite proposé aux consortiums. Une liste de personnes compétentes dans la réalisation des ACV sera également fourni par le Pôle. L'ACV devra être réalisé en début de projet pour établir une mesure initiale. Le projet prévoira la planification d'une ACV de comparaison au cours de projet. Cette évolution serait en premier appliqué lors du 1er appel Économie Circulaire pour ensuite être étendu à l'ensemble des appels à projets après évaluation.		1. Intégration d'un Work Package ACV dans les projets labellisés		Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

Mesure 41 :

Stimuler la recherche en économie circulaire des métaux par la mise en œuvre d'un portefeuille d'actions soutenant la recherche en amont

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
139	Chaires en économie circulaire	L'objectif de cette chaire inter-universitaire en économie circulaire est de couvrir les trois mesures de Circular Wallonia (M41,29,52) et plus largement couvrir les trois piliers thématiques de l'IIS Win4C, qui sont les métaux, les polymères et les minéraux. Win4C fait partie du Domaine d'Innovation Stratégique (DIS) n°1 matériaux circulaires de la Stratégie wallonne de Spécialisation Intelligente S3. Un de ses axes de travail vise à développer des offres de formation, dans ce cas universitaire, à l'économie circulaire et aux matériaux technologiques. 3 universités accueilleront des chaires postdoctorales en économie circulaire des matériaux et des métaux.		<ol style="list-style-type: none"> Lancement d'un appel à candidatures pour des post-doctorants Création d'un Conseil Académique des Matériaux circulaires Accueil des post-doctorants dans un esprit inter-facultaire (économie et technologie) Elaboration d'un projet de recherches innovant en lien avec le portefeuille de projets WIN4C Propositions en soutien à la sensibilisation et la diffusion des connaissances 	1. Lancement d'un appel à candidatures pour des post-doctorants	Education et formation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 42:
Cartographie intelligente des ressources et des besoins

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
140	Création de l'Observatoire des métaux critiques en Wallonie via une cartographie des flux de matériaux critiques en Région Wallonne pour sécuriser l'approvisionnement en métaux des entreprises industrielles	Mise en œuvre d'une cartographie intelligente des matériaux critiques utilisés par les entreprises de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport. Cette approche permet de mettre en relief l'importance des filières industrielles, des matières utilisées (alliages, composés ou métaux natifs) et le potentiel de sécurisation de leur approvisionnement en matières premières métalliques. Ce travail a été sous-traité à l'université de Liège et à la spin-off Artesia. Le travail a été décomposé en 4 étapes : collecte des données, traitement des données, restitution visuelle des données, validation et du potentiel d'exploitation des données par des rencontres de terrain.		1. Réalisation d'une cartographie des flux des matières critiques en Wallonie et des besoins des entreprises wallonnes	1. Réalisation d'une cartographie des flux des matières critiques en Wallonie et des besoins des entreprises wallonnes	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
141	Stimulation de la collaboration intersectorielle et la symbiose industrielle	Etude de la mise en œuvre d'une stratégie de symbiose industrielle intersectorielle. Ce travail a débouché sur la réalisation de deux études. La première étude a porté sur une analyse des méthodologies à mettre en œuvre pour favoriser la réalisation de symbiose industrielle à l'échelle wallonne. La deuxième s'est concentrée sur la détection des zones les plus favorables à la mise en œuvre de projets de symbioses industrielles. Deux rapports détaillés ont été produits et disponibles.		1. Réalisation de 2 études de faisabilité en symbiose industrielle	1. Réalisation de 2 études de faisabilité en symbiose industrielle	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 43 :
Circular Design et éco-conception

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
142	Sélection et déploiement d'une méthodologie Circular Design pour l'ensemble de la chaîne de valeur Métallurgie	<p>Sensibiliser, former et accompagner les acteurs sur la recyclabilité et le cycle de vie des produits qu'ils mettent en œuvre: analyse du cycle de vie (ACV), analyse des flux des matières (AFM), choix des matériaux, technologies de démontage/désassemblage, technologies de mise en œuvre de la matière, recyclabilité.</p> <p>Le Pôle MecaTech s'est concentré sur la (sensibilisation et (2) la formation en adressant les 2 objectifs de la feuille de route de la chaîne de valeur : campagne de communication, workshop/séminaire/formation-action.</p> <p>Pour mettre en œuvre ces actions, le Pôle a sélectionné une méthodologie de formation CIRCO, programme développé aux Pays-Bas sous les auspices de CLICKNL, soutenu et (partiellement) financé par le ministère des infrastructures et de la gestion de l'eau (également responsable de l'environnement). Cette méthodologie se base sur les principes du design thinking et permet aux entreprises de s'initier Circular Design sur des cas concrets de leur entreprise. Au total, 6 institutions et 3 prestataires indépendants sont impliqués dans le processus d'accréditation à la méthodologie. Quatre experts accrédités CIRCO sont actifs.</p>		1. Organisation de tracks CIRCO	1. Organisation de tracks CIRCO	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
143	Extension des thématiques d'éco-conception pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'entreprises (ACV, choix des matériaux et technologies, optimisation des processus de production, incorporation de matière recyclée, remanufacturing...)	<p>Le programme consistera aux étapes suivantes selon le niveau de maturité de l'entreprise :</p> <p>SENSIBILISATION – Piste de la maturité 0 à 1 Il s'agit de poursuivre la sensibilisation à travers des tracks telles que webinaires, des visites d'entreprises inspirantes, des vidéos de témoignages, des ressources.</p> <p>FORMATION – Piste de la maturité 1 à 2 et plus Mise en place de formations collectives (maturité inférieure) et intra-entreprise (maturité croissante) pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'entreprises (ACV, choix des matériaux et technologies, optimisation des processus, remanufacturing...).</p> <p>ACCOMPAGNEMENT – Piste de la maturité 2 à 3 et plus Cette phase d'accompagnement sera réalisée selon la séquence du programme CAP IMPACT (voir action ci-dessous). Par la mise en œuvre d'un processus d'éco-conception faisant partie de l'accompagnement CAP IMPACT sur les 7 piliers, les besoins de transformation digitale (optique IT4Green / GreenIT), centrée vers l'humain, orienté vers les besoins du client et managériale seront supportés.</p>		1. Extension des thématiques d'éco-conception dans le programme	1. Extension des thématiques d'éco-conception dans le programme	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

144	Intégration de la démarche au sein du programme CAP IMPACT du Pôle MecaTech dans le cadre du programme Industrie du Futur porté par l'Agence du Numérique	La méthodologie utilisée dans ce programme se base sur le programme ADMA (connu également sous le nom Made Different) des 7 transformations dont l'éco-factory est un des 7 piliers. Il convient donc de faire évoluer les piliers Industrie du Futur pour inclure cette dimension Cycle de vie du produit et le pool d'experts : - d'une part, en ajoutant des expertises Eco-Conception ; - d'autre part, en développant cette compétence dans le pool actuel pour qu'ils soient attentifs lors des diagnostics 360°. Le programme consistera aux étapes suivantes sur base d'un niveau de maturité de l'entreprise : sensibilisation, formation, accompagnement et mise en œuvre via un financement de Proof of Concept d'un montant maximal de 30.000 euros		1. Intégration de la dimension Cycle de vie du produit		Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
145	Mise en œuvre - Appels à PoC Proof of Circularity	Soutenir la mise en œuvre des programmes d'actions sera soutenue par le financement de Proof's of Concept d'un budget de 30.000 euros max., octroyé soit sur base d'un appel à projets POC, soit à la suite d'un accompagnement avec une validation du plan d'action par les experts sélectionnés par le Pôle MecaTech. 3 appels sont prévus actuellement.		1. 3 appels à projets POC (proof's of concept)		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

Mesure 44 :

Capter les financements européens et les rendre accessibles aux entreprises qui n'ont pas les ressources et les compétences en interne pour monter ou intégrer des projets européens

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
146	Création et animation d'un réseau Wallon Batteries, transport Métallurgie qui accède à des fonds EU de R&D&I avec succès en rassemblant les responsables de projet de chaque partie prenante associée (universités, centre de recherche, entreprises, pôles)	Cette action a pour objectif de mobiliser des moyens mutualisés dédiés à la Circularité des Métaux et des Batteries en rassemblant les responsables de projet de chaque partie prenante associée (universités, centre de recherche, entreprises, pôles). Ces parties prenantes ont été soutenues par le Pôle MecaTech (en sa qualité de coordinateur de la feuille de route de la chaîne de valeur Métallurgie et Batteries attribuée par le Gouvernement Wallon), en étroite collaboration avec le NCP Wallonie et le SPW. Sur le volet batterie, le Pôle a identifié 32 entreprises, 5 centres de recherche et 7 départements universitaires avec un potentiel et un intérêt pour participer et ou coordonner des projets EU.		1. Création d'un réseau Wallon Batteries 2. Animation du réseau	1. Création d'un réseau Wallon Batteries 2. Animation du réseau	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

147	Participation de la Wallonie à l'EIT Raw Materials et à l'ERMA et à la EU Raw Material Week en 2022 avec l'organisation d'un événement à portée européenne	Le pôle a participé au EU Raw Material Week 2022 (du 14 au 16 novembre 2022). Cet événement a permis de nouer de nombreux contacts au niveau européen. Dans la foulée, le Pôle a organisé les Circular Wallonia Days - Materials and Metals in a Cross-Border Economy du 16 au 18 novembre 2022. En 2023, le pôle a participé au EIT Raw Materials Summit en partenariat avec WIN4C pour assurer la promotion et la visibilité de la Wallonie.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation au EU Raw Material Week 2. Participation à l'EIT Raw Materials Summit 3. Organisation d'un événement à portée européenne : les Circular Wallonia Days 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation au EU Raw Material Week 2. Participation à l'EIT Raw Materials Summit 3. Organisation d'un événement à portée européenne : les Circular Wallonia Days 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
148	Développement de la capacité des acteurs de la R&I wallons à monter des projets européens dans le domaine des batteries et généralisation progressive de l'accompagnement Parcours Europe à la filière Métallurgie/ Matériaux	Coordination avec WIN4C / NCP pour organiser l'offre de montage de projets EU à partir de roadmap technologiques (régionale, Européenne), la validation de ces roadmaps avec les acteurs industriels wallons, l'animation thématique, jusqu'à la recherche de partenaires, l'accompagnement à la rédaction y compris via le travail avec des bureaux de consultance spécialisés : Cartographie, veille informative, mise en action (Networking dans des activités de réseaux européens, organisation de missions à l'international afin d'établir des liens avec les acteurs européens (key players) dans le domaine des batteries et des métaux) et montage de projets.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Financement de projets européens 2. Accompagnement d'acteurs wallons pour les aider à monter des projets européens 3.3) Financement d'événements européens 		Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech
149	Organisation bi-annuelle des Circular Wallonia Days (CWDs) à portée internationale afin de promouvoir la visibilité de la Wallonie sur la scène européenne et établir des collaborations avec d'autres acteurs de la R&I	Organisation annuelle sur la période d'événements à portée internationale afin de promouvoir la visibilité de la Wallonie sur la scène européenne et établir des collaborations avec d'autres acteurs de la R&I. Une 2ème version des Circular Wallonia Days est en cours de préparation pour fin 2023 en collaboration avec WIN4C et d'autres partenaires.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'événements pour promouvoir la visibilité de la Wallonie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'événements pour promouvoir la visibilité de la Wallonie 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 45 :
Créer de la valeur en Wallonie en valorisant son capital d'innovation et sa position géographique

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livable(s) attendu(s)	Livable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
150	Création d'un programme de promotion et de détection d'investisseur étranger dédié à la chaîne de valeur Métallurgie et Batteries en partenariat avec l'AWEX	<p>Le succès économique dans le domaine des métaux (primaires/mines ou secondaires/recyclage) repose sur une massification des flux couplée à l'utilisation de technologies de pointe. A ce titre, la Wallonie, par sa situation géographique, ses hubs logistiques et ses compétences technologiques doit assurer la promotion de son savoir-faire.</p> <p>Sur cette période, le Pôle MecaTech est intervenu en support de l'AWEX pour instruire les projets d'investissements des entreprises suivantes : ABEE, AZA Batteries, Watt4EVER et Nuode.</p> <p>Le Pôle a également organisé deux missions technico-économiques en Norvège/Suède et au Pays-Basque pour promouvoir le savoir-faire wallon. L'organisation du Circular Wallonia Days s'est également inscrit en support de la promotion de la Wallonie à l'international.</p> <p>Le rôle du pôle est d'apporter son expertise dans l'instruction des dossiers et la sélection. Le pôle MecaTech proposera également un accompagnement aux projets sélectionnés afin de construire avec eux un réseau de collaboration avec des acteurs wallons de l'écosystème des batteries.</p>		<ol style="list-style-type: none"> Promotion de la chaîne de valeur à l'international Initier des projets d'investissements pour des entreprises 	<ol style="list-style-type: none"> Promotion de la chaîne de valeur à l'international Initier des projets d'investissements pour des entreprises 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Pôle MecaTech

Chaîne de valeur : Textile

Mesure 46 :
Développer l'offre en ressources en fibres naturelles, recyclées et biobasées (fibres synthétiques biosourcées et artificielles)

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livable(s) attendu(s)	Livable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
151	Réalisation d'une cartographie des ressources disponibles et acteurs						
152	Mise en place de collaborations, plateforme et groupes de travail et création de ponts entre utilisateurs et producteurs/fournisseurs						

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

153	Attention à la mobilisation de financements wallons et européens de soutien à l'innovation						
154	Sensibiliser les acteurs publics car les marchés publics sont un levier important à mobiliser						
155	Proposition de collaboration avec les écoles de design						

Mesure 47:
Réseautage et business development

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
156	Mise en place d'un Business Developer qui aidera à faire fonctionner la chaîne de valeur, de montrer les bonnes pratiques, de concrétiser des projets et d'établir un inventaire de production, ainsi que des produits invendus	En termes d'accompagnement direct, 6 micro-entreprises ou créateurs ont fait l'objet d'un soutien spécifique. Par le biais de rencontres, 17 micro-entreprises ont participé aux rencontres et recevront les infos relatives à l'évolution des différents sujets soulevés.		1. Accompagnement des micro-entreprises wallonnes actives dans les textiles dans leur trajet circulaire	1. Accompagnement des micro-entreprises wallonnes actives dans les textiles dans leur trajet circulaire	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel
157	Mise en avant des success stories via l'Ecosystème circulaire	Mise en avant de projets innovants dans l'Ecosystème circulaire dans le filtre de recherche textile . Disponible en mars 2024.		1. Mise en avant de projets innovants dans l'Ecosystème circulaire		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE SPW EER - DPE, Agence du Numérique

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

Mesure 48 :
Le tri - l'utilisation

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
158	Réalisation d'une étude sur la réutilisation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles	Réalisation d'une étude sur la réparation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles. L'ensemble des visites à une trentaine d'entreprises/organisations ainsi que la collecte de données diverses est terminée. L'analyse de l'ensemble des données, l'évaluation de business models et la mise en avant d'opportunités de développement est en cours. PSME a rendu son rapport initial qui est à présent en cours de relecture.		<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude sur la réparation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles Présentation d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations de l'étude 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude sur la réparation et les nouveaux business model pour prolonger la durée de vie des textiles Présentation d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations de l'étude 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 49:
Le tri - la matière

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
159	Etudes sur l'impact et effet de l'évolution du recyclage pour les entreprises de collecte/tri	Evaluation des impacts et les défis pour les entreprises actives dans la collecte et le tri via deux recherches de terrain. Ces études évalueront si les entreprises devront s'adapter à des évolutions de processus de recyclage probables à l'avenir. Elles vont relever les adaptations attendues, notamment en termes de technologies, d'organisation des activités, de formation du personnel qu'elles nécessiteraient.		<ol style="list-style-type: none"> Rapport sur l'identification préliminaire des besoins Rapport sur les matières triées selon des cahiers des charges des recycleurs et en quantité industrielle et sur une analyse de qualité du process Elaboration d'un guide avec les recommandations basées sur les essais pour une mise en œuvre de la NIR en termes de processus, d'organisation, de ressources humaines, etc. Elaboration d'un rapport décrivant les business modèles les plus pertinents. Analyse et évaluation de 2 business modèles Elaboration d'un guide avec des recommandations pour une mise en œuvre de techniques de déliassage, en termes de processus, d'organisation, de ressources humaines, etc. Identification de pistes de gestion des déchets générés par l'activité de déliassage Elaboration d'un rapport décrivant des techniques intéressantes ou à proscrire, sur base de données existantes. Description de 4 techniques intéressantes et à éviter 		Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

160	Analyse des flux de textile end-of-life	Analyse des autres flux de textiles, à savoir les invendus et retours, les chutes de production, les vêtements professionnels, les revêtements de sol et les textiles techniques.		<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un rapport reprenant et analysant les données suivantes : l'estimation chiffrée des quantités entrantes, le descriptif des catégories de matières/produits, estimation chiffrée des quantités/qualités collectées par les différents canaux, et celles envoyées dans les différentes formes de traitements, liste des acteurs contactés, pistes d'amélioration 2. Organisation d'au moins une réunion avec les acteurs clés pour discuter de la situation telle que mesurée, et des mesures possibles 3. Elaboration d'une proposition de plan d'actions dont au moins une action est engagée par flux 4. Réalisation d'une visite d'entreprise pour un panel de personnes impliquées dans le projet 5. Rédaction d'un set de communications 6. Présentation des résultats finaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un rapport reprenant et analysant les données suivantes : l'estimation chiffrée des quantités entrantes, le descriptif des catégories de matières/produits, estimation chiffrée des quantités/qualités collectées par les différents canaux, et celles envoyées dans les différentes formes de traitements, liste des acteurs contactés, pistes d'amélioration 2. Organisation d'au moins une réunion avec les acteurs clés pour discuter de la situation telle que mesurée, et des mesures possibles 3. Elaboration d'une proposition de plan d'actions dont au moins une action est engagée par flux 4. Réalisation d'une visite d'entreprise pour un panel de personnes impliquées dans le projet 5. Rédaction d'un set de communications 6. Présentation des résultats finaux 	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel
-----	---	---	--	---	---	--------------------------------	--

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Mesure 50 :

Inciter les prescripteurs publics et privés à utiliser des fibres locales issues du recyclage ou de ressources naturelles

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
161	Réalisation d'analyses d'offres pour des filières spécifiques (ex : vêtements professionnels)						
162	Soutien du développement de la filière par la Région wallonne à travers des marchés publics en intégrant davantage de critères circulaires, et en privilégiant les matériaux recyclés, biodégradables. Soutien de la Région aux solutions innovantes à travers le lancement de marchés publics innovants et/ou pré-commerciaux						
163	Réflexion sur l'adaptation de certains dispositifs de soutien RDI afin de veiller à y couvrir la thématique textiles, dans le domaine de l'eco-design entre autres						
164	Renforcement de l'implication des acteurs wallons dans des programmes et réseaux européens (Horizon Europe, notamment)						

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 51 :
Favoriser l'éco-design à travers le développement des connaissances techniques et la sensibilisation

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
165	Augmenter les connaissances techniques dans le cadre des formations de designers (matières premières, recyclage, matériaux bio-composites), et à travers les formations spécifiques, proposées par divers organismes (IFAPME, etc.). Mise en place d'une sensibilisation des acteurs de la formation.	Evènements de sensibilisation et visite de terrain sur la thématique de l'éco-design en juin 2022. Distribution d'un livret sur la thématique. Organisation d'un questionnaire à destination des designers textiles pour définir leurs connaissances en éco-design.		1. Organisation d'évènements de sensibilisation 2. Réalisation d'un questionnaire à destination des designers textiles afin d'identifier leurs connaissances et lacunes dans le cadre de l'éco-conception	1. Organisation d'évènements de sensibilisation 2. Réalisation d'un questionnaire à destination des designers textiles afin d'identifier leurs connaissances et lacunes dans le cadre de l'éco-conception	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel
166*	Réalisation d'actions de sensibilisation envers le grand public	Evènements de sensibilisation et visite de terrain sur la thématique de l'éco-design en juin 2022. Distribution d'un livret sur la thématique. Action dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, actions continues d'information et de sensibilisation du grand public concernant les filières de collecte et de revente de textiles au travers du soutien environnemental aux acteurs de l'économie sociale du réemploi, aux acteurs locaux et à l'asbl Ressources.		1. Organisation d'évènements de sensibilisation 2. Informations en continu	1. Organisation d'évènements de sensibilisation 2. Informations en continu	Information et sensibilisation	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE / SPW ARNE DSD DIGPD Centexbel / Ressources asbl
167	Mise en place d'une veille technique, notamment plus spécifiquement sur les nouveaux matériaux afin de déterminer, à qualité équivalente, leurs caractéristiques techniques (balance entre performance technique et éco-circularité), de définir des critères de durabilité pour les nouveaux matériaux	Dans son rôle de coordination, Centexbel met en place une veille technique en collaboration avec Valbiom sur les matériaux textiles biosourcés. Il développe également un travail de modification de certains paramètres des ACV spécifiques aux textiles pour rendre ceux-ci plus pertinents en termes d'impacts environnementaux mais aussi plus accessibles pour les entreprises. Création d'un guide à l'éco-conception présentant des informations par matériel textile.		1. Veille technique 2. Développement d'une étude visant à re-définir certains critères relatifs aux ACV afin que ceux-ci soient plus adaptés à des produits textiles et représentatifs des réels impacts environnementaux 3. Réalisation d'un guide d'éco-conception	1. Veille technique 2. Développement d'une étude visant à re-définir certains critères relatifs aux ACV afin que ceux-ci soient plus adaptés à des produits textiles et représentatifs des réels impacts environnementaux 3. Réalisation d'un guide d'éco-conception	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Centexbel
168	Participation de la Wallonie aux travaux européens sur l'économie circulaire et l'impact de ceux-ci sur la réglementation à venir	Dans son rôle de coordination, Centexbel participe à des initiatives européennes. Dans le cadre de la politique déchets-ressources, le SPW ARNE DSD suit les travaux européens relatifs à la prévention, au tri-recyclage et à la mise en place de REP pour les flux textiles.		1. Participation de la Wallonie aux travaux européens sur l'économie circulaire	1. Participation de la Wallonie aux travaux européens sur l'économie circulaire	Collaboration et représentation aux niveaux belge, européen et international	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER - DPE / SPW ARNE DSD Centexbel

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Chaîne de valeur : Plastique

Mesure 52: Connaître et faire connaître les écosystèmes et les zones de chalandise de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur							
	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
169	Réalisation d'études de métabolisme (industriel, urbain, territorial) pour permettre de caractériser les flux de ressources, cartographier afin d'identifier des synergies, et identifier les maillons manquants dans les chaînes de valeur	Un focus sur plastiques dans les soins de santé a été réalisé. Deux études ont été effectuées : Analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et recommandations pour plus de circularité des plastiques et Caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons .		1. Etude : Analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et recommandations pour plus de circularité des plastiques 2. Etude : Caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons	1. Etude : Analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et recommandations pour plus de circularité des plastiques 2. Etude : Caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER - DPE Greenwin

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

170	<p>Travail sur les leviers à activer pour accélérer une transformation de l'économie des plastiques à usage unique et répondre à des défis circulaires</p>	<p>L'objectif principal est d'accélérer l'émergence de projets d'innovation qui pourront faire l'objet de projets de pôle mais renforcer d'autres initiatives déjà existantes telles que : Pepit, Win4C (axe polymères), Chimérique, la Roadmap technologique, la chaire économie circulaire entre autres.</p> <p>D'autre part, l'objectif est d'élaborer des recommandations pour renforcer la dynamique circulaire déjà initiée.</p>		<p>Mi 2023 à 2024 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser et centraliser les innovations existantes comme substituts aux plastiques à usage unique au niveau local et international 2. Cocréer des scénarii possibles pour transformer l'économie des plastiques à usage unique (min 3 scénarii) 3. Identifier des projets d'innovation collaboratifs correspondants aux solutions qui seront envisagées (1 à 5 projets) 2025 à mi-2026 : 4. Etude de faisabilité technique et économique des solutions envisagées 5. Accompagnement au montage de projet de pôle (ou autre) avec les entreprises et acteurs académiques : recherche de partenariat et de financement 6. Initiation de synergies avec d'autres pays/ projet européen sur les innovations envisagées 7. Monitoring de tout le processus, reportage pouvant servir d'inspiration 		<p>Démonstration, innovation et numérique</p>	<p>Willy Borsus SPW EER - DPE Greenwin</p>
-----	---	--	--	--	--	---	--

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

				8. Diffusion des scénarii d'innovation envisagés 9. Faire des recommandations d'action sur le moyen et long terme 10. Créer un mouvement de long terme pour mobiliser un réseau de terrain nécessaire à la mise en œuvre et au maintien des scénarii envisagés			
--	--	--	--	--	--	--	--

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 53:

Améliorer la séparabilité dans les produits multi matériaux et les techniques de purification dans le recyclage

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
171	Mise en place de conception circulaire ou Circular Design, des polymères et plastiques	Un plan d'actions a été mis en place pour une durée de 3 ans pour accompagner les entreprises de la plasturgie à intégrer le design circulaire. Cette action a été divisée en 6 WorkPackages : WP0 : WP préliminaire WP1 : Les fondamentaux WP2 : En pratique WP3 : Retour d'expérience et dissémination WP4 : Futur et formation WP5 : Institutionnalisation		<ol style="list-style-type: none"> Séminaire d'introduction à la conception circulaire Réalisation de 4 ateliers thématiques Lancement du site web (guichets experts) Réalisation de diagnostics Réalisation d'accompagnements Création et diffusion de capsules vidéos pour la sensibilisation des entreprises à l'éco-conception et la promotion de l'appel à projets Création d'un outil de synthèse et partage des apprentissages existants et acquis sur la conception circulaire Organisation d'un hackathon Organisation de 5 conférences sur le Circular Design Développement d'un module de formation en éco-conception pour les écoconseillers 	<ol style="list-style-type: none"> Séminaire d'introduction à la conception circulaire Réalisation de 4 ateliers thématiques Lancement du site web (guichets experts) Réalisation de diagnostics (5 diagnostics en cours) Réalisation d'accompagnements (3 accompagnements en cours) Création de capsules vidéos pour la sensibilisation des entreprises à l'éco-conception et la promotion de l'appel à projets (21 vidéos créées) 	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Partie 1 : Denuo, Plastiwin, essenscia, Canopea Partie 2 : Plastiwin, Canopea

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 54:
Proposer des critères pour des marchés publics circulaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
172*	Incentants pour les emballages circulaires	Le projet d'arrêté favorisant la hiérarchie des déchets approuvé par le gouvernement wallon en 1ère lecture le 22 février 2022 introduit des critères de circularité pour les emballages de matériaux de construction dans le cadre des marchés de travaux. Conformément aux objectifs de l'agrément délivré par la Commission interrégionale de l'emballage, Valipac soutient par des primes l'utilisation de recyclats dans les emballages plastiques industriels.		1. Arrêté du Gouvernement	1. Projet d'arrêté du gouvernement adopté en 1ère lecture	Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE DSD DIGPD Valipac

Mesure 55:
Améliorer la connaissance des stakeholders/parties prenantes concernant le cycle de vie des plastiques

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
173*	Améliorer la connaissance du citoyen sur les différents acteurs de la chaîne de valeur plastique en Wallonie	Ce volet vise à faire connaître la chaîne de valeur plastique aux citoyens. Pour cela, une cartographie synthétique des différents acteurs sera développée. Elle a pour but d'être accessible. Une activité porteur de parole est également prévue ainsi que la création de vidéos présentant les enjeux et perspectives des acteurs de la filière. Enfin, une campagne de communication sur la chaîne de valeur plastique et ses enjeux est prévue. Une subvention a été octroyée à Canopea à cet effet.		1. Arrêté de subvention 2. Cartographie des acteurs 3. Activité «porteur de parole» 4. Création de capsules vidéos 5. Campagne de communication	1. Arrêté de subvention	Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE - DSD Canopea
174*	Réalisation d'une analyse multicritère des objets plastiques les plus fréquemment utilisés	L'objectif de cette action est d'identifier des produits du quotidien dont il convient d'établir la caractérisation et de rassembler l'information existante sur leur impact et celui de leurs alternatives dans le but de promouvoir une diminution de l'impact environnemental et social des choix de consommation. L'action est incluse dans la subvention octroyée à Canopea.		1. Arrêté de subvention 2. Liste d'objets plastiques d'usage fréquent et/ou problématique 3. Rapport d'étude sur l'empreinte environnementale des usages plastiques les plus fréquents en Wallonie et élaboration de pistes de rééducation de l'empreinte environnementale pour les acteurs de la filière et les consommateurs	1. Arrêté de subvention	Information et sensibilisation	Céline Tellier SPW ARNE - DSD Canopea

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Mesure 56 :
Développer des guides en vue de l'écoconception (produits et publics cibles à définir)

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
175	Mise en place de conception circulaire ou Circular Design, des polymères et plastiques	Un plan d'actions a été mis en place pour une durée de 3 ans pour accompagner les entreprises de la plasturgie à intégrer le design circulaire. Cette action a été divisée en 6 WorkPackages : WP0 : WP préliminaire WP1 : Les fondamentaux WP2 : En pratique WP3 : Retour d'expérience et dissémination WP4 : Futur et formation WP5 : Institutionnalisation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Séminaire d'introduction à la conception circulaire 2. Réalisation de 4 ateliers thématiques 3. Lancement du site web (guichets experts) 4. Réalisation de diagnostics 5. Réalisation d'accompagnements 6. Création et diffusion de capsules vidéos pour la sensibilisation des entreprises à l'éco-conception et la promotion de l'appel à projets 7. Création d'un outil de synthèse et partage des apprentissages existants et acquis sur la conception circulaire 8. Organisation d'un hackathon 9. Organisation de 5 conférences sur le Circular Design 10. Développement d'un module de formation en éco-conception pour les éco-conseillers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Séminaire d'introduction à la conception circulaire 2. Réalisation de 4 ateliers thématiques 3. Lancement du site web (guichets experts) 4. Réalisation de diagnostics (5 diagnostics réalisés au 30/09/23) 5. Réalisation d'accompagnements (3 accompagnements réalisés au 30/09/23) 6. Création de capsules vidéos pour la sensibilisation des entreprises à l'éco-conception et la promotion de l'appel à projets (21 vidéos créées) 	Accompagnement	Willy Borsus SPW EER - DPE Partie 1 : Denuo, Plastiwin, essenscia, Canopea Partie 2 : Plastiwin, Canopea

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 57 :

Optimisation de la chaîne logistique pour augmenter la quantité et la collecte

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
176*	Optimisation de la chaîne logistique en vue d'augmenter la quantité et la collecte des plastiques, en particulier auprès des entreprises productrices de déchets	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, et de la politique déchets-ressources en général, des actions portent sur le développement du tri et de la logistique de différentes fractions de déchets parmi lesquelles les plastiques. Dans le cadre de la mission Wallace confiée à Greenwin en matière d'environnement, la mise en place de hub logistiques est à l'étude pour les déchets de construction parmi lesquels les chassis. Par ailleurs, l'appel à projets déchets ressources 2021-2022 soutient des projets pilotes de tri et collecte sélective de déchets de construction. Le projet d'arrêté favorisant la hiérarchie des déchets adopté en 1ère lecture par le Gouvernement le 22 février 2022 étend la collecte existante des déchets plastiques en vue de leur valorisation. Enfin, vu les besoins exprimés par le secteur du déchet (Denuo), une étude d'optimisation de la logistique est planifiée pour 2024.		<ol style="list-style-type: none"> Divers projets Business modèles pour les hub logistiques Arrêté du Gouvernement 	<ol style="list-style-type: none"> Divers projets Projet d'arrêté du Gouvernement adopté en 1ère lecture 	Démonstration, innovation et numérique	Céline Tellier, SPW ARNE DSD Greenwin, Denuo

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Chaîne de valeur : Alimentation

Mesure 58:

Optimisation de la chaîne logistique pour augmenter la quantité et la collecte

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Lever principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
177	Relocalisation des filières agroindustrielles. Développement de la filière de la protéine végétale. Objectif de reconnexion des maillons du système alimentaire qui ne le sont plus, ou pas suffisamment	<p>Waloepa :</p> <p>D'une part : Support agronomique en vue d'améliorer la qualité des cultures pois en région wallonne (Collecte et fourniture d'échantillons de qualités spécifiques par la mise en place d'essai / issus des agriculteurs et caractérisation des cultures de protéagineux grâce aux essais semés au cours du projet (essai variétal et association légumineuse-céréales) et réflexion et validation d'un prix juste pour les agriculteurs)</p> <p>D'autre part : Développement des méthodes d'analyse rapide en réponse au besoin des acteurs de la filière, support technique en matière de tri et de stockage au profit des acteurs de la filière, développement d'un Guide/Manuel à destination des acteurs de la filière et communication autour du projet</p> <p>Ce projet participe de manière plus globale à l'IIS PROTEWIN du Domaine d'Innovation Stratégique Chaîne Agro-alimentaire du future et Gestion Innovante de l'environnement dans le cadre de la S3</p>		<ol style="list-style-type: none"> Mise à disposition des échantillons de la récolte des essais Création d'un listing d'agriculteur Vulgarisation des résultats des essais lors de conférences Partage des résultats sur le site internet des centres pilotes Visite des essais Identification des méthodes envisagées pour l'analyse rapide Développement et validation des méthodes d'analyse rapide Veille bibliographique Listing des méthodes de tri disponibles et d'intérêt pour la filière des protéagineux Etablissement d'une convention de travail entre acteurs négociants/collecteurs/stockeurs Réalisation d'une étude de design du stockage adaptée à la qualité et à la taille des lots FOOD/FEED 	<ol style="list-style-type: none"> Mise à disposition des échantillons de la récolte des essais 2022 (gratuitement) Création d'un listing d'agriculteur Vulgarisation des résultats des essais lors de conférences (journée sur les protéagineux, Livre Blanc) Partage des résultats sur le site internet des centres pilotes dans la partie du CePICOP Visite des essais afin de démontrer visuellement que ses cultures sont viables dans nos champs Identification des méthodes envisagées pour l'analyse rapide Développement et validation des méthodes d'analyse rapide Veille bibliographique Travail exploratoire de différentes techniques de tri et de stockage sur du pois de printemps récolté l'an dernier. Les tests pilotes ont été réalisés sur un total de 26 tonnes en culture associée (pois-avoine et pois-orge en BIO) 	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim, CEPICOP, CRAW

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

				<ul style="list-style-type: none"> 10. Etablissement d'un guide des bonnes pratiques en multiplication des semences 11. Etablissement d'un livret technique à destination des acteurs de la filière 12. Présentation d'une journée d'interventions autour de la filière des protéines végétales (focus pois protéagineux) 	13. Evènement le 22 juin 2023		
--	--	--	--	--	-------------------------------	--	--

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

Mesure 59 :

Mettre en place une banque de données des matières organiques issues du système agroalimentaire et réalisation d'investissements permettant leur valorisation optimale

	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
178	Identification des matières organiques qui aujourd'hui sont dispersées sur le territoire et non valorisées, ou insuffisamment	<p>En 2023, deux études ont été financées :</p> <p>La réalisation d'une cartographie des coproduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Listes des coproduits et des différentes filières - Caractérisation des coproduits (composition + valeur énergétique) - Identification des principaux acteurs - Collecte des principaux flux via les collecteurs - Croisement des données avec les plateformes existantes (données Régine, Cartographie Wallonie Design, Model2bio, ...) <p>La réalisation d'une étude bibliographique de stabilisation de matières organiques et tests de préfaisabilité en laboratoire (4 flux identifiés : tourteaux de colza, son de blé, drêche de brasserie, marc de fruits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des 4 flux: Humidité, protéines, cendres, amidon, matière grasse, fibres alimentaires, activité de l'eau. - Etude de préfaisabilité de stabilisation : Séchage et fermentation - Analyse fonctionnelle et transversale 		<p>0. Coordination générale</p> <p>1. Lister et valider les personnes ressources à consulter afin d'identifier les matières organiques d'intérêt (documentation)</p> <p>2. Phase de consultation des personnes ressources afin d'acquérir des données qualitatives ou quantitatives relatives aux matières organiques dispersées sur le territoire et non valorisées ou insuffisamment.</p> <p>3. Segmentation industrielle par type de matière organique pressenties</p> <p>4. Consultation des entreprises pour acquérir des données quantitatives et qualitatives</p> <p>5. Réalisation d'un aperçu des flux pris en considération</p> <p>6. Etude recommandations et structuration technique</p>	<p>0. Coordination générale</p> <p>1. Lister et valider les personnes ressources à consulter afin d'identifier les matières organiques d'intérêt (documentation)</p> <p>2. Phase de consultation des personnes ressources afin d'acquérir des données qualitatives ou quantitatives relatives aux matières organiques dispersées sur le territoire et non valorisées ou insuffisamment.</p> <p>3. Segmentation industrielle par type de matière organique pressenties</p> <p>4. Consultation des entreprises pour acquérir des données quantitatives et qualitatives</p> <p>5. Réalisation d'un aperçu des flux pris en considération</p> <p>6. Etude recommandations et structuration technique</p>	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée

179	WALOVAL : Aboutir à un proof of concept (POC), montrant la viabilité économique au niveau industriel de nouvelles valorisations de biomasse issue de ces co-produits via un outil industriel mutualisé.	Capitalisation des résultats d'identification des matières organiques qui, au jourd'hui sont dispersées sur le territoire et non valorisées ou insuffisamment. Ce projet est en lien avec l'action ci-dessus. Le but de ce projet est de valider techniquement, économiquement et commercialement la pertinence de la mutualisation d'un outil pour la stabilisation et la valorisation de ces 4 sous-produits. Ce projet capitalise les résultats obtenus dans le projet financé de 2021 à 2023. Cette action a été divisée en 5 WorkPackages : WP1 : Etude d'opportunité WP2 : Validation des processus de stabilisation et de valorisation WP3 : Etude de faisabilité technologique WP4 : Etude financière du projet WP5 : Etude de faisabilité commerciale		1. WP1 : Etude d'opportunité 2. WP2 : Validation des processus de stabilisation et de valorisation 3. WP3 : Etude de faisabilité technologique 4. WP4 : Etude financière du projet 5. WP5 : Etude de faisabilité commerciale	Démonstration, innovation et numérique	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim
-----	--	---	--	--	--	--

Mesure 60 :
Réutiliser des eaux issues du traitement des eaux usées dans les stations d'épuration (STEP) ou dans les processus industriels (ex.: agro-alimentaire) afin de les intégrer à nouveau dans des processus agricoles et industriels et récupérer et revaloriser le phosphore et l'azote

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
180	Evènements en lien avec la récupération et réutilisation de l'eau mise en œuvre dans les procédés industriels, à la fois dans l'usine ou pour un retour vers l'agriculture	- 03/10/2023: Evènement à la Citadelle de Namur. - 7/12/2023 : Lancement du réseau apprenant (Fevia Wallonie et Wagralim)		1. Organisation d'un évènement sur le sujet 2. Lancement du réseau apprenant	1. Organisation d'un évènement sur le sujet 2. Lancement du réseau apprenant	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim
181	Organisation d'un événement sur le thème de la gestion de l'eau à destination des entreprises agroalimentaire	Les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'eau se sont réunis à la Citadelle de Namur ce 3 octobre à l'initiative de la Fevia, de Wagralim et du Cluster H2O avec pour objectifs d'échanger les points de vue et de mobiliser les industriels de l'agro-alimentaire pour une meilleure gestion de l'eau. Après un rappel du contexte législatif et de la circularité de l'eau, les participants ont pu découvrir des cas inspirants d'amélioration de la gestion de l'eau et ont été informés sur les différents outils à leur disposition pouvant les aider dans leur démarche.L'après-midi a été ponctuée de riches échanges à la suite des présentations et pendant les moments de networking.		1. Réalisation de l'évènement	1. Réalisation de l'évènement	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim (en collaboration avec le Cluster H2O et la Fevia)

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION : Non initié En phase de planification En phase de réalisation En phase de finalisation Réalisé Sans donnée

Mesure 61 :
Stimuler les pratiques circulaires au sein des acteurs du système agroalimentaire

	Nom de l'action	Description	Statut au 31/12/23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
182	Réalisation d'un benchmark sur des bonnes pratiques internationales dans le domaine agroalimentaire	Réalisation d'un benchmark afin de stimuler et inspirer les entreprises agroalimentaires à davantage valoriser leurs coproduits en puisant dans de bonnes pratiques déjà exploitées dans d'autres pays. Cette action vise également à accélérer l'innovation et donner aux entreprises les clés de la mise en oeuvre de l'économie circulaire		1. Rédaction d'un rapport mentionnant des pratiques circulaires dans le domaine agroalimentaire	1. Rédaction d'un rapport reprenant 78 pratiques en économie circulaire dans le domaine de l'agroalimentaire.	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim
183	Evènement sur les pratiques circulaires dans le domaine agroalimentaire	Plusieurs entreprises sont venues partager leurs pratiques et leurs visions de l'économie circulaire. Certaines pratiques reprises dans le benchmark ont été présentées et confrontées à la réalité des entreprises wallonnes dans le domaine agroalimentaire		1. Réalisation de l'évènement	1. Réalisation de l'évènement	Information et sensibilisation	Willy Borsus SPW EER- DPE Wagralim
184*	Développement de solutions d'emballages circulaire tant au niveau des particuliers que pour les professionnels	Action à l'initiative de Wagralim. Organisation d'une journée de séminaires sur les emballages alimentaires dans le cadre de Empack Namur le 19 mai 2022. Visite du Centre Valtris et ateliers dédiés à l'écoconception des emballages le 12 février 2023 (avec le soutien de Greenwin et Plastiwin) Dépôt d'un projet INTERREG sur la thématique des emballages dans les secteurs agroalimentaire - REUCYCLE. Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4 : développement d'actions variées favorisant les emballages réutilisables ou avec un contenu recyclé tant au niveau du commerce que des entreprises, dans le cadre d'appels à projets (déchets-ressources 2021-2022 et Zéro déchets) que de la réglementation et des agréments de Valipac et Fost-Plus et de Valipac.		1. Organisation d'une journée de séminaires sur les emballages alimentaires dans le cadre de Empack Namur le 19 mai 2022 2. Visite du Centre Valtris et ateliers dédiés à l'écoconception des emballages le 12 février 2023 (soutien de Greenwin et Plastiwin) 3. Projets pilotes 4. Diagnostics emballages pour les entreprises 5. Site web 6. Primes valipac	1. Organisation d'une journée de séminaires sur les emballages alimentaires dans le cadre de Empack Namur le 19 mai 2022 2. Visite du Centre Valtris et ateliers dédiés à l'écoconception des emballages le 12 février 2023 (soutien de Greenwin et Plastiwin) 3. Projets pilotes 4. Diagnostics emballages pour les entreprises 5. Site web 6. Primes valipac	Information et sensibilisation	Willy Borsus, Céline Tellier SPW EER- DPE / SPW ARNE DSD Wagralim / Fost-Plus, Valipac

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

Informations complémentaires :

Une série d'actions complémentaires ont été menées par le SPW ARNE DSD dans le cadre du PWD-R, elles sont décrites ci-dessous pour information. Le PWD-R fait l'objet d'un rapportage spécifique séparé, raison pour laquelle seules des informations succinctes non exhaustives sont reprises dans le présent tableau de suivi.

Nom de la mesure	Nom de l'action	Description	Statut au 31 12 23	Livrable(s) attendu(s)	Livrable(s) actuel(s)	Levier principal	Ministre(s) pilote(s) Entité gestionnaire Porteur de projet
Mesure 9 : Organiser les réseaux régionaux des acteurs de l'économie biobasée dans une logique de filières et les inscrire dans leur contexte belge et européen	Optimisation des chaînes de valeur existante et développement de voies de valorisation complémentaires pour les entreprises wallonnes employant de la biomasse	Dans le cadre du PWD-R et en lien avec l'axe 4, l'AGW du 28 février 2019 reconnaît le statut de sous-produit pour des flux connexes de l'industrie agroalimentaire ainsi que des résidus de l'industrie du bois. L'appel à projets déchets-ressources a retenu les déchets et résidus de bois parmi les flux prioritaires, permettant la subsidiation de plusieurs projets relatifs au bois. Des actions complémentaires sont également à l'étude.				1. Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE DSD DIGPD
Mesure 10 : Soutien des actions de préservation et de restauration de la biodiversité et des services écosystémiques dans le cadre des projets en économie circulaire	Intégration de la biodiversité dans le cadre des projets	Des actions visant la biodiversité et la végétalisation dans le bâti, les milieux urbanisés et les entreprises sont menées au travers d'acteurs subsidiés en environnement (Natagora, facilitateurs en environnement de l'UWA, conseillers en environnement de l'UWE,...) et d'appels à projets. Des documents de référence sont édités, et de la communication effectuée, etc.		1. Outils et actions de sensibilisation déployés		1. Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE Natagora , UWA, UWE, Espace Environnement
Mesure 49 : Le tri - la matière	Mise en place d'une responsabilité élargie des producteurs en matière de textiles usagés	Action dans le cadre du PWD-r et de l'axe 4. Les matelas ont été inclus dans les flux de déchets soumis à obligation de reprise par l'AGW du 8 juillet 2021, en vue de développer leur écoconception et leur valorisation matière. Par ailleurs, une étude a évalué la faisabilité et des scénarios de responsabilité élargie des producteurs pour les textiles en vue du projet de REP discuté au niveau de la révision de la directive cadre déchets. L'étude inclut les données de la collecte actuelle des textiles usagers et le rôle des différentes parties prenantes publiques, privées et de l'économie sociale. Le projet d'accord de coopération interrégional relatif à la responsabilité élargie des producteurs adopté en 2ème lecture par les gouvernements des trois régions retient les textiles parmi les flux de déchets concernés régis par ce cadre commun.		1. Adaptation réglementaire		1. Marchés publics	Céline Tellier SPW ARNE DSD DIGPD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :



Non initié



En phase de planification



En phase de réalisation



En phase de finalisation



Réalisé



Sans donnée

	Tri sélectif des textiles usager	Action dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4. Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon favorisant la hiérarchie des déchets, adopté en 1ère lecture le 22 février 2022, étend l'obligation de tri sélectif des textiles en vue de la mise en oeuvre de l'obligation instituée par la directive 2018/851.		1. Projet d'arrêté du gouvernement		1. Marchés publics	Céline Tellier SPW ARNE DSD DIGPD
Mesure 56 : Développer des guides en vue de l'écoconception (produits et publics cibles à définir)	Développer des guides en vue de l'écoconception	Dans le cadre du PWD-R et de l'axe 4, et de la politique déchets-ressources en général, des actions soutiennent l'écoconception d'une variété de produits et d'emballages avec pour objectif davantage d'emballages/ produits réutilisables, moins d'emballages non recyclables, des alternatives aux plastiques agricoles, etc.		1. Projets pour les plastiques agricoles 2. Actions de prévention de Fost-Plus et de Valipac dans le cadre de leur agrément		1. Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE DSD et Département du développement Centre indépendant de promotion fourragère; asbl Fourrage mieux, Fost-Plus et Valipac
Mesure 61 : Stimuler les pratiques circulaires au sein des acteurs du système agroalimentaire	Valorisation de sousproduits ou coproduits	Reconnaissance de la valorisation des sous-produits du secteur agroalimentaire.		1. Analyse juridique		1. Normes et réglementations	Céline Tellier SPW ARNE DSD

* Lors de la législature 2019-2024, les ministres pilotes de ces actions possèdent les compétences suivantes : Willy Borsus : Ministre de l'Economie - Céline Tellier : Ministre de l'Environnement - Christie Morreale : Ministre de l'Economie Sociale - Philippe Henry : Ministre de l'Energie - Valérie De Bue : Ministre de la Fonction Publique

STATUT DE L'ACTION :  Non initié  En phase de planification  En phase de réalisation  En phase de finalisation  Réalisé  Sans donnée